HENRI DORÉ

RECHERCHES

SUR LES

SUPERSTITIONS EN CHINE



I^ÈRE PARTIE

LES PRATIQUES SUPERSTITIEUSES

TOME Ier

N° 1

CHANG-HAI, IMPRIMERIE DE T'OU-SÈ-WÈ, 1911

VARIÉTÉS SINOLOGIQUES No 32

RECHERCHES

SUR LES

SUPERSTITIONS EN CHINE

PAR

LE P. HENRI DORÉ S. J.

Ière PARTIE

LES PRATIQUES SUPERSTITIEUSES.

TOME Ier

CHANG-HAI

IMPRIMERIE DE LA MISSION CATHOLIQUE

À L'ORPHELINAT DE T'OU-SÈ-WÈ

ZI-KA-WEI

1911

Une longue expérience et plus de vingt années de relations quasi-quotidiennes avec les païens, m'ayant mis dans des conditions très favorables pour connaître leur mentalité et toutes leurs croyances, j'ai cru qu'il appartenait à mon rôle de missionnaire de contribuer, pour ma faible part, à essayer de les décrire.

Depuis longtemps préoccupé de cette idée, j'ai visité les pagodes, parcouru les villes et les bourgades pour me procurer toutes les images populaires ayant trait à mon sujet. Je dis ce que j'ai vu, ce que j'ai entendu; je cite les documents où j'ai trouvé l'origine et le développement de ces superstitions. Ordinairement je traduis ces documents; quelquefois je me contente d'en donner le sens, ou de traduire l'essentiel.

Ces documents sont si multipliés dans la seconde et dans la troisième partie, que souvent j'ai dû renoncer à les donner en chinois, pour ne pas trop

alourdir les notices. Mais comme mon but est de creuser un puits qui donne accès à la mine des superstitions et en facilite l'exploitation, je citerai les ouvrages consultés, avec indication de la page. J'ai l'avantage de pouvoir donner, entre autres références, celles que le P. Pierre Hoang a si patiemment cherchées dans les nombreux ouvrages chinois qui traitent de ces questions. Même après sa mort, il rendra encore service à la science.

Après chaque article, on trouvera une ou plusieurs gravures d'origine vraiment chinoise, et non pas inventées pour le besoin de la cause.

Ces images chinoises, ces documents authentiques, m'ont semblé avoir plusieurs avantages. Le premier, c'est d'éclairer le texte, car la vérité entre mieux par les yeux. Le second, c'est de prouver que ces superstitions ne sont point imaginaires, qu'elles existent réellement, que les peintres chinois les connaissent, puisqu'ils les représentent sur des images à l'usage du peuple. Nous tenons dans la bibliothèque de Zi-ka-wei, l'original de toutes ces gravures et des centaines d'autres encore, dans des Albums composés peu à peu avec des images trouvées dans les villes chinoises et sur les marchés. Chacune de ces gravures devient ainsi une preuve de la réalité du sujet qu'elle représente, et chacun des sujets devient un sujet vécu.

Un troisième avantage, c'est de mieux faire voir la croyance populaire. Le peuple apprend plus par l'image que par la lecture, et quiconque possède à

fond la science de l'imagerie populaire, a pénétré par le fait, jusqu'au fond du cœur les gens du peuple, il s'est assimilé leurs idées, leurs goûts, leurs prédilections. Qu'un écrivain original exprime une pensée divergente dans un ouvrage quelconque, ce livre n'indiquera que l'opinion d'un particulier. Mais les images peintes pour les gens du peuple doivent s'adapter à leurs croyances pour avoir du succès; et il se trouve naturellement que ce sont les plus répandues, les plus achetées, qui expriment le mieux les croyances de la foule.

C'est surtout pour ceux qui doivent voir de leurs yeux et toucher du doigt, dans les milieux païens, au cœur de la vieille Chine, loin des ports ouverts, toutes ces pratiques superstitieuses et ces images, que j'ai travaillé: le but visé avant tout était de leur faire connaître à l'avance ce qu'ils y trouveront. De tout cœur, j'ai travaillé d'abord pour les missionnaires, ayant pour but et d'être utile à mes frères d'armes, et d'aider au salut de mes chers Chinois.

Si, de plus, ce petit travail peut être de quelque profit pour la science, s'il agrée aux hommes désireux de s'instruire sur la religion et les mœurs chinoises, je n'aurai qu'à me réjouir de ce double profit.

Souvent on nous demande quelle religion pratiquent actuellement les Chinois, non pas dans les ports, mais dans la vraie Chine: ce petit travail est un commencement de réponse. Le vrai Dieu est, sinon tout à fait oublié, du moins totalement mécon-

nu ; il ne reste qu'une vague idée d'un Etre Suprême, que le peuple semble vouloir invoquer dans les circonstances les plus solennelles de la vie, v.g. dans un danger de mort, ou pour l'émission d'un serment...

Pour la multitude, c'est Yu-hoang 玉 皇, *ou T'ien-lao-yé* 天 老 爺, *ou simplement le nom vague de Pou-sah lao-yé* 菩 薩 老 爺, *comme j'ai entendu moi-même des bateliers le crier dans un pressant danger de mort.*

Pour les lettrés anciens, c'était Chang-ti 上 帝; *pour les lettrés modernes, avec Tchou-hi* 朱 熹 *en tête, il n'y a plus de Dieu ; tout se borne au présent : plus de rémunération d'outre-tombe. C'est du moins la théorie, car personne n'ignore que, dans la pratique, ils sont très superstitieux. La religion chinoise consiste donc dans une multitude de superstitions, qui varient suivant les pays, mais qui ont un fond commun à peu près le même. Les trois religions n'en font qu'une, dit l'adage:* San kiao wei i 三 教 爲 一 *; en pratique, chaque individu est Confucéo-Tao-Bouddhiste.*

On rend un culte à une foule d'hommes, d'esprits, ou même d'étoiles; le règne minéral, végétal et animal, reçoivent de l'encens, seul Celui qui le mérite en est privé. C'est grand pitié au Céleste Empire ! Puisse le mal être mieux connu ! Puissent les cœurs généreux se sentir embrasés d'un immense désir d'y porter remède !

V

DIVISION DU TRAVAIL.

L'ouvrage dont j'entreprends la publication avec le présent volume, sera divisé comme il suit.

Première partie. — On y traite des pratiques superstitieuses *qui enlacent le Chinois païen du berceau à la tombe. Mes études portent surtout sur les deux provinces du* Kiang-sou *et du* Ngan-hoei. *Je mentionne donc les superstitions que je connais pour les avoir vues pratiquer de mes propres yeux. Que d'autres travaillent sur le même sujet dans les autres provinces, et nous aurons les éléments d'un travail complet sur la question. Je donne les illustrations et les fac-similés d'un grand nombre de documents recueillis dans ces deux provinces.*

Seconde partie. — Elle renferme ce qu'on peut trouver d'historique, et de connaissances pratiques, sur les hommes réels ou mythiques honorés comme dieux, esprits, ou génies: c'est-à-dire, une notice documentée *sur chacun d'eux, suivie d'une ou plusieurs images.*

Troisième partie. — Cette troisième partie comprendra une notice illustrée sur Confucius, Lao-tse *et* Bouddha, *d'après les livres et les images chinoises. Nous donnerons ensuite un résumé synthétique des trois religions qu'ils ont fondées: Confucianisme, Taoïsme et Bouddhisme, nous attachant surtout à montrer comment elles ont été popularisées en Chine par l'image, le tract, la comédie et même le roman. Mettant en*

partie de côté les réflexions philosophiques sur ces doctrines, nous nous efforcerons de les montrer vivantes, telles que le peuple les connaît et les pratique actuellement en Chine.

En la fête de N.-D. Auxiliatrice, patronne du Kiang-nan.

24 *Mai* 1910.

Les «Recherches sur les superstitions» ont été écrites, l'auteur nous en avertit, dans un but avant tout pratique.

Il a néanmoins paru à plusieurs que ce travail, tel quel, et sans appareil scientifique, intéresserait les sinologues de profession, et leur fournirait, pour l'étude des mœurs chinoises, des matériaux précieux.

C'est pourquoi la Direction des *Variétés sinologiques* a jugé bon d'insérer le présent ouvrage dans la série de ses autres publications.

Il a fallu, vu l'abondance des documents hors texte, diviser la PREMIÈRE PARTIE en deux volumes : le *premier* s'arrêtera donc au sixième chapitre ; les quatre derniers chapitres feront la matière d'un *second* volume.

Pour la transcription des caractères chinois, on a pris la romanisation du P. Zottoli.

L'ÉDITEUR.

VII

LISTE DES OUVRAGES CONSULTÉS POUR

LA PREMIÈRE PARTIE INTITULÉE :

PRATIQUES SUPERSTITIEUSES EN CHINE.

LIVRES CHINOIS.

禮 記	Li-ki.
喪 禮	Sang-li.
讀 禮 通 考	Tou-li-t'ong-k'ao.
五 禮 通 考	Ou-li-t'ong-k'ao.
通 典	T'ong-tien.
白 虎 通	Pé-hou-t'ong.
宇 宙 大 疑 識	Yu-tcheou ta-i-i.
四 書 人 物 考	Se-chou jen-ou-k'ao.
朱 子 語 錄	Tchou-tse yu-lou.
日 知 錄	Je-tche-lou.
五 經 異 義	Ou-king i-i.
禮 記 集 說	Li-ki tsi-chouo.
禮 記 疏	Li-ki chou.
朱 子 語 類	Tchou-tse yu-lei.
姚 旅 露 書	Yao-liu-lou chou.
馮 善 家 禮 集 說	Fong-chan-kia li-tsi-chouo.
生 忌 祝 文	Cheng-ki tchou-wen.
宋 陶 穀 清 異 錄	Song-tao-kou t'sing-i-lou.
明 都 穆 聽 雨 紀 談	Ming-tou-mou t'ing-yu-ki-tan.
周 禮 註 疏	Tcheou-li tchou-chou.
周 禮 天 官 膳 夫	Tcheou-li t'ien-koan-chan-fou.
周 禮 春 官 大 宗 伯	Tcheou-li t'choen-koan ta-tsong-pé.
通 俗 編	T'ong-sou-pien.
資 治 通 鑑 綱 目	Tse-tche-t'ong-kien kang-mou. *Histoire officielle.*
訓 眞 辨 妄	Tcheou-tcheng-pien-wang. *R. P. Hoang. S. J.*
前 漢 書 (張 湯 傳)	Tsien-Han-chou *(Tchang-t'ang t'choan).*

後漢書(蔡倫傳)	Heou-Han-chou *(T'sai-luen-t'choan).*
封氏聞見記	Fong-che wen-kien-ki.
唐書(王璵傳)	T'ang-chou *(Wang-yu-t'choan).*
通鑑綱目	T'ong-kien-kang-mou. *Histoire refondue par Tchou-hi.*
聖宋掇遺	Cheng Song touo-i.
李濟翁資暇錄	Li Tsi-wong tse-hia-lou.
野獲編	Yé-hou-pien.
宋俞文豹吹劍錄外集	Song Yu Wen-pao, t'choei-kien-lou wai-tsi.
事物原會	Che-ou-yuen-hoei.
淸嘉錄	T'sing-kia-lou.
堅瓠補集	Kien-hou-pou-tsi.
新知錄	Sing-tche-lou.
夢華錄	Mong-hoa-lou.
陔餘叢考	Hai-yu-t'song-k'ao.
天香樓偶得	T'ien-hiang-leou ngeou-té.
印雪軒隨筆	Yng-siué-hien soei-pi.
元典章	Yuen-tien-tchang.
趙景安雲麓漫鈔	Tchao-king-ngan yun-lou-man-t'chao.
大學	Ta-hio.
莊子	Tchoang-tse.
詩大雅	Che-ta-ya (Che-king. livre des vers).
綱目集覽	Kang-mou-tsi-lan.
翻譯名義	Fan-i-ming-i.
吳漫雲江鄉節物詩	Ou Man-yun kiang-hiang-tsié-ou-che.
山海經	Chan-hai-king.
歲時記	Soei-che-ki.
隨園隨筆	Soei-yuen-soei-pi.
堅瓠集	Kien-hou-tsi.
陸啟浤北京歲華記	Lou Ki-hiong Pé-king soei-hoa-ki.
括地志	Koa-ti-tche.
玉海	Yu-hai.
歷學疑問	Li-hio-i-wen.

歷學疑問補	Li-hio i-wen-pou.
舊唐書	Kieou T'ang-chou.
新唐書	Sing T'ang-chou.
祿命書	Lou-ming-chou.
漢書	Han-chou.
宋書	Song-chou.
左傳	Tsouo-t'choan.
羅經解	Louo-king-kiai.
麻衣相法	Ma-i-siang-fa (Physiognomisme).
叅星秘要諏吉便覽	T'san-sing-pi-yao tsiu-ki-pien-lan.
命學須知	Ming-hio-siu-tche. Pour la bonne aventure.
大六壬尋原	Ta-lou-jen-sin-yuen. Pour les diverses divinations.
大漢協天關夫子濟世救急文	Ta-Han hié-t'ien koan-fou-tse tsi-che-kieou-ki-wen.
太上三官經	T'ai-chang san-koan-king.
繡像義妖全傳	Siao-siang i-yao-t'siuen-t'choan.
司命帝君敬竈全書	Se-ming-ti-kiun king-tsao-t'siuen-chou.
司命寶訓	Se-ming-pao-hiun. *(Dieu de l'âtre).*
禪門日誦	Chan-men-je-song. *(Bréviaire des bonzes).*
皇歷	Hoang-li. Calendrier.
繪圖詳夢全書	Hoei-t'ou siang-mong t'siuen-chou *(Pour les songes).*
增補秘傳萬法歸宗	Tseng-pou pi-t'choan wan-fa-koei-tsong *(Talismans).*
干寶搜神記	Kan-pao cheou-chen-ki. Ouvrage en 20 *kiuen*, eut pour auteur *Kan-pao* 干寶, honanais. Fut édité en 317 ap. J.C. *(Cf. Tsi-chouo-t'siuen-tcheng page 268).*
搜神記	Cheou-chen-ki. *(Vie des Esprits*

	et des génies). Edition postérieure. Le même ouvrage modifié et augmenté fut ensuite nommé.
重增搜神記	Tchong-tseng-cheou-chen-ki. *(Intitulé encore).*
重增三教源流聖帝佛師搜神記	Tchong-tseng san-kiao yuen-lieou cheng-ti-fou-che cheou-chen-ki.
李昉太平廣記	Li-fang T'ai-p'ing-koang-ki. L'auteur est *Li-fang* 李昉 académicien, 977 ap. J.C. du Tche-li. Cet ouvrage est appelé communément :
太平廣記	T'ai-p'ing-koang-ki. Imprimé en 981 ap. J. C. il fut composé par l'ordre de l'empereur. *Li-fang* était le chef d'une commission de 12 savants, chargés de recueillir tout ce qui concerne les Esprits et les superstitions.
幼學	Yeou-hio.
風俗通	Fong-sou-t'ong.
金綱經	King-kang-king.
西遊記	Si-yeou-ki.
封神演義	Fong-chen-yen-i.
玉歷鈔傳	Yu-li-t'chao-t'choan.
春秋	T'choen-t'sieou.
葬書	Tsang-chou.
春秋傳	T'choen-t'sieou-t'choan.
孝經	Hiao-king.
易經	I-king.
選擇歷書	Sien-tché-li-chou.
授時術	Cheou-che-chou.
大統	Ta-t'ong.
大統歷	Ta-t'ong-li.
通書	T'ong-chou.

梁溪漫志	Liang-k'i-man tche.
荀子	Siun-tse.
水鏡集	Choei-king-tsi.
馮夢禎智囊	Fong Mong-tcheng tche-nang.
奇門大全	K'i-men-ta-t'siuen.
靈籤書	Ling-t'sien chou.
筶籤經	T'iao-t'sien-king.
瑯琊代醉編	Lang-ya-tai-tsoei-pien.
閻王經	Yen-wang-king.
六輪經	Lou-luen-king.
顧湄咫聞錄	Kou Mei tche-wen-lou.
孟子	Mong-tse.
讀書紀數畧	Tou-chou ki-chou-lio.
玉匣記通書	Yu-hia-ki t'ong-chou.
事文類聚	Che-wen-lei-tsiu.
朱子語錄	Tchou-tse-yu-lou.
王褘青巖叢錄	Wang-wei t'sing-yen-t'song-lou.
晉書	Tsin-chou.
隋書	Soei-chou.
稽康宅無吉凶論	Ki-k'ang-ché-ou-ki-hiong-luen.
王符潛夫論	Wang-fou tsiuen-fou-luen.
陳留風俗傳	T'chen-lieou fong-sou-t'choan.
通典(招魂葬議)	T'ong-tien *(Tchao-hoen-tsang-i)*.
兩般秋雨盦	Liang-pan-t'sieou-yu-gno*(gnan)*.
七修類藁	T'si-sieou-lei-kao.
楞伽經	Leng-kia-king.
湧幢小品	Yong-tchoang-siao-p'ing.
樂記	Yo-ki.
釋名	Che-ming.
日知錄注	Je-tche-lou-tchou.
公孫述傳	Kong-suen-chou-t'choan.
梵書	Fan-chou.
史記(漢孝武帝)	Che-ki *(Han Hiao-ou-ti)*.
王逸楚辭章句	Wang-i t'chou-tse-tchang-kiu.
朱子楚辭集注	Tchou-tse t'chou-tse-tsi-tchou.
路史	Lou-che.

三國志	San-kouo-tche.
集說詮眞	Tsi-chouo-t'siuen-tcheng. *P. Hoang. S. J.*

LIVRES EUROPÉENS.

Rudiments.	*R. P. Wieger. S. J.*
Textes historiques.	,,
Folk-Lore.	,,
Synchronismes chinois.	*R. P. M. Tchang. S. J.*
Vegetarian sects.	*Rev. Geo. Miles.*
Bouddhisme chinois.	*E. H. Parker.*
Notices of chinese Buddhism.	*Rev. J. Edkius.*
Chinese Buddhism.(Hand book of).	*Eitel.*
Buddhism in China.	*by. S. Beal.*
Lettres de Jersey.	*S. J.*
Lettres édifiantes.	*S. J.*
Annales du musée Guimet.	*J. de Groot.*
Chinese repository.	
Revue de l'extrême Orient.	
Bulletin de la société belge d'études coloniales.	
The religious system of China.	*de Groot.*
Folk Lore of China.	*Dennys.*
Mémoires concernant les Chinois.	

TABLE DES MATIÈRES.

Ière PARTIE — TOME Ier.

CHAPITRE I.

La naissance et l'enfance.

CHAPITRE II.

Les fiançailles et le mariage.

CHAPITRE III.

La mort et les funérailles.

CHAPITRE IV.

Talismans-suppliques en faveur des morts.

CHAPITRE V.

Diverses superstitions pour les défunts.

CHAPITRE VI.

Talismans guérisseurs, porte-bonheur, amulettes etc.

Fig. 1



La "*Koan-yng*" aux enfants.

Fig. 2



"*Tche-ma*" de "*Koan-yng*" aux habits blancs, brûlé en son honneur pour obtenir des enfants.



Le Temple du Ciel à Pe-kin

CHAPITRE I.

LA NAISSANCE ET L'ENFANCE

誕 生 幼 時

Tan cheng yeou che

ARTICLE I.

AVANT LA NAISSANCE.

Avoir une nombreuse descendance, telle est une des grandes, sinon la plus grande préoccupation d'un Chinois. Aussi que de divinités il invoque pour obtenir des enfants! En voici quelques-unes choisies entre cent.

A.) **Quelles divinités prie-t-on spécialement pour obtenir des enfants?**

C'est tout d'abord la fameuse *Koan Yng Pou-sah* 觀音菩薩, dont le culte grandit de plus en plus. Son image se trouve dans toutes les pagodes, et presque partout, on peut voir un petit soulier ou même plusieurs, déposés au pied de sa statue. C'est une femme qui la prie de lui accorder un enfant; comme

hommage de sa confiance, elle lui offre un soulier. Diverses sont les coutumes à cet égard. Ailleurs, on demande à emprunter un des souliers, qui sont déposés aux pieds de la déesse, puis après la naissance de l'enfant désiré, on reporte le soulier, et on y ajoute comme "ex-voto" une paire de souliers neufs. Souvent on y joint un repas sacré, offert en reconnaissance du bienfait reçu. Dans ce cas, le bonze récite des prières d'actions de grâces.

T'ien sien song tse 天仙送子 se voit exposée dans beaucoup de maisons païennes. Cette divinité, d'origine Taoïste, ne serait autre que la fille du dieu du pic sacré de l'Est, appelée *Tai chan niang niang*, 泰山娘娘 (1) particulièrement vénérée dans le *Chan-tong* 山東, et tous les pays limitrophes. D'autres déesses, ses subalternes, lui servent comme d'acolytes, et semblent chargées d'exécuter ses ordres. On les trouve fréquemment à ses côtés, soit dans les pagodes, soit sur les images. Voici les noms de celles qui y figurent le plus ordinairement :

Tsoei cheng niang niang 催生娘娘
La matrone qui active l'accouchement.
Song cheng niang niang 送生娘娘
La matrone qui donne des enfants.
Tse suen niang niang 子孫娘娘
La matrone de la postérité.
Tchou cheng niang niang 注生娘娘
La matrone de la fécondité.

Cette dernière déesse reçoit un culte tout spécial dans plusieurs provinces du sud, elle compte à son service toute une cohorte de génies féminins, tutélaires de l'enfance.

La fête de cette Parque chinoise tombe le quinzième jour du sixième mois ; des mets, déposés sur le lit de famille, sont offerts en son honneur.

Des images la représentent montant la licorne, ou le phénix, ou portée sur les nuées du ciel ; dans ses bras elle tient un

(1) Cf. Tai chan niang niang pao kiuen. 泰山娘娘寶卷 p. 8. 15.

Fig. 3



K'oei-sing du haut des cieux protège le nouveau-né.
Sur un char on voit le bonnet des académiciens.

Fig. 4



Tchang Kouo-lao, le pourvoyeur d'enfants.

Fig. 5



T'ien sien song tse. Assise sur son char, elle porte un enfant à un heureux ménage.

Fig. 6



Ki-ling song tse, ou la licorne apportant un enfant.

enfant, et ses dames d'honneur se rangent à ses côtés pour lui offrir leurs services. C'est la Mylitta babylonienne, l'Astarté de Sidon.

D'après la croyance populaire, dans plusieurs pays du moins, cette divinité reçoit de *Yen wang* 閻王, le dieu des enfers, les âmes purifiées par les expiations de l'enfer bouddhique, et par la série des transmigrations, méritées par leurs péchés pendant les existences précédentes; à elle de décider dans quels corps ces âmes doivent être réincarnées sur terre.

Ailleurs, on prie de préférence la sainte mère, reine du ciel, *T'ien heou cheng mou* 天后聖母, sa statue tient la place d'honneur dans les pagodes appelées *Pé tse t'ang* 百子堂, ou temples des cent enfants.

Parmi les autres divinités féminines, tutélaires des enfants, on peut encore nommer: la matrone, guide de l'enfance, la matrone de l'allaitement, la sainte mère, gage de fécondité: *Pao cheng cheng mou* 保生聖母 etc...

On ne s'adresse pas seulement aux divinités féminines, quelques dieux sont aussi réputés, comme particulièrement disposés à écouter les prières qu'on leur adresse, pour obtenir des enfants. Ainsi, *Ngan kong* 晏公 a grande réputation dans la sous-préfecture de *Fan tchang hien* 繁昌縣, au *Ngan-hoei* 安徽, on lui rend un culte assidu pour obtenir des enfants mâles.

Les familles mandarinales, les lettrés, prient souvent *Koei sing* 魁星, dieu de la littérature, de leur accorder des enfants intelligents, qui puissent réussir aux examens académiques. Pour la même raison, on affiche dans la chambre des jeunes époux, une image de *Koan-kong* 關公, qui leur fait présent d'un jeune enfant, coiffé du bonnet des académiciens.

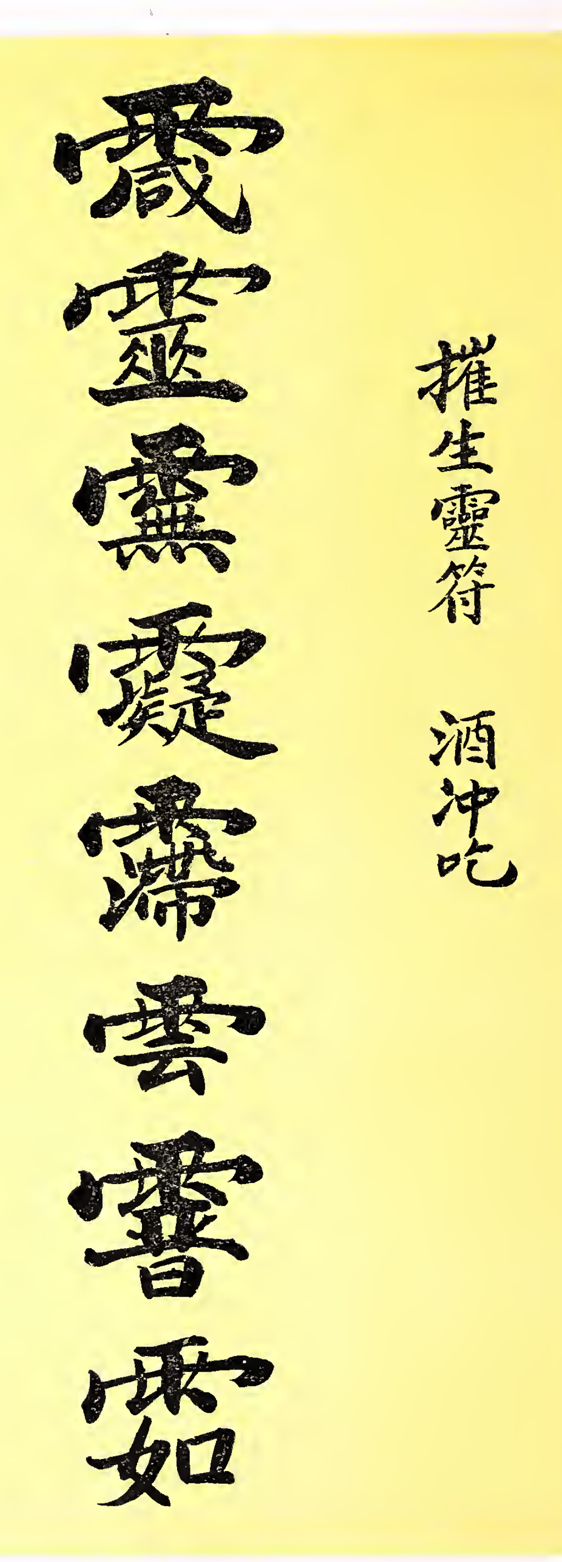
Tantôt c'est *Liu Tong ping* 呂洞賓, et *Koan-kong* 關公, qui portent dans leurs mains un enfant mâle; c'est un gage, que le jeune ménage aura beaucoup d'enfants, et comptera parmi eux des savants lettrés, ou des officiers remarquables. On sait en effet, que *Liu Tong ping* 呂洞賓, est l'Immortel des lettrés,

et que *Koan-kong* 關公 cumule les titres de : dieu de la guerre et patron de la littérature.

Tchang Kouo lao 張果老 monté sur son âne, offre, lui aussi, un héritier aux jeunes mariés, et on verra souvent son image affichée dans leur chambre.

Les païens font usage d'une foule d'images porte-bonheur, pour la même fin ; c'est ainsi qu'on rencontre communément : soit une licorne portant un enfant, soit un phénix, chargé d'un garçon, et dirigeant son vol vers une habitation, soit les fameuses images dites : des cent enfants, où sont peints cent garçons, qui se distribuent tous les honneurs et toutes les dignités de ce monde.

Fig. 7



Amulette pour hâter la délivrance. On brûle la feuille, puis on donne les cendres à boire dans du vin.

Fig. 7bis



又摧生靈符





Autre talisman très efficace pour activer la délivrance.

B). **Quelques autres superstitions.**

1°. *Exposition de la tablette dans la maison.*

T'soei cheng niang-niang 催生娘娘, ou la Matrone activant la délivrance, est en grande vénération.

Quand l'accouchement est trop laborieux, on va brûler de l'encens dans sa pagode, faire des vœux, ou même on apporte en grande pompe la tablette de la déesse, qu'on expose dans la maison de la femme en travail d'accouchement, sur cette tablette on dépose ses habits pour urger sa protection.

Ko Kou niang-niang 葛姑娘娘, ex-sage femme de *Houo-tcheou* 和洲, et divinisée à cause des services qu'elle rendit pendant sa vie, est honorée par toutes les femmes du pays, qui organisent chaque année une procession en son honneur. Elle a ses pagodes, et sa tablette trouve une place honorable dans les pagodes des autres divinités du pays. On transporte sa tablette, de famille en famille, dans le but d'implorer sa protection pour les couches.

2°. *Talismans.*

Si l'accouchement est trop difficile, on a recours aux prêtres taoïstes, ou aux bonzes, ils dessinent des talismans et amulettes, qu'il suffit de coller sur le corps de la femme pour obtenir sa délivrance.

Il y en a qui ont grande réputation ; le vulgaire croit fermement que dès lors qu'ils sont appliqués, l'enfant viendra au jour, le sein de la mère dût-il se déchirer et se rompre.

Parfois on brûle ces amulettes, et on donne à boire la cendre mêlée à un liquide quelconque, pour hâter la délivrance.

Voilà deux talismans réputés comme infaillibles pour activer la délivrance des femmes enceintes.

Mode d'emploi. — On brûle ces amulettes, on verse la cendre dans un peu de vin, et on la donne à boire.

ARTICLE II.

APRÈS LA NAISSANCE

1°. *Le bain. Si tsao* 洗澡.

Le troisième jour après sa naissance, l'enfant est déposé dans un bain, et lavé soigneusement. Ceci fait, on mande un diseur de bonne aventure, qui, en se basant sur les circonstances du temps et de l'heure de sa naissance, détermine quelle impasse ou douane mal famée, le nouveau-né devra passer. Bref, on tire son horoscope.

2°. *Lampes des sept étoiles. Tsi sing teng* 七星燈.

Si c'est la douane nommée *Tsi tchao fong koan* 七朝瘋關, il devra mourir au bout de sept jours; dans cette malheureuse rencontre, il faut vite préparer sept lampes, dites *Tsi-sing-teng* 七星燈, les lampes des 7 étoiles, qu'on allumera près de l'enfant, sept jours et sept nuits.

3°. *Flèches en bois de pêcher. Tao-tsien* 桃箭.

Si on craint les malversations de quelque mauvais génie, très souvent on fabrique des flèches en bois de pêcher, qu'un archer lance dans toutes les directions, ou qui sont seulement suspendues au berceau de l'enfant. Le bois de pêcher, nous le verrons, est un démonifuge renommé.

Fig. 8



Archer tirant des flèches en bois de **pêcher**, pour mettre en fuite le chien céleste.

4°. *T'eou-cheng-koei* 偷生鬼.

La plupart du temps, la visite homicide du *T'eou-cheng-koei* 偷生鬼, ou de la voleuse d'enfants, est l'objet de toutes les préoccupations des parents. Nous en parlerons dans les articles suivants à propos des superstitions pour les enfants. Au moment ou j'écris ces lignes, qu'il me soit permis de donner comme "Confirmatur" de cette exposition, un fait tout dramatique, qui se passa dans la ville de *Houo-tcheou* 和州. Le mauvais génie *T'eou-cheng-koei* 偷生鬼, est apparu une première fois sous la forme d'un chien jaune, celui d'un voisin sans doute, menaçant d'enlever un jeune enfant malade.

Vite on chasse le chien, puis on invite une douzaine de veilleurs, qui armés de couteaux, montent la garde jour et nuit: le voilà tiré d'affaire une première fois. Un maudit chat ne vient-il pas à se montrer à la porte quelques jours après! C'est une seconde bataille qu'il faut engager. Cette fois-ci la maman elle-même y prend une part active, elle enlève tous les habits de son bébé, le couche totalement sur son lit, afin de maintenir à une distance respectueuse, la vilaine âme de fille devenue *T'eou-cheng-koei* 偷生鬼. Ceci fait, la mère prend en main tous les habits de l'enfant, monte sur le toit de la maison, et devant tous les voisins venus en curieux, elle se met à maudire *T'eou-cheng-koei* 偷生鬼, lui jetant à la figure toutes les abominations païennes, afin que si elle garde encore un reste de vergogne, elle n'ose pas se montrer en présence de son enfant, nu comme Adam au Paradis terrestre. Bref, elle maudit si bien que l'enfant n'est pas mort! tout le monde la félicite.

5°. *Amulettes en bois de pêcher Tao-fou* 桃符.

Il arrive encore que des parents sont assez crédules pour croire aux vieux contes des anciens temps, qui prétendaient que pour consolider les fondations d'un édifice considérable, ou les piliers d'un pont, les diables prenaient des enfants en guise de pierres angulaires. Les devins exploitent encore cette veine de nos jours, prennent des airs désolés et disent aux parents, que leur

enfant a été désigné pour affermir les fondations de tel ou tel pont en construction. Grand émoi, comme bien on pense. Il faut alors tailler des amulettes en bois de pêcher, qui sont suspendues au cou de l'enfant, les diables ne pourront plus s'en approcher.

6°. *Amulette en poil de chien avant de sortir le nouveau-né Keou-mao-fou* 狗毛符.

Le premier mois après la naissance, ni l'enfant, ni la mère ne peuvent franchir le seuil de la porte. L'enfant doit d'abord être rasé, une mèche de ses cheveux est mêlée à des poils de chien, dont on fait une boulette qui est cousue à ses habits, alors on peut le sortir. Il peut même être porté chez les voisins, qui n'ont plus rien à craindre de sa présence. Ce serait un grand malheur pour une famille, si un nouveau-né était porté chez eux avant un mois expiré. Il faudrait alors faire force superstitions pour prévenir une catastrophe imminente.

Dans les pays du Nord, on va jusqu'à labourer l'aire devant la maison, pour parer à un grand malheur. (1) La mère elle-même doit faire sa première visite à un membre de sa famille, avant d'entrer dans la maison d'une autre personne.

7°. *Collier de sapèques Ts'ien-long* 錢龍.

Enfin, il est d'usage de suspendre quelques sapèques à un cordon rouge, et d'aller passer ce collier au cou du *Tcheng-hoang* dans sa pagode.

Le *Tcheng-hoang* est le Dieu des murs et des fossés des villes murées, c'est le mandarin céleste. Quand le dieu a porté le collier pendant quelque temps, on le passe au cou du jeune enfant, en guise de talisman, contre tous les coups du sort.

8°. *Immolation du coq Cha-ki* 殺雞.

Dans certaines contrées, il est d'usage d'immoler un coq, le troisième jour après la naissance d'un enfant. Ce sacrifice est offert aux ancêtres de la famille, qui se voient perpétués dans la personne du nouveau-né.

---

(1) Cf. Bulletin de la société belge d'études coloniales Sept. Octob. 15e année.

C'est encore pour remercier "*Song-tse niang-niang*" 送子娘娘 ou la Déesse donatrice d'enfants. Ceux qui sont trop pauvres, achètent un peu de viande qu'ils offrent à la place d'un coq. Si le devin a trouvé que le nouveau-né doit passer la douane du vieillard, *Lao-jen Koan* 老人關, il n'y a qu'un moyen de l'arracher au péril de mort dont il est menacé : on choisit un vieillard qui veuille bien prendre le deuil, et grâce à cet expédient, l'enfant aura la vie sauve.

9°. *Nom d'animal, ou nom de fille : "Hiu-ming"* 畜名, *Ya-t'eou* 丫頭.

Il arrive souvent que les enfants portent le nom d'un animal v. g. *Siao-mao* 小猫 "petit chat ;" *Siao-keou* 小狗 petit chien ; d'autres fois on leur donne le nom de "fille" *Ya-t'eou* 丫頭 ; voici la raison de ces appellations. Le peuple s'imagine qu' avec un peu de ruse et de duplicité, il arrivera à tromper les méchants lutins, qui cherchent à nuire surtout aux enfants mâles, aux garçons, et se soucient peu des filles, ou des animaux. Pour les induire en erreur, on appelle d'un nom d'animal, ou du nom de fille, un nouveau-né qu'on veut mettre à l'abri de leurs vexations. En l'entendant appeler par ces noms, ils croiront qu'en effet c'est un petit animal, ou tout au plus une fille, et n'auront pas l'idée de le faire mourir.

10°. *Les sonnettes Ling-tse* 鈴子.

Beaucoup croient que la coutume d'attacher des sonnettes aux pieds de l'enfant quand il commence à marcher, a eu une origine superstitieuse: c'était pour effrayer les esprits malveillants, en s'en servant contre eux comme d'un épouvantail.

11°. *Le point de vermillon.*

La couleur rouge est la couleur de joie, elle s'emploie les jours de fête pour les noces, les réjouissances : c'est un porte-bonheur ; aussi voit-on les enfants marqués d'un point de vermillon sur le bout du nez, ou au front, ou sur les deux joues, c'est un gage de bonheur.

12°. *Maltraiter le cadavre des enfants morts.*

Quand les enfants meurent tous dans une famille, il arrive souvent qu'on mutile affreusement le cadavre, on le hache à coups de couteau quelquefois même on le mord, afin qu'il n'ose plus revenir molester les enfants qui naîtront dans la suite. Il est aussi d'usage dans certains pays de suspendre à leur cou un sachet magique, contenant du poil de chien, et d'autres compositions, afin de briser tous les charmes et tous les maléfices qu'on aurait à craindre de sa part, s'il revenait.

Fig. 9



Tchang-sien song tse.

Fig. 10



Le cadenas, gage d'une vie longue et heureuse.

ARTICLE III.

SUPERSTITIONS POUR LES ENFANTS.

I. Tai Souo 戴 鎖 *Le cadenas.*

Beaucoup d'enfants portent, suspendu à leur cou par une chaînette d'argent, un cadenas destiné à les enchaîner pour ainsi dire à l'existence, et empêcher qu'ils ne soient ravis par la mort à l'affection de leurs parents. Dans toutes les boutiques d'orfèvrerie on en voit de toutes grandeurs et de tous modèles. Quelquefois les bonzes ou les *Tao-che* 道 士 les passent eux-mêmes au cou des enfants. Il y a aussi les *Pé-kia-souo* 百 家 鎖, cadenas achetés avec l'argent provenant d'une cotisation. La vie et la mort dépendent de la volonté de Dieu seul, il n'est au pouvoir de personne d'enchaîner quelqu'un à la vie. Les faits se chargent du reste de prouver que la mort n'épargne pas plus ceux qui portent ces cadenas préservateurs, que ceux qui n'en portent point.

II. Tai kiuen 戴 圈 *Le collier.*

Le collier est un cercle en argent, assez grand pour être enlevé ou repris à volonté sans qu'il soit besoin de le disjoindre; il est généralement d'une seule pièce, et la tête peut passer facilement dans son ouverture. Ce collier est porté autour du cou, comme une imitation du collier des chiens. Plaise au Ciel, semble-t-on dire, que mon enfant soit aussi facile à élever et à nourrir que les petits chiens, qui ne sont presque jamais malades, qui ont toujours bon appétit, et meurent rarement. Telle est dans la masse l'idéal qu'on se forme de l'éducation de l'enfant : c'est l'élevage d'un petit chien.

D'autres, et j'ai entendu émettre cette opinion au *Hia-ho* 下 河, dans le *Kiang-sou* 江 蘇, prétendent que ce cercle d'argent, encerclera pour ainsi dire la vie dans le corps de l'enfant, et empêchera son âme de se séparer de son corps, de même que les cercles empêchent un tonneau de se disjoindre.

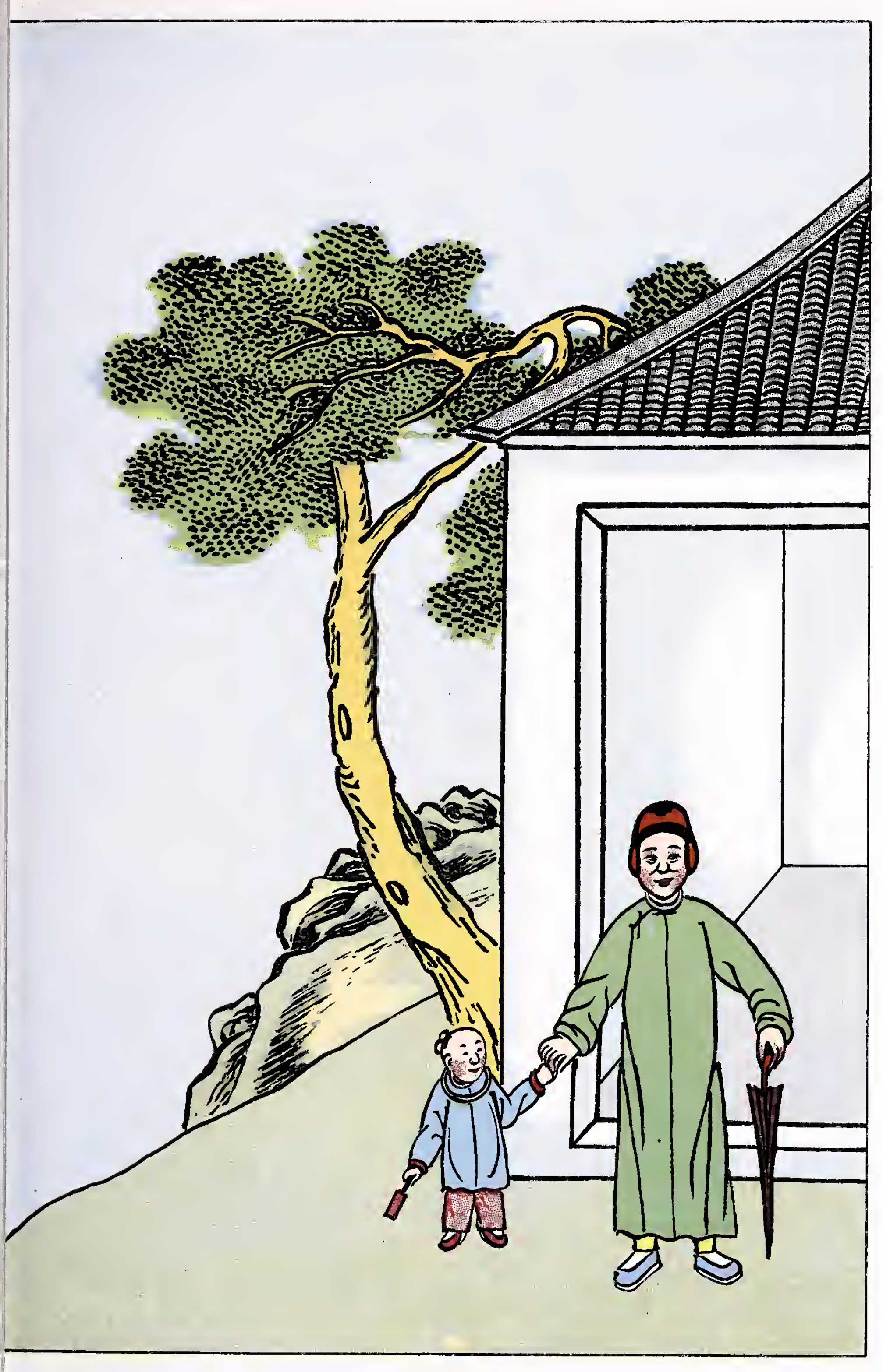
Vulgairement ce collier se nomme *Keou-kiuen* 狗 圈, collier de chien.

Il arrive souvent de voir des amis de la famille offrir un collier d'argent en signe de félicitations, quand naît un garçon.

Des parents craignant de ne pouvoir élever l'enfant, le prêtent soi-disant à un autre, et ce dernier par une fiction de langage devient son père sec, l'enfant est appelé son fils sec "*Kan-eul-tse*" 乾 兒 子, et il donne un collier à son fils adoptif.

On voit assez souvent des enfants qui portent une boucle d'argent passée dans le nez, à la manière des bœufs.

Fig. 11



Jeune enfant portant le collier.

Fig. 12



Le pendant d'oreille.

III. *Tai eul-tchoei-tse* 戴耳錘子
Les pendants d'oreilles.

Les garçons portent un pendant d'oreille, à une seule oreille, durant leur jeunesse, et souvent même jusqu'à un âge très avancé. On voit des jeunes gens de vingt ans et plus, porter leur pendant d'oreille soit en argent soit en or.

L'idée généralement en circulation pour cette pratique est la suivante.

Les petites filles seules portent des pendants d'oreilles : si j'en donne un à mon garçon, les mauvais diables, qui se plaisent à nuire aux enfants mâles, seront trompés par mon stratagème, en voyant son pendant d'oreille, ils le prendront pour une fille, et ne lui feront aucun mal. Quelques astrologues disent aussi que c'est pour tromper les constellations femelles, qui règnent sur la famille, et mettent à mort tous les descendants mâles.

D'aucuns donnent à ce pendant d'oreille la forme du poids d'une horloge, dans leur pensée il représente quelque chose de lourd, de difficile à soulever. Les Esprits malins ne pourront pas enlever d'ici-bas mon enfant chéri, ce poids le fixe sur terre, le rive à la vie. C'est en général l'oncle de l'enfant qui lui accroche le pendant d'oreille.

Quand il s'agit de l'enlever, les propres parents n'osent jamais y porter la main ; maintes fois j'ai été témoin du fait.

Pour tromper les mauvais génies qui sont censés avoir causé la mort d'un garçon, on donnera le nom de "fille" à celui qui naîtra ensuite.

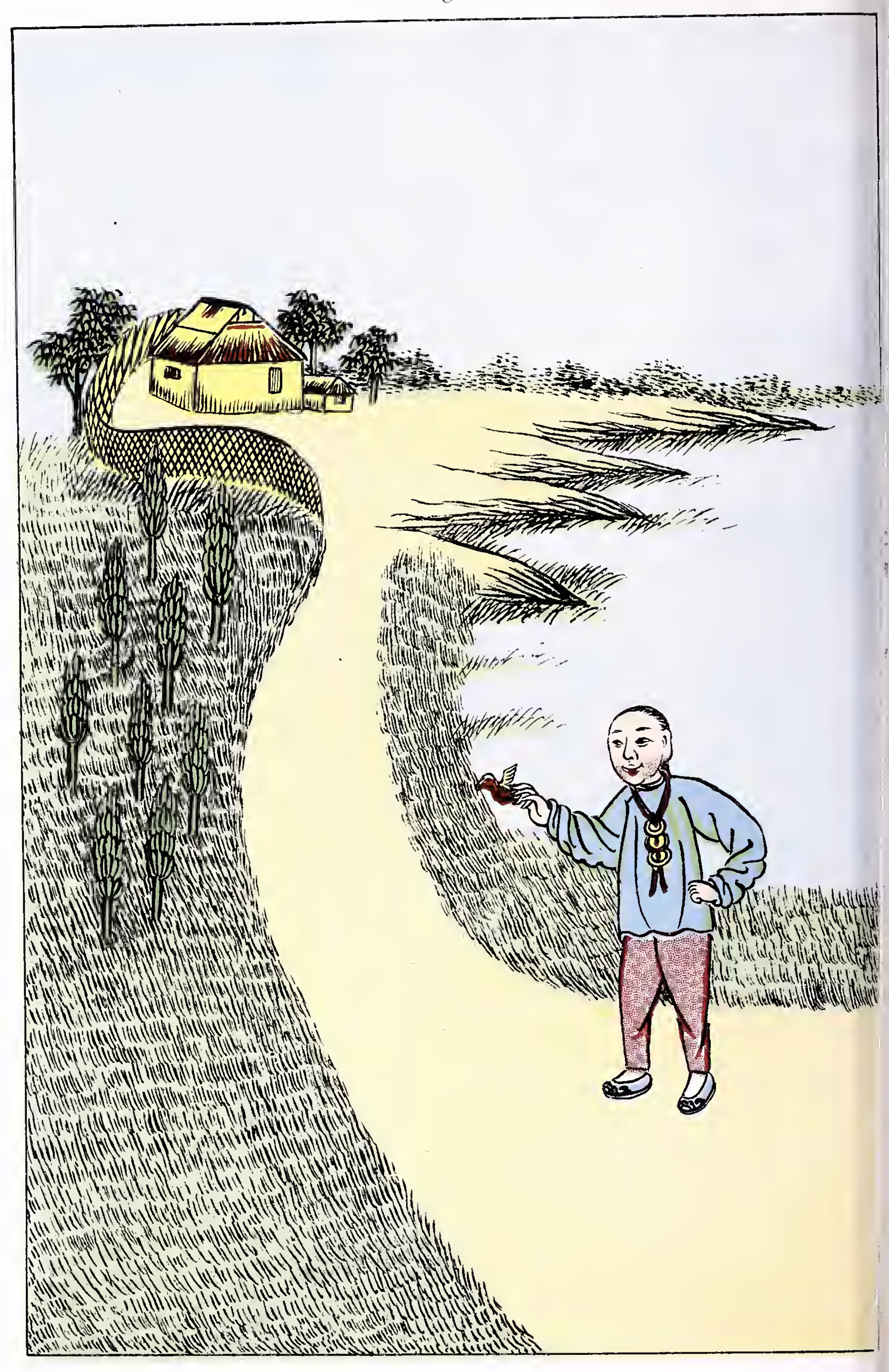
C'est souvent de là que viennent ces noms de *Ya-t'eou* 丫頭 fille, par lesquels on entend si fréquemment appeler certains enfants.

Dans le *Sou-tsien* 宿遷, le *Pi-tcheou* 邳州, et le *Hai-tcheou* 海州, on constate souvent que les petits garçons s'appellent de leur petit nom *Li-k'eou* 立扣, ou encore *Li-choan* 立閂, Ces expressions signifient qu'on les a grappillés, braconnés, liés soli-

dement, après s'être donné beaucoup de mal pour les obtenir.

C'est surtout dans les deux cas suivants qu'on trouve ces appellatifs: quand les parents ont été longtemps privés d'enfants, ou quand leurs aînés sont morts. La plupart du temps on donne à ces nouveaux-nés un pendant d'oreille, comme aux petites filles.

Fig. 13



L'enfilée de sapèques.

IV. Tai-ts'ien 戴錢 *Les sapèques.*

Cette pratique est, on peut le dire, universelle: dans certains pays, tous les enfants portent une ou plusieurs sapèques, suspendues à une corde rouge passée autour de leur cou.

Les sapèques du vieux temps, de la dynastie des *T'ang* 唐 ou des *Song* 宋 sont préférées. Parmi celles de la dynastie actuelle, les sapèques datées du règne de *K'ang-hi* 康 熙 ou de *Kia-k'ing* 嘉 慶 ont aussi de la réputation.

Cette enfilée de sapèques (on en compte quelquefois huit ou dix), est pour l'enfant une sorte de talisman de bon augure présageant pour lui un avenir prospère, la richesse et l'aisance, et elle remplace le cadenas: c'est plus commode et moins dispendieux.

———

V. *Tai pa koa* 戴八卦 *Les huit trigrammes.*

D'autres enfants portent également suspendue à une corde passée à leur cou, une assez large plaque de cuivre, d'argent ou de nacre, sur laquelle sont gravés les huit trigrammes de *Fou-hi* 伏羲, appelés "*Pa-koa*" 八卦; sur l'autre face de cette grande plaque ou médaille, sont gravés les *Che-eul chou* 十二屬, ou les douze animaux figurant les années dans le cycle de soixante ans. Quelquefois ces plaques ont la forme d'une vraie médaille, et portent des gravures représentant des talismans préservateurs, accompagnés de sentences superbes promettant des merveilles de prospérité pour l'avenir.

Fig. 14



L'amulette des huit trigrammes.

Fig. 15



Enfant portant la couronne de cheveux.

VI. Lieou kou 留箍 *La couronne de cheveux.*

Cet usage consiste à raser les cheveux sur le sommet de la tête, et à laisser au-dessus du front une couronne de cheveux. Défense absolue de raser cette couronne avant d'avoir atteint l'âge de seize ans, sans cette précaution on s'expose à une mort prématurée. Voici la raison de cette crainte. D'après les racontars des bonzes des "*Tao-che*" 道士, l'enfant avant d'arriver à l'âge mûr doit passer par des douanes, espacées sur le chemin de sa jeunesse, et s'il ne porte pas cette marque distinctive, on ne lui permet pas de continuer le chemin de la vie, il meurt.

Les diseurs de bonne aventure, après avoir pris connaisance des huit caractères déterminant le temps précis de la naissance d'un enfant, calculent l'année et le mois de sa vie, où il arrivera à telle douane, puis finalement à quel âge il aura passé la dernière: alors il peut raser sa couronne de cheveux, toutes les douanes passées, il n'a plus rien à redouter.

Nota. — *Il semble que dans certaines contrées cette manière de couper les cheveux soit comme devenue "la mode", indépendamment de l'idée superstitieuse qui lui a donné naissance. Dans ce cas, il me semble que les parents doivent absolument, non seulement éviter d'avoir recours au diseur de bonne aventure, mais encore bannir toute croyance à ces prétendus passages de douanes, sans quoi ils font une vraie superstition, en laissant cette couronne de cheveux à leurs enfants.*

Ces douanes sont au nombre de trente, on peut voir leurs noms dans un des chapitres qui suivront.

Cf. Wan-pao-tsiuen-chou 萬寶全書.

VII. Tchang houo-chang i-chang 穿和尙衣裳
Porter les habits de bonze.

Il faut bien avouer que parmi les familles qui donnent un habit de bonze à leurs enfants, plusieurs le font un peu par routine, sans idées bien arrêtées. Il est cependant difficile d'admettre qu'il n'y ait pas au moins une arrière-pensée d'implorer la protection des *Pou-sah* 菩薩 en revêtant l'enfant de l'habit de leurs prêtre, les bonzes.

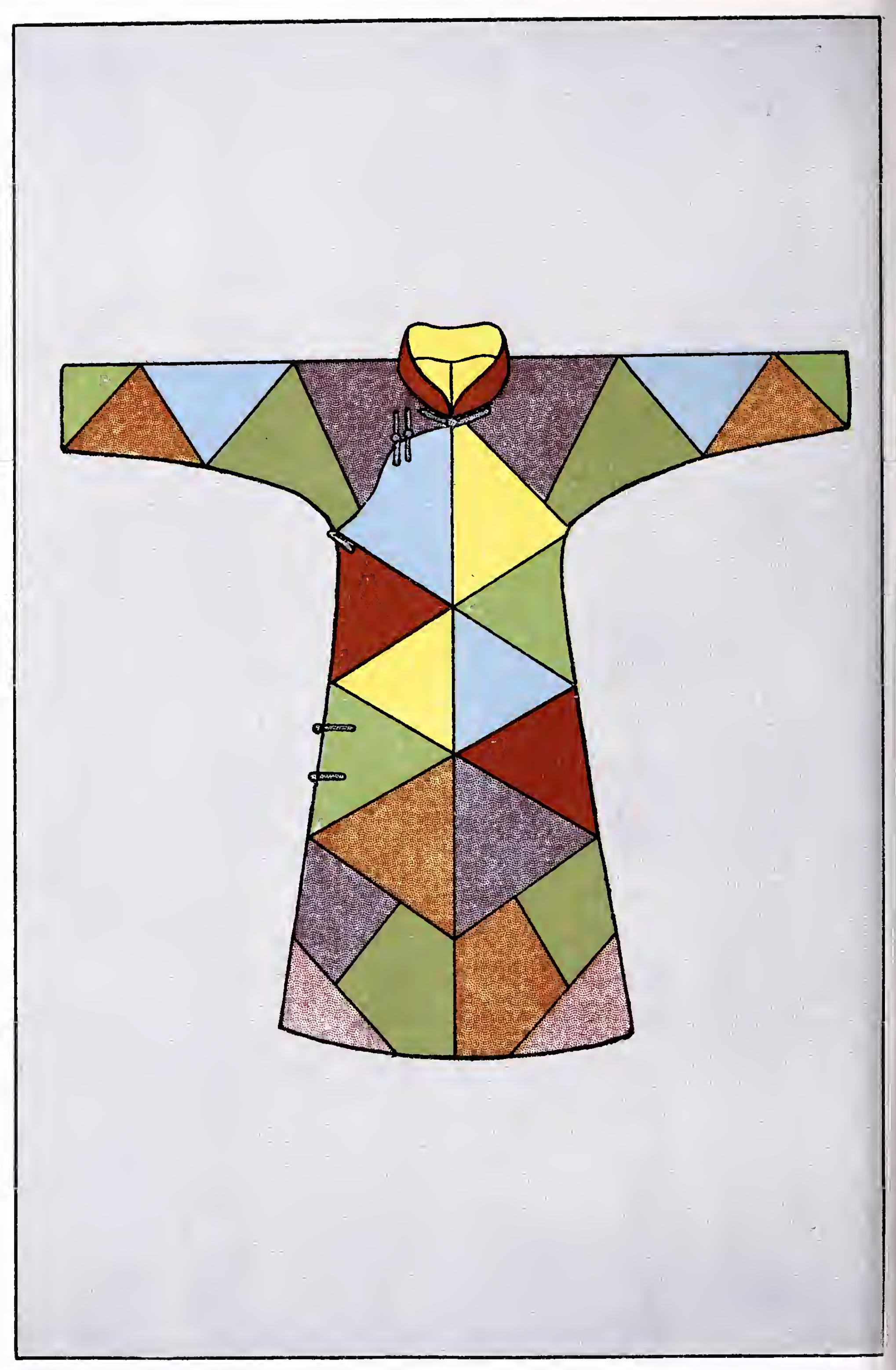
D'autres le font avec réflexion pleine et entière, ou même après un vœu explicite : Si le *Pou-sah* 菩薩 me donne un enfant, je promets que mon enfant portera les habits de bonze, jusqu'à tel âge.

Fig. 16



Forme de l'habit de bonze.

Fig. 17



Spécimen d'un habit des cent familles.

Pé-kia-i 百家衣 *Porter l'habit des cent familles.*

A ce que nous venons de dire relativement aux habits de bonze, se rattache la coutume d'aller quêter de porte en porte un morceau d'étoffe, et de confectionner, avec ces pièces bigarrées et disparates, l'habit de l'enfant sur lequel on veut attirer la protection des dieux. C'est l'enfant chéri de tous, tous le regardent comme leur fils, lui font cadeau d'un habit, comment ne pas espérer pour sa conservation, la toute particulière protection des Pou-sahs? Voilà le motif qui a donné lieu à cette singulière coutume.

A cette coutume superstitieuse se rattache celle dite du *Pé-kia-sien* 百家線. On va mendier un bout de fil, de porte en porte; de ces fils multicolores, on forme une sorte de pendentif, qui est suspendu à l'habit de l'enfant. Le but est le même que précédemment.

VIII. Chao pouo hai 燒 破 鞋 *Brûler des vieux souliers.*
Koa yu wang 掛 魚 網 *Tendre un filet de pêcheur.*

Il est admis de nos jours dans les milieux populaires, que les mauvais Esprits, qu'on a baptisés du nom de "*T'eou-cheng-koei*" 偷 生 鬼, essaient pendant les cent jours qui suivent la naissance d'un enfant, de voler son âme, Ces "*T'eou-cheng-koei*" 偷 生 鬼 ne sont autres que les âmes de jeunes filles, mortes avant leur mariage.

Elles ne sont pas considérées comme de vrais membres de l'humanité, et elles ne peuvent se réincarner en hommes dans la vie d'outre-tombe: c'est pour cela qu'elles errent par le monde, en quête d'une âme de garçon, qu'elles essaient de voler, afin de pouvoir, grâce à elle, être réincarnées en hommes dans le sein d'une mère.

Après un laps de cent jours ces voleuses n'ont plus aucun pouvoir sur la vie de l'enfant. Quand il arrive qu'un enfant meurt avant les cent jours expirés, on monte sur le toit de la maison pour maudire les "voleuses de vie", et les sommer d'avoir à rendre l'âme qu'elles ont ravie. Pour se mettre en garde contre un coup de main de leur part, on a recours aux procédés suivants:

1°. On recueille tous les vieux souliers qu'il est possible de trouver, et tous les jours, pendant cent jours, on brûle un morceau de ces vieilles savates auprès du berceau, afin que l'odeur fétide qui remplit l'appartement mette les voleuses en fuite.

2°. On prend un de ces grands filets de pêcheur, *Wang* 網, et on le dispose en forme de rideaux de lit, entourant bien l'enfant. Ces filets de pêcheur sont, on le sait, frottés avec du sang de porc, pour qu'ils soient plus résistants, et d'un plus long usage: on suppose de ce fait, que les "*T'eou-cheng-koei*" 偷 生 鬼, aperçevant des traces de sang sur le filet, prennent peur, et s'enfuient, sans oser nuire à l'enfant. En outre, chacune des mailles du filet donnent l'illusion d'un œil: en voyant tant d'yeux dirigés sur elles, elles prennent la fuite.

3°. Pour la même raison, on se sert aussi d'un crible, dont chacun des trous est un œil. *(Chai-tse)* 篩子 (crible).

IX. 治小孩病之符
Amulettes pour les maladies des enfants.

Innombrables sont les superstitions imaginées pour guérir les enfants malades. Les tao-che et les bonzes ont vu là une mine inépuisable à exploiter, aussi ont-ils multiplié les modes de guérison, en invoquant telle ou telle divinité, en éconduisant telle étoile néfaste, en pratiquant telle cérémonie. (On peut voir dans le Ve et le VIIe volume des Superstitions en Chine, de nombreux modèles de suppliques, diverses étoiles pernicieuses ou propices, et nombre de "*Tche-ma*" composés pour cet usage.) (1)

X. 乾親 *L'adoption sèche.*

Craint-on qu'un enfant meure, on le fait adopter par une autre famille, dont il prendra le nom; adoption purement nominale, qui n'est consolidée par aucun contrat, et qui ne donne aucun droit à l'héritage. Cette coutume repose sur l'idée superstitieuse qu'un mauvais destin est tombé sur la famille, et que le seul moyen de conserver un enfant, est de le passer fictivement à une famille plus favorisée.

Le jour où se conclut l'adoption sèche, le vrai père, pour souhaiter longue vie à son enfant, porte au père adoptif cent petits pains (ou la nourriture de cent ans); ce dernier donne à l'enfant un panier pour y renfermer les pains. On change aussi son petit nom, puis on lui passe au cou un cordonnet bleu, auquel on suspend un nombre de sapèques égal au nombre d'années du jeune adopté, en ayant soin d'ajouter une sapèque chaque année, jusqu'à l'âge de quinze ans, époque où un enfant est censé avoir passé les trente douanes périlleuses qui se trouvent disséminées sur le chemin du jeune âge.

---

(1) (Cf. Albums V et VII. Zi-ka-wei.)

XI. 辮子上掛紅布

Morceau d'étoffe rouge fixé à la queue de cheveux.

Quand un enfant a eu la variole une fois, on attache à sa queue de cheveux, un morceau de toile rouge. C'est comme un signe indicateur à *Sien-kou-lao-tai* 仙姑老太 de ne plus lui envoyer cette maladie une seconde fois.

XII. *Tao-ho-souo* 桃核鎖

Les cadenas de noyau de pêche.

On fait une apparence de cadenas en sculptant les noyaux de la pêche plate, nommée *P'an-tao* 蟠桃; la mère attache un de ces cadenas à chacun des pieds de l'enfant; elle se sert pour les lier, de la corde employée pour nouer sa tresse de cheveux. La pêche, on le sait, est le fruit qui confère l'immortalité, et qui est servie aux Immortels, à la fête du *P'an-tao hoei* 蟠桃會 chez *Wang-mou niang-niang* 王母娘娘. Le peuple croit que les cadenas en noyaux de pêche, procurent la longévité, enchaînent les enfants à la vie, et ont aussi une vertu secrète pour écarter les mauvaises influences.

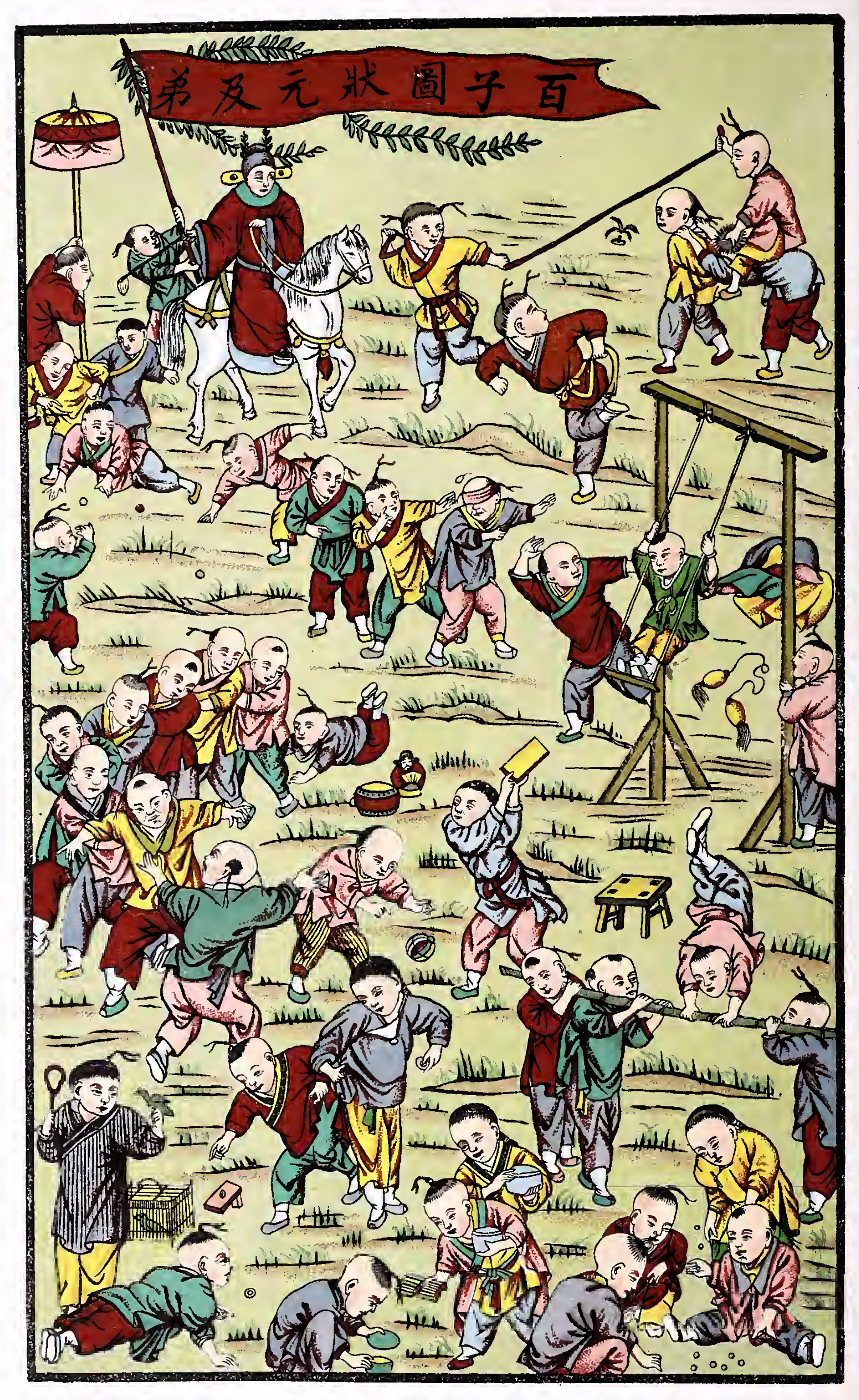
Dieu de la longévité sortant d'une pêche,

Fig. 49



Porte-bonheur. Puissiez-vous avoir cinq garçons vigoureux, riches, montant de dignité en dignité!

Fig. 19bis



Allusion aux cent enfants de *Wen wang*. Ayez cent enfants, et que l'un d'eux soit reçu premier académicien !

XIII. T'choang 床 *Le lit de l'enfant.*

Le berceau du nouveau-né, s'il est fait en bois spécial, contribue lui aussi à assurer l'avenir de l'enfant qu'on y déposera. Les bois les plus réputés sont le bois de pêcher, "*T'ao-chou*" 桃樹, qui confère la longévité; le bois de jujubier "*Tsao chou*" 棗樹, parce que le mot *Tsao* 棗 se prononce comme *Tsao* 早 de bonne heure: c'est un pronostic que l'enfant arrivera de bonne heure aux dignités. Une troisième espèce de bois employé pour ce lit, c'est le bois de sapin, *Song-chou* 松樹, parce que cet arbre est toujours vert, et qu'on a coutume de peindre le dieu de la Longévité tout près d'un sapin: c'est donc un gage de longue vie. Un berceau confectionné avec ces trois espèces de bois, réunit toutes les chances d'un avenir brillant.

ARTICLE IV.

PASSER LES DOUANES.

過 關 *Kouo koan.*

Tout enfant pendant sa jeunesse doit passer une série de douanes, espacées soit de mois en mois, soit d'années en années sur le chemin de sa vie: ce n'est qu'après le passage de la dernière douane, dans sa seizième année, que tout péril a disparu.

Nous avons vu précédemment que la couronne de cheveux qu'on laisse sur la tête des enfants, est comme un passe-port, un "laissez-passer", grâce auquel l'enfant parvient à se délivrer des tracasseries des Esprits-douaniers, qui molestent ces voyageurs novices sur le chemin de l'existence.

Nous donnerons ici les noms des trente douanes à passer, sans entrer dans le détail des précautions à prendre tel jour, tel mois et telle année pour traverser chacune de ces passes difficiles.

Qui voudra en avoir la théorie compléte, pourra consulter l'ouvrage intitulé: "*Wan-pao-ts'iuen-chou* 萬 寶 全 書". Là il trouvera toutes les images de ces trente douanes, et tous les moyens inventés à plaisir pour les passer franc de port.

1ère Douane — La douane des quatre saisons, où habite un mauvais diable.

2ème ,, — La douane des quatre colonnes.

3ème ,, — La douane du diable *Nieou Wang* 牛 王 (Roi-bœuf).

4ème ,, — La douane de la porte du diable, où habite un Esprit méchant.

5ème ,, — La douane de l'ébranlement de la vie.

6ème ,, — La douane de l'impasse.

7ème ,, — La douane de la poule d'or qui se précipite dans un puits.

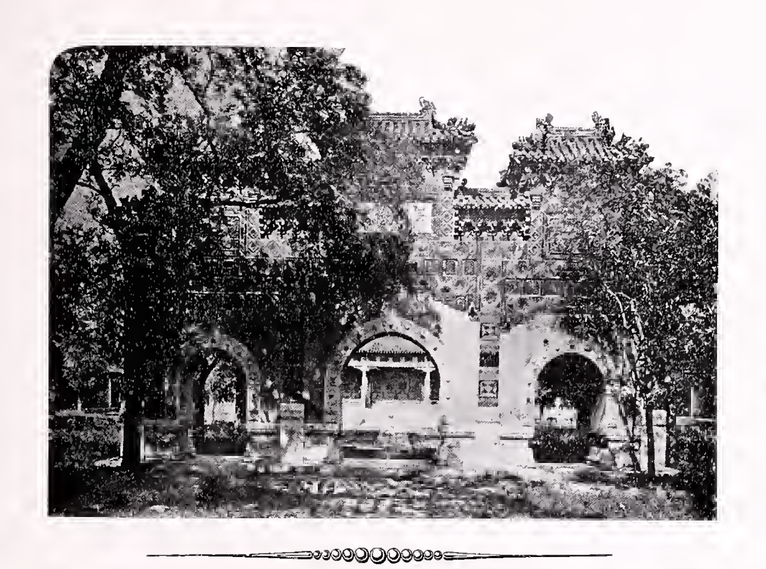
8ème ,, — La douane des parties sexuelles.

9ème Douane — La douane des cent jours. (1)
10ème ,, — La douane du pont brisé.
11ème ,, — La douane du pied rapide (parce qu'on y reçoit des coups).
12ème ,, — La douane des cinq diables.
13ème ,, — La douane du cadenas d'or.
14ème ,, — La douane du serpent de fer.
15ème ,, — La douane du bain.
16ème ,, — La douane du tigre blanc.
17ème ,, — La douane des bonzes.
18ème ,, — La douane du chien céleste.
19ème ,, — La douane des convulsions.
20ème ,, — La douane du cadenas et de la clef. (Il faut ouvrir la porte).
21ème ,, — La douane du coupe-boyaux.
22ème ,, — La douane du brise-tête.
23ème ,, — La douane des mille jours.
24ème ,, — La douane des pleurs nocturnes.
25ème ,, — La douane du bouillon brûlant.
26ème ,, — La douane de l'enfouisseur d'enfants.
27ème ,, — La douane de courte-vie.
28ème ,, — La douane des flèches du maréchal.
29ème ,, — La douane des eaux profondes.
30ème ,, — La douane de l'eau et du feu.

1	四季關煞	11	急脚關	21	斷腸關
2	四柱關	12	五鬼關	22	打腦關
3	牛王關煞	13	金鎖關	23	千日關
4	鬼門關煞	14	鉄蛇關	24	夜啼關
5	撞命關	15	浴盆關	25	湯火關
6	直難關	16	白虎關	26	埋兒關
7	金鷄落井關	17	和尚關	27	短命關
8	下情關	18	天狗關	28	將軍劍關
9	百日關	19	天弔關	29	深水關
10	斷橋關	20	開關鎖關	30	水火關

(1) Le "T'eou-cheng-koei" n'a plus aucun pouvoir sur l'enfant qui a passé cette dernière douane; son pouvoir expire donc au bout de cent jours révolus. Cf. Superstitions pour les enfants, paragraphe VIII.


104



CHAPITRE II.

LES FIANÇAILLES ET LE MARIAGE.

紅 事

Hong che

ARTICLE I.

LES FIANÇAILLES. (1)

Dans les mariages Chinois, les entremetteurs, nommés *Mei-jen* 媒人, jouent un rôle prépondérant. Quand ils ont pérégriné de la famille du mari dans celle de la fiancée, après maints bons repas, alors que les ouvertures sont faites pour le futur mariage, et que, des deux côtés, on est tombé d'accord sur la somme d'achat que versera le fiancé, pour acquérir sa future, alors on passe des paroles aux écrits.

(1) Les quelques usages superstitieux pour les fiançailles et pour les noces, que nous énumérons dans cet article, ont plusieurs points communs avec eux qu'a énumérés le R. P. Wieger dans son ouvrage intitulé "Rudiments". Nous y avons ajouté les coutumes locales du *Ngan-hoei* et du *Kiang-sou*, en omettant les pratiques non admises dans nos pays.

1er Billet—*T'sao-pa-tse* (Brouillon du contrat.) 草 八 字, ailleurs diversement nommé *Ho-soan-t'ié* 合 算 帖, ou encore *Cheng-keng* 生 庚. Le fiancé écrit sur ce billet les deux caractères du cycle désignant l'année de sa naissance, les deux caractères désignant le mois, les deux caractères du jour, et les deux caractères marquant l'heure: ainsi, on a une somme de huit caractères:

$$2+2+2+2 = 8$$

c'est de là que vient son nom : Billet des 8 caractères (Brouillon du...) La famille de la fiancée, au reçu de cette information, envoie des indications identiques sur la naissance de la jeune fille. Ce billet est échangé afin que, d'après ces données, les diseurs de bonne aventure déterminent si le destin du fiancé s'accorde avec celui de la fiancée. Ces devins de profession confrontent leurs caractères avec les cinq éléments : métal, bois, eau, feu et terre ; ils confrontent de même les deux animaux du cycle, qui ont présidé à la naissance des deux futurs, pour savoir s'ils vivront en bonne harmonie. D'après les règles de l'art, ils en déduisent des pronostics heureux ou néfastes pour le mariage. Ces règles sont basées sur l'antipathie ou la concorde de tel animal cyclique avec tel autre: v.g. le tigre est l'ennemi du serpent; sur la juxtaposition ou l'incompatibilité de tel élément avec tel autre, par exemple de l'eau avec le feu. Ceci fait, le choix d'un bon jour est aussi arrêté; du reste, le calendrier impérial, appelé vulgairement *Hoang li t'eou* 皇 歷 頭, marque ponctuellement les jours noirs (défavorables) et les jours jaunes (favorables). Comme on peut le voir, ce premier échange des documents de naissance, est une espèce de ballon d'essai, pour voir si le mariage projeté est susceptible d'une solution heureuse, ou si, au contraire, il y a des obstacles fondamentaux d'après les lois superstitieuses de la bonne aventure. Dans le cas où l'union est jugée possible, on échange un nouveau billet, dit :

2°. Billet.—*Ting t'sing t'ié* 定 親 帖: c'est le billet de fixation du jour où on conclura les fiançailles; il est envoyé par le fiancé à la famille de sa future. Par cette pièce, le fiancé fait savoir à la famille de sa fiancée qu'il a fait étudier soigneusement

la question par les maîtres de l'art, et que d'après les documents de naissance, rien ne paraît s'opposer à la conclusion des fiançailles. En outre ces hommes ont fixé l'échange du contrat pour tel jour de tel mois : c'est ce que j'ai l'honneur de vous notifier.

3°. Billet.—"*T'choan-keng t'ié*" 傳庚帖. C'est le vrai contrat de fiançailles. Il s'appelle encore: *Hia-chou* 下書, et cette formalité est vulgairement connue sous le nom de *Kouo-li* 過禮. Ce contrat est en partie double; c'est encore le fiancé, qui le premier envoie son contrat à la fiancée, ou plutôt à sa famille. Il est accompagné des arrhes fixées par les entremetteurs. Ces arrhes consistent dans une somme d'argent versée à la famille de la fille, et dans tout un attirail d'épingles à cheveux, de pendants d'oreille, d'anneaux, de bracelets, de joyaux…, suivant la fortune des fiancés. La famille de la future a elle même préparé un contrat de fiançailles conçu à peu près dans les mêmes termes que le précédent, et qu'elle envoie à la famille du fiancé, en réponse à celui qu'elle vient de recevoir. Les fiançailles sont alors conclues au point du vue juridique, et sous les plus favorables auspices. Le mariage doit être heureux. A l'occasion des présents offerts, il se glisse souvent des habitudes qui frisent plus ou moins la superstition.

ARTICLE II.

LE MARIAGE.

Détermination de l'époque.

C'est d'ordinaire la famille de la fille qui fixe le mois où aura lieu le mariage, et celle du mari qui détermine le jour des noces. De là, les deux pièces suivantes à échanger.

A.) *Pièce pour fixer le mois du mariage.* — Le choix du mois dépend de l'animal cyclique qui a présidé à la naissance de la fille. Voici en cela les règles à suivre.

Si la fille est née l'année du

雞 *Ki*	coq, le mariage doit êtrec élébré	à la septième	lune.
兎 *T'ou*	lièvre,	à la septième	,,
虎 *Hou*	Le tigre exige que le mariage	à la deuxième	,,
猪 *Tchou*	Le porc soit célébré.	à la troisième	,,
龍 *Long*	Le dragon	à la quatrième	,,
牛 *Nieou*	Le bœuf	à la cinquième	,,
鼠 *chou*	Le rat	à la sixième	,,
猴 *Heou*	Le singe	à la huitième	,,
蛇 *Ché*	Le serpent	à la neuvième	,,
犬 *K'iuen*	Le chien	à la dixième	,,
羊 *Yang*	Le mouton	à la onzième	,,
馬 *Ma*	Le cheval	à la douzième	,,

B.) *Pièce pour fixer le jour du mois.* — La fille a fixé le mois, le mari, à son tour, reprend ses droits et fixe le jour du mois où aura lieu le mariage. Cette pièce s'appelle: *Kia-t'siu-t'ié* 嫁娶帖, ou vulgairement *Hia-t'siu-t'ié* 下娶帖, Envoyer la pièce pour les noces, ou le billet de mariage.

Quelque temps après avoir expédié cette lettre, le fiancé fait porter ses présents pour urger la livraison de sa fiancée: ces présents sont renfermés dans une boîte rouge, c'est un avertissement de se tenir prêt et de tout disposer pour le jour fixé par les devins.

La famille de la fiancée envoie le trousseau de la mariée,

meubles, ustensiles, habits, et cadeaux de bon augure, variant suivant le pays. Ce sont: des feuilles d'immortelle, *Wan-nien-t'sing* 萬年青, pour souhaiter longue vie; des branches d'armoise, pour chasser les influx néfastes; des fleurs de pivoine, *Mou-tan-hoa* 牡丹花, présage de fortune; des grenades, *Che-lieou* 石榴, présage de nombreux enfants. Ces fruits contiennent un grand nombre de pépins pierreux, nommés "*Tse*" 子 en chinois; or ce caractère *Tse* 子 est l'identique de *Tse* 子 enfant. On offre aussi des jujubes, *Tsao-tse* 棗子 qui se prononce comme *Tsao tse* 早子: (ayez) vite des enfants! des châtaignes, *Li-tse* 栗子, identique comme prononciation aux deux caractères *Li tse* 立子: mettez au jour des enfants; du son, *Fou-tse* 麩子, expression qui fait penser à *Fou-tse* 富子, fils riche.

Un cadeau toujours bien accueilli en cette occasion, c'est le présent des 7 graines "T'si tse li".

Toute la délicatesse roule sur des jeux de mots. Le caractère *Tse* 子 de pépin, graine, se prononce comme le caractère *Tse* 子 de fils.

Voici quelques-uns des fruits qui composent ces présents.

Le nénuphar, le tournesol, les pépins de citrouille, de courge, de pastèque, la grenade, la châtaigne, la poire, la pêche.

Les premiers ont une quantité de pépins: c'est le présage d'une nombreuse descendance.

La châtaigne et la poire *Li-tse*, *Li-tse*, comme prononciation rappellent *Li tse* 立子, constituer une descendance.

La pêche est le fruit de l'immortalité.

Autant de termes de favorable augure.

———

ARTICLE III.

LE DÉPART DE LA FIANCÉE.

Avant de monter en chaise pour aller chercher sa fiancée, le jeune homme fait des prostrations devant les tablettes du Ciel et de la Terre, et devant les tablettes des ancêtres, ce après quoi, il va se prosterner devant ses parents, et dans toutes les maisons voisines. On a eu soin de placer dans sa chaise un jeune enfant: c'est lui souhaiter d'avoir bientôt un héritier.

Après les cérémonies d'usage à l'arrivée du fiancé dans la famille de son beau-père, et après le repas, on donne au futur une paire de bâtonnets, et deux bols à vin enveloppés dans du papier rouge: il est censé ainsi emporter le bonheur et l'abondance de la famille. On a eu soin de tourner l'avant des chaises de la mariée et de son époux dans la direction où se trouve l'Esprit de la joie ce jour-là. Le calendrier impérial et les autres ouvrages superstitieux indiquent cette direction.

Quelquefois, la fiancée est emballée comme un colis dans une sorte de grande caisse en bois, et cadenassée par les pieds. Des hommes transportent cette caisse d'emballage dans la chaise rouge, au sommet de laquelle est représentée une licorne portant un enfant mâle.

Derrière la chaise de la mariée, sont suspendus un crible, *Chai-tse* 篩 子, et un miroir, *King* 鏡, pour rendre propice tout ce qui pourrait être défavorable.

A l'arrière de la chaise est encore suspendu un calendrier impérial, *Li-teou* 歷頭: c'est de bon augure; enfin, la fiancée elle-même porte suspendu à sa boutonnière un petit miroir, qu'elle n'enlève qu'après s'être assise sur le lit nuptial. Ce miroir est ordinairement en cuivre, et peut prendre des dimensions assez respectables. On pourra voir, ci-joint, la photographie d'un de ces miroirs acheté dans le *Hai-tcheou* 海 州: il a environ huit pouces de diamètre, l'avers est poli et luisant comme une glace, le revers est orné de deux circonférences en relief, et des quatre caractères:

Fig. 20



Miroir en cuivre.

Ou tse teng kouo 五子登科, qui signifient: que tes cinq fils arrivent aux grades universitaires!

Au centre, une boucle soudée sur la plaque de métal permet de le suspendre par une corde ou une ceinture. Les jeunes mariées du Nord du *Kiang-sou* 江蘇, s'attachent cet instrument sur le ventre, le jour où elles se rendent en chaise dans la maison de l'époux, et lorsqu'elles remontent en chaise à porteurs pour retourner chez elles, quelque temps après le mariage.

Les femmes choisies pour faire partie de l'escorte d'honneur, pendant le trajet de la maison paternelle de la jeune fille à celle de son mari, doivent être nées sous les auspices d'un animal cyclique, vivant en bonne harmonie avec celui qui a présidé à la naissance du mari. Si ces animaux étaient ennemis, la paix et la prospérité du futur ménage seraient en danger.

Voici les diverses inimitiés existant entre ces animaux du cycle.

Le cheval hait le bœuf,
Le mouton ,, ,, rat,
Le coq ,, ,, chien,
Le tigre ,, ,, serpent,
Le lièvre ,, ,, dragon,
Le porc ,, ,, singe.

D'après ces données, on choisit les compagnes de la jeune mariée.

———

ARTICLE IV.

INTRODUCTION DE LA FIANCÉE DANS LA MAISON DU MARI.

A l'arrivée du cortège nuptial dans la demeure du mari, on tire de la chaise rouge la cage contenant la mariée, et on la transporte dans la grande salle de réception. (Plus souvent, la jeune femme est simplement assise dans sa chaise). Pendant cette opération, un homme dont l'animal cyclique de naissance peut vivre en bonne harmonie avec ceux des fiancés, brûle un chapelet de pétards devant la porte d'entrée.

Quand la fiancée descend de sa cage, elle est protégée par un crible, en guise de bouclier contre les mauvais esprits. Les uns prétendent que les trous du crible ne laissent passer que l'influx heureux, d'autres expliquent diversement le phénomène. Les nombreux trous du crible, disent-ils, ressemblent à autant d'yeux braqués sur les mauvais génies, qui auraient la velléité de nuire à la jeune épouse, ce que voyant, ils sont pris d'épouvante, et s'enfuient. Souvent on projette sur la jeune fille les influx du bonheur, à l'aide d'un miroir qui réfléchit les rayons lumineux sur sa personne. Ailleurs, elle porte simplement sur elle un miroir en cuivre, destiné à écarter toute influence pernicieuse, comme nous l'avons vu précédemment. Dans certains pays, v.g. *Houo-tcheou* 和州, *Han-chan-hien* 含山縣 (*Ngan-hoei* 安徽), on pratique à l'arrivée de la jeune épouse la cérémonie dite: vaporisation du vinaigre "*Hiang-tan*" 香潭 (voir ce titre). Le vinaigre, qui au contact du fer brûlant, se précipite en colonne hors du creuset, est un indice de la croissance rapide de la fortune du nouveau ménage.

La fiancée, en descendant de sa chaise, doit poser le pied sur une selle de cheval. La selle, en chinois, se nomme *Ngan* 鞍, et a la même prononciation que le caractère *Ngan* 安, paix, tranquillité.

Pour cette opération, on lui fait quelquefois chausser un soulier de son mari.

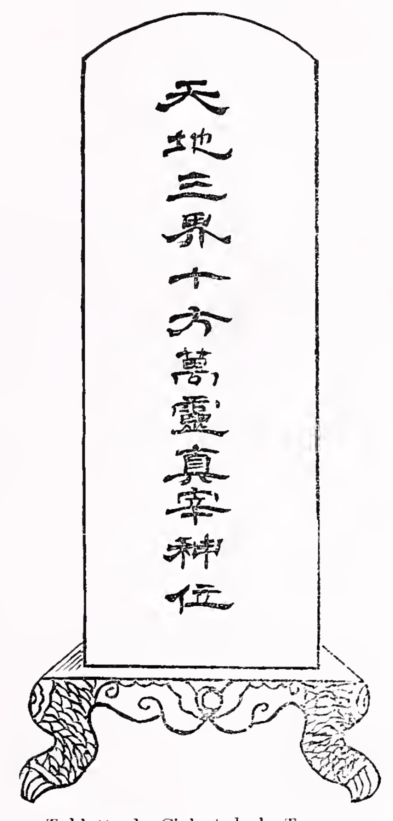
Fig. 21



Introduction de la fiancée dans la maison du mari.
Le soulier et la selle.

Souvent encore, sous la selle est placé le bât d'une bête de somme, appelé *Chao-tai* 袑 袋, sorte de bissac, ce qui est la prononciation de *Chao tai* 捎 代: apporter une descendance, (avoir de nombreux enfants).

Avant l'arrivée des époux pour les cérémonies du mariage, il est de coutume, dans les contrées au Nord du *Kiang-sou,* de préparer un boisseau, sur lequel on pose une balance et une enfilade de sapèques. Le boisseau, qui sert à mesurer les céréales, est le symbole de l'abondance; la balance, instrument des transactions commerciales, est un gage de bon succès dans le commerce; enfin, les sapèques, qui constituent comme l'unité monétaire en Chine, figurent au vif la fortune, si avidement convoitée. Cette coutume est tout à la fois un souhait de bonheur et de richesse aux nouveaux époux, et une sorte de talisman producteur des biens désirés; y manquer causerait infailliblement préjudice à l'avenir des deux contractants.



Tablette du Ciel et de la Terre.

La fiancée est conduite devant la table sur laquelle est érigée la tablette du Ciel et de la Terre, des bougies sont allumées et l'encens brûle.

Le jeune fiancé vient se placer à ses côtés, puis tous deux font la prostration profonde devant la tablette; ils répètent la même cérémonie devant la tablette des ancêtres, ensuite devant l'image du dieu du foyer "*Tsao-kiun*" 竈君, ils se saluent ensuite mutuellement, et le mariage est fait.

On conduit les deux époux dans la chambre nuptiale, tous deux vont s'asseoir sur le lit, la jeune fille tient les yeux baissés.

C'est le commencement de la cérémonie abominable connue sous le nom de *Nao-sing-fang* 鬧 新 房, c-à-d. du dévergondage dans tous ce que ce mot comporte de désordonné. Pendant trois jours et trois nuits, tous viennent à tour de rôle voir la nouvelle mariée, et épuiser leur répertoire de propos impudents. Il est reçu qu'un vieillard en cheveux blancs peut, pour la circonstance, tenir le langage du jeune homme le plus dissolu. Ce sont là des horreurs du paganisme, où il semble que la notion même de la pudeur ait disparu.

Fig. 22



Nao sing fang. Plaisanteries grivoises.

Dans plusieurs localités, il est d'usage que les jeunes mariés se rendent au temple des ancêtres, *T'se-t'ang* 祠 堂, et fassent la prostration devant les tablettes des ancêtres. J'ai vu cette cérémonie se pratiquer dans le *T'ai-p'ing fou* 太 平 府. Dans tous les cas, la jeune mariée devra toujours offrir des mets devant la tablette de son beau-père, et de sa belle-mère, s'ils sont morts: c'est son devoir de femme mariée. (1)

Si la jeune mariée venait à mourir avant d'avoir accompli cette cérémonie, Conficius statue que son cercueil ne doit pas être porté dans la salle du plus ancien des aïeux; que sa tablette ne doit pas être placée auprès de celle de son auguste belle-mère. Son mari ne s'appuiera point sur un bâton, ne portera pas de souliers de paille, et ne pleurera pas sur elle dans un appartement écarté.

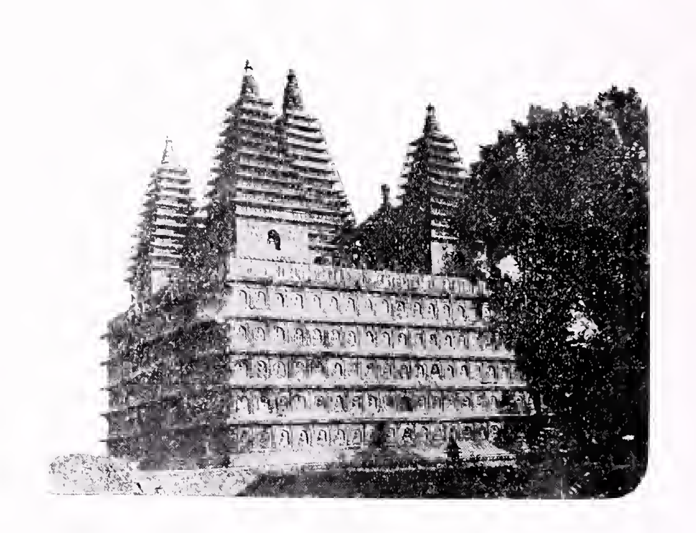
Le corps de la défunte sera reconduit dans sa famille pour y être enterré, parce qu'elle n'a pas rempli ses devoirs de belle-fille. (2)

---

(1) *Li-ki* 禮 記 chap. V. *Tseng-tse-wen* 曾 子 問 三 月 而 廟 見 稱 來 婦 也 擇 日 而 祭 於 禰 成 婦 之 義 也.

(2) Cf. *Li-ki* chap. *Tseng-tse-wen* 曾 子 問 où sont rapportées les propres paroles, de Conficius consacrant ces usage:

孔 子 日 不 遷 於 祖 不 祔 於 皇 姑 壻 不 杖 不 菲 不 次 歸 葬 於 女 氏 之 黨 示 未 成 婦 也.





CHAPITRE III.

MORT ET FUNÉRAILLES.

白 事

Pé che

ARTICLE I.

AVANT LA MORT.

Dès que se manifestent les premiers symptômes d'une mort probable, si le malade est un enfant, on pratique toujours "le rappel de l'âme," (voir ce titre). Souvent même on rappelle l'âme des personnes plus avancées en âge. Je l'ai vu faire pour un jeune homme marié, père de famille, âgé de vingt-quatre ans.

Après avoir accompli ce rite sans succès, beaucoup ont recours à une suprême et dernière ressource: c'est d'apporter le *pou-sah* dans la demeure du mourant. Cette cérémonie s'appelle *T'ai-pou-sah* 抬菩薩 (apporter le *pou-sah*).

On va dans une des pagodes du pays, chercher la statue d'un "*pou-sah*" en réputation, on la place sur une sorte de chaise-autel,

fixée sur deux brancards, quatre hommes prennent Sa Majesté sur leurs épaules, deux autres précèdent, frappant sur le tam-tam à coups redoublés, pour avertir que le dieu passe, et lui faire honneur; les pétards ne sauraient manquer, inutile d'en faire mention! Quand le cortège arrive à la porte de la maison du malade, on vient lui faire les honneurs de la réception, puis on le prie de vouloir bien guérir le malade, ou du moins d'indiquer un remède efficace contre son mal. Cela fait, on conduit le dieu dans la boutique d'un pharmacien, afin qu'il daigne faire choix du remède adapté à la maladie en question. Un ou deux "*tao-che*" se tiennent de chaque côté du *pou-sah* qui repose sur les épaules des porteurs. Le pharmacien tourne le dos, et indique du doigt un des tiroirs contenant ses drogues. Si le *pou-sah* ne remue pas, c'est signe que le remède ne vaut rien; s'il avance ou s'il recule, ou plutôt si ses porteurs le font avancer ou reculer, juste au moment où l'apothicaire désigne un remède, c'est le bon, c'est celui là qu'il faut se procurer à tout prix. Inutile de dire que les pharmaciens spéculent fortement sur la crédulité populaire, pour vendre fort cher un remède ordinaire.

Le trousseau mortuaire.

Dans le cas d'une maladie grave, dès qu'il y a danger de mort, on s'empresse de préparer des habits pour le mort. Voici en quoi consiste le trousseau mortuaire.

A). *Pour un homme.*—Des bottes et un chapeau de cérémonie sans panache rouge, (ces deux articles sont d'ordinaire confectionnés en papier); la semelle des bottes doit être molle et flexible: les morts ne peuvent porter de chaussures à dure semelle; — une robe longue et un manteau *(Wai-tao).* Ces vêtements ne peuvent avoir des boutons en cuivre, ils seraient trop lourds, et le mort ne pourrait pas les emporter dans l'autre monde. Voilà pour les habits extérieurs.

Les habits de dessous, culotte et gilet, doivent être ouatés, même en été.

B). *Pour une femme.*—Une robe, un manteau et un voile, puis les habits intérieurs comme précédemment.

Tous ces habits doivent être neufs, autant que possible; ils ne peuvent être garnis de fourrures, ou confectionnés avec des poils d'animaux, par conséquent les tissus de drap de flanelle sont strictement prohibés, de crainte que le mort ne soit réincarné dans le corps d'un animal.

D'ordinaire, parmi les classes populaires, les habits de dessous sont de toile blanche.

Les autres vêtements sont de couleur, au goût de chacun. Le rouge et le jaune sont cependant deux couleurs réservées aux gradués et au mandarins. La soie et le satin ne sont pas défendus.

Les deux ligaments appelés *Kio-tai-tse* 脚 帶 子, qui lient l'extrémité inférieure de la culotte au-dessus du pied, et la ceinture proprement dite, *Tai-tse* 帶 子, sont soigneusement omis: on se sert d'un simple fil en guise de ceinture.

La raison, la voici : la ceinture, *Tai-tse* 帶 子, a en chinois la même prononciation que *T'ai tse* 擡 子 (emmener les enfants, emporter les enfants).

Or, comme on redoute avant tout qu'il ne prenne fantaisie au mort d'emporter ses enfants avec lui dans l'autre vie, on ne lui donne point de ceinture.

Cette coutume repose, comme on le voit, sur un pur jeu de mots. Pour une raison semblable, on évite de mettre les boutons dans les boutonnières, *K'eou-tse* 鈕 子, parce que cette expression se prononce comme *K'eou tse* 扣 子, "voler les enfants".

Il faut aussi éviter à tout prix que le moribond ne vienne à expirer sur le lit de famille, qui serait hanté. Dans les pays du Nord, où le lit de famille, *K'ang* 炕, est construit en pisé, on dit que dans le cas où le malade mourrait sur ce lit, il serait condamné dans l'autre monde à porter des briques de terre sèche.

On a donc grand soin de préparer un autre lit, quelquefois même une simple porte placée sur deux bancs, et d'y coucher le mourant; quel que soi sont état de faiblesse, il doit y être transporté dût-il en mourir de suite: qu'il meure, mais suivant les règles !

Ceux qui assistent le mourant ont grand soin d'enlever les rideaux de son lit: ces rideaux, dit-on, ressemblent à un filet de pêcheur, et si le moribond venait à mourir entouré par ces mailles de tissu, il serait changé en poisson dans l'autre vie.

Une coutume plus cruelle consiste à enlever l'oreiller de dessous la tête du malheureux mourant, afin de lui enlever toute possibilité de voir ses pieds. S'il pouvait voir ses pieds en expirant, de grands malheurs tomberaient sur ses enfants. Cette coutume déraisonnable accélère certainement la mort dans plusieurs cas.

ARTICLE II.

APRÈS LA MORT.

Dès que le malade a rendu le dernier souffle, le premier soin est de regarder le calendrier, vulgo *Hoang-li-t'eou* 皇歷頭, pour voir si c'est un jour faste ou néfaste, dans le cas où ce jour est marqué comme néfaste, on suspend un crible et un miroir au-dessus de la porte.

Le crible ne laisse passer que les bonnes influences, et le miroir a la vertu de changer le malheur en bonheur.

On procède à la toilette du mort après cette opération préliminaire: on commence d'abord par le laver, puis on change la tresse de fils noirs de sa queue, en une tresse bleue. Quelqu'un prend du coton, ou une serviette, et lui essuie le visage. C'est alors qu'on revêt le mort de ses habits mortuaires, que nous avons décrits plus haut.

Des banderolles de papier sont affichées à la porte, pour faire connaître que quelqu'un de la famille est mort. Ces banderolles varient de forme suivant les contrées, dans plusieurs pays même il n'y en a point, on se contente d'afficher quelques caractères sur les murs extérieurs de la maison.

Ces dispositifs achevés, quand la nuit est venue, les gens de la famille allument des lanternes et s'en vont en pleurant informer le garde-champêtre céleste du quartier, le *T'ou-ti-lao-yé* 土地老爺, que quelqu'un de la famille est mort. Ils le supplient de se montrer indulgent à son endroit, alléguant que pendant sa vie il était faible ou infirme, marchant péniblement. Après une explosion de pétards et l'offrande d'encens, chacun retourne chez soi. Le second jour tous retournent, lanternes à la main, à la pagode du *T'ou-ti-lao-yé* 土地老爺, cette fois, il s'agit de ramener l'âme du défunt, qui est censée avoir reçu l'hospitalité dans la pagode. Mais où est-elle logée ? Pour la trouver, les gens frottent une sapèque le long du mur de la pagode, là où elle semble se coller, (soit imagination, soit qu'une toile d'araignée la retienne un tant

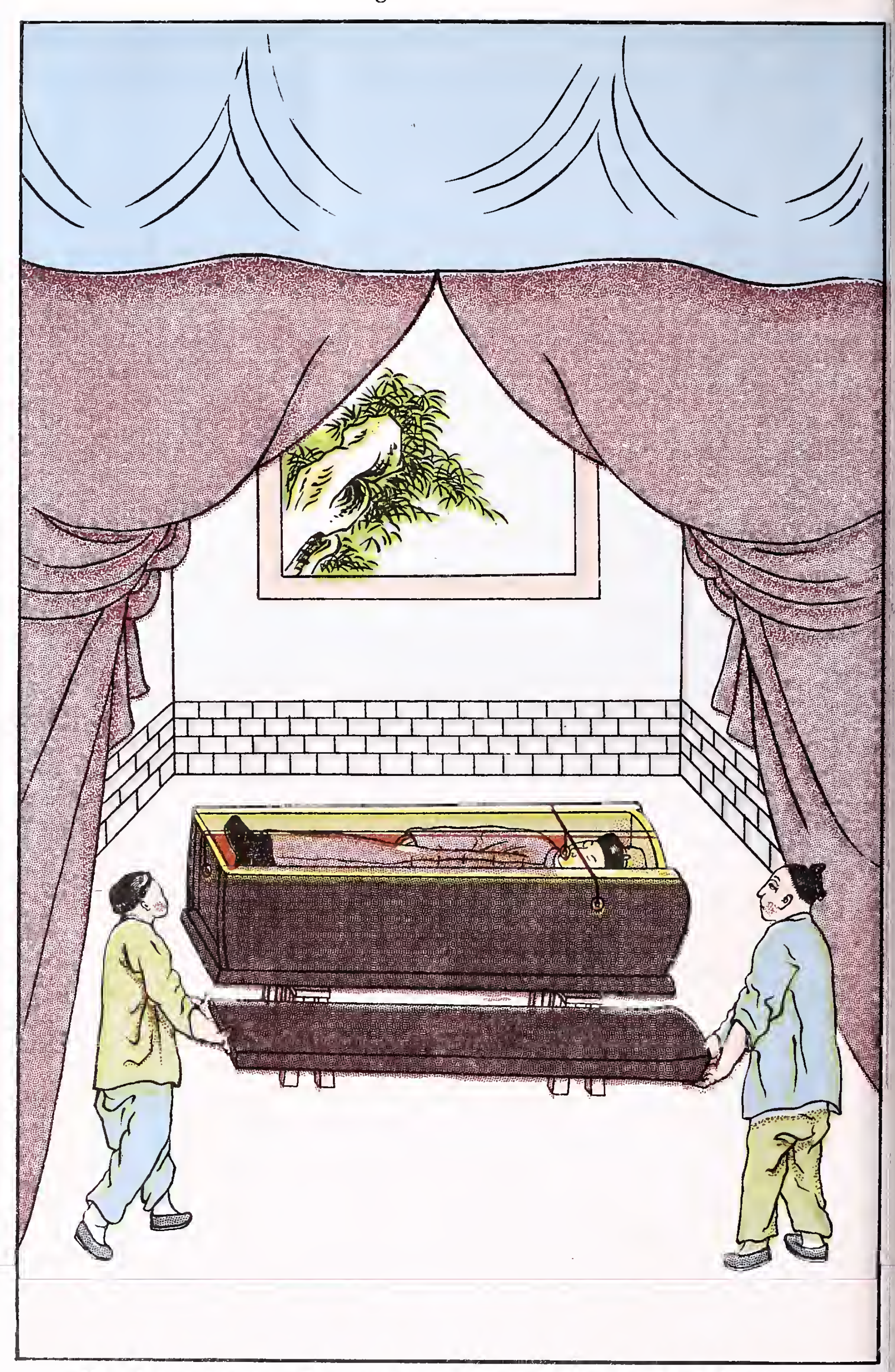
soit peu,) là habitait l'âme du défunt, et on l'emmène.

De retour à la maison, des provisions de voyage sont déposées dans une sorte de bissac en papier, qu'on place dans un palanquin en papier, ou dans un char, suivant les divers pays. Cela fait, on invite le défunt à monter dans ce véhicule en papier, pour entreprendre le grand voyage de l'éternité. On met le feu au véhicule et le mort est parti pour l'autre vie. Souvent dans cette occasion, on brûle quelques-uns de ses vieux souliers après avoir pris la précaution de couper la semelle en deux, et on les lui envoie dans l'autre monde.

Souvent aussi une petite table recouverte d'une couche de cendre a été placée près de la chaise ou du char, afin de fournir un point d'appui au mort et de lui permettre de monter plus facilement en chaise: chacun s'empresse d'examiner s'il ne verrait point sur la cendre quelque chose de ressemblant à l'empreinte d'un pied.

Une coutume assez extraordinaire consiste à attacher au cou du défunt deux flocons de coton pour lui donner à emporter la misère de la famille et la crainte d'avoir trop de filles.

Fig. 23



Han k'eou t'sien. Sapèque serrée dans la bouche du défunt.

ARTICLE III.

LA MISE AU TOMBEAU.

Le défunt doit être déposé dans son cercueil un jour faste, au risque d'empester tout le quartier; quelque familles attendent un, et même deux jours, pour la mise au tombeau.

Dans ce dernier cas un grand couteau de cuisine est placé sur le cadavre, couché dans son lit funèbre. Cet instrument de fer tranchant est lourd et peut servir d'arme: le défunt est mis dans l'impossibilité de s'enfuir, son âme ne peut donc plus revenir molester les survivants.

Pour plus de clarté, nous mentionnerons brièvement les superstitions communes, concernant le cercueil lui-même, puis nous indiquerons les divers objets disposés dans la chambre mortuaire.

1°. *L'ensevelissement du défunt, et son cercueil.*

Dans les pays du Bas-kiang, le cercueil est muni d'un gros clou, appelé *Tse-suen ting* 子孫釘: «le clou de la postérité». Cela est considéré comme capital pour obtenir une nombreuse descendance. Cette coutume n'existe guère dans le Nord. Par contre, tous, au moins dans le *Ngan-hoei*, mettent une sapèque dans la bouche du mort.

Quelquefois on lui maintient la bouche entr'ouverte au moyen d'un petit coin en bois; d'autres fois, on lui ouvre la bouche en desserrant ses dents serrées par les convulsions de l'agonie. Il y a tout un dispositif pour cette opération solennelle. Deux fils, ou deux ficelles sont posées en croix sur son cercueil ouvert, l'une dans le sens de la longueur, l'autre dans le sens de la largeur. Elles doivent se croiser juste au-dessus de la bouche du mort, couché dans le cercueil.

Au point de jonction des deux fils, on suspend un troisième fil, à l'extrémité duquel est attachée une sapèque, qui descend juste dans la bouche du mort. On l'y laisse pendant quelque

temps, puis on la retire. C'est cette sapèque qui se nomme *Han-k'eou-t'sien* 啥口錢: sapèque serrée dans la bouche.

Le fils aîné, s'il est encore jeune, la porte respectueusement suspendue à son cou, en guise d'amulette. S'il n'en veut pas, on en fait cadeau à une autre famille, pour l'aîné de leurs enfants.

Il ne sera pas inutile de faire remarquer ici que beaucoup d'enfants païens, qui portent des sapèques suspendues à leur cou par une ficelle rouge, ont une sapèque dite *Han-k'eou-t'sien* 啥口錢, et une autre sortie de la bouche du *Pé lao-yé* 白老爺 (voir Démonifuges).

Souvent on verse un peu de riz dans la bouche du défunt, avant d'enlever le petit coin de bois: c'est le repas du départ.

Voyons maintenant comment on a préparé le cercueil, dernière demeure de tout homme ici-bas. Au fond du cercueil sont disposés des petits sachets composés de chaux, cendre et terre; le nombre de ces sachets égale le nombre des années du mort. S'il a soixante ans, on dépose soixante sachets. Ces trois substances sont empaquetées dans du papier "*P'i-tche*" 皮紙.

On ajoute quelquefois une couche de coton en guise de matelas. — A la tête du cercueil, on place un oreiller nommé *Ling-kio-tchen* 菱角枕, mot à mot: "oreiller-macre", à cause de sa ressemblance avec la forme cornue du macre.

Cet oreiller est composé de deux moitiés juxtaposées; dans cet oreiller on ne met ni paille ni balle, mais seulement de la cendre et de la chaux. La partie supérieure est en étoffe rouge et les deux cornes sont tournées en haut, la partie inférieure est bleue, ses deux cornes sont tournées en bas. On dirait la juxtaposition de deux croissants. La tête du mort repose au milieu du croissant supérieur; il est revêtu de sa toilette funèbre, on le couvre d'une couverture ouatée, rouge, juste de largeur du cercueil. Une dernière fois on lui a mis du riz dans les mains, afin qu'arrivé au village des chiens faméliques, qu'il doit traverser en se rendant dans l'autre monde, il puisse leur jeter cette nourriture pour les apaiser.

Ce riz se nomme *Ta-keou-che* 打狗食.

D'autres, plus prévoyants encore, y joignent deux bâtonnets, en guise de gourdins dont le mort pourrait user, si ces chiens affamés persistaient à vouloir le mordre. Un miroir est placé verticalement à ses pieds afin que l'image du mort qui s'y reflète, tienne lieu de mort subséquente: mort deux fois d'un coup, il ne mourra plus!

Les richards couchent le cadavre sur de petits lingots d'argent, ou d'or: c'est le comble du bonheur, l'avenir de leurs descendants est en sûreté. *(Voir cette ancienne coutume, chap. V. Artic. IV.)*

Beaucoup de personnes riches sont aussi parées de leurs bijoux, et cette coutume excite souvent la convoitise des voleurs: de là à violer les sépultures, il n'y a qu'un pas. La loi chinoise punit ce crime de la peine de mort.

Après que la toilette du mort a été mise au complet, et qu'il est bien couché sur son lit de repos, on prend une serviette très propre, qu'on trempe dans l'eau chaude, on la passe une dernière fois sur le visage du défunt, puis on cloue la bande de toile nommée: *Tsing-k'eou-pou* 淨口布, qui recouvre en entier la partie inférieure du cercueil, sous le couvercle. Elle est destinée à empêcher la poussière de pénétrer dans le cercueil, et de tomber sur le visage du mort.

Il ne reste plus maintenant qu'à fermer le cercueil. On a eu soin de prendre trois cheveux à la tresse du mort, on les enroule autour de trois des gros clous préparés pour clouer le couvercle du cercueil, c'est ce qu'on nomme: "*Wan-ting*" 彎釘, ou encore *Tchoan-ting* 轉釘.

Ici encore, c'est un jeu de mots entre les deux expressions *Wan-ting* 彎釘, entourer la pointe, le clou, et *Wan-ting* 晚丁, descendants.

De même on joue sur la prononciation de *Tchoan-ting* 轉釘 entortiller autour d'un clou, et *T'choan-ting* 傳丁, propager sa descendance. C'est donc en somme le présage d'une nombreuse postérité.

Dès que l'ouvrier se prépare à enfoncer à coups de marteau les gros clous préparés pour clouer le cercueil, le fils du défunt, à genoux près de la dépouille mortelle de son père, lui crie: "N'aie pas peur! on va clouer le cercueil".

Dans plusieurs contrées, c'est le fils lui-même qui enfonce le premier clou.

De même, quand précédemment on a cloué la bande de toile dite *Tsing-k'eou-pou* 淨口布, le fils a dû avertir son père de retirer ses mains, de peur que les pointes ne viennent à le blesser.

Quand le cercueil a été bien préparé, on le place sur deux bancs au milieu de la chambre mortuaire, en attendant l'enterrement.

2°. *Autour du cercueil.*

A la tête du cercueil, en avant, entre la porte d'entrée, par conséquent, et le cercueil lui-même, une petite table a été dressée. Il importe de bien savoir ce qu'on y place, car c'est là comme le centre de toutes les superstitions.

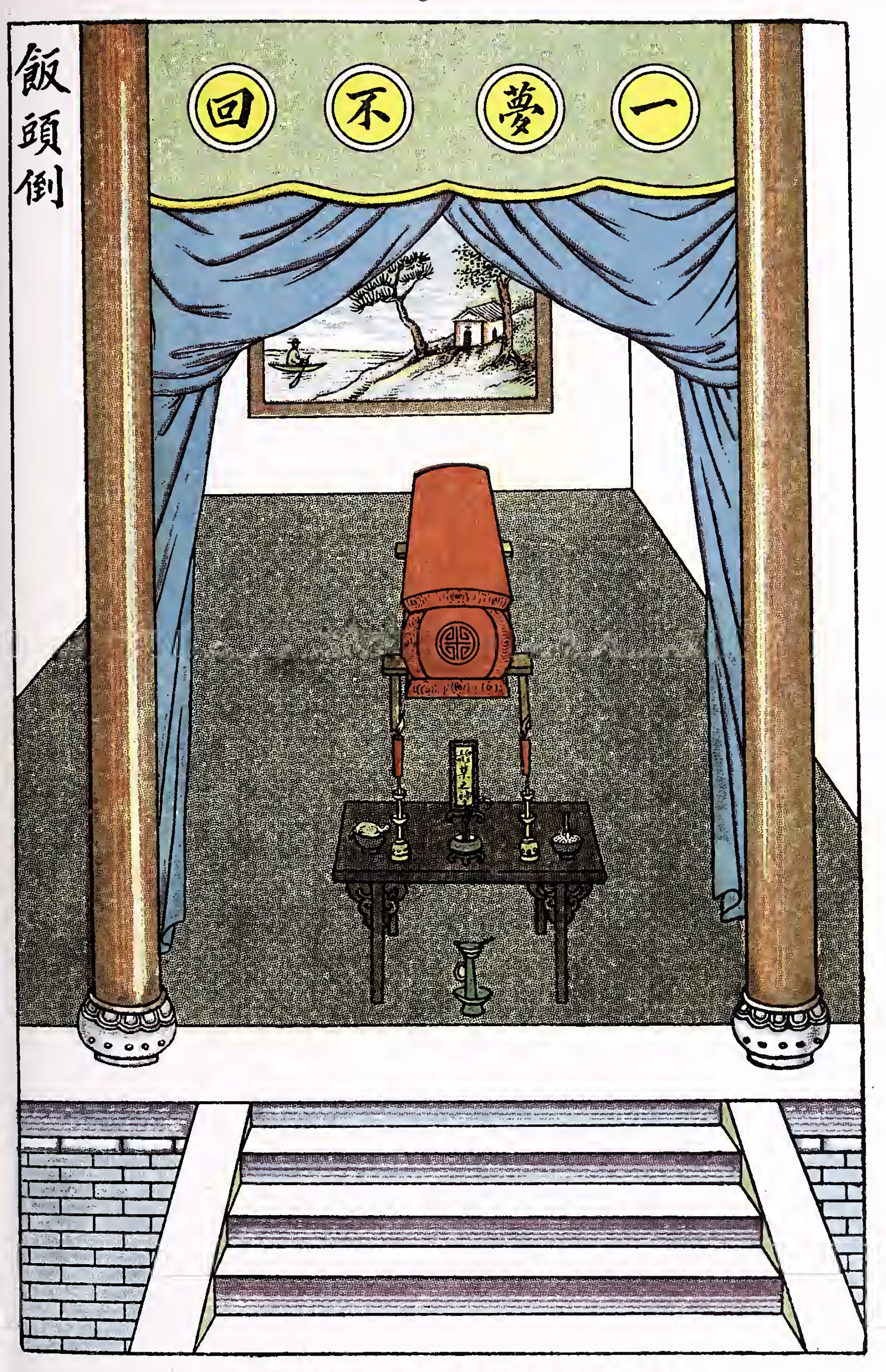
A). Au milieu de la petite table s'élève le siège de l'âme, appelé soit *Ling-tsouo-tse* 靈座子, soit *Hoen-p'ai-tse* 魂牌子. C'est une tablette en papier, une sorte de poche ou de grande enveloppe rouge rectangulaire, censée contenir l'âme du défunt dont on a écrit le nom dessus.

B). A gauche de cette tablette on place un bol de riz, sur le milieu on a fixé un œuf cuit ou dur et dont on a percé la partie supérieure, deux bâtonnets sont plantés tantôt dans l'œuf lui-même, tantôt dans le riz, suivant les pays. Ce riz se nomme *Tao-t'eou-fan* 倒頭飯, le riz de derrière la tête.

C). A droite de la tablette, dans un grand bol, on a posé un coq tué, mais non cuit; il a été plumé entièrement, on ne lui a laissé que les grandes plumes de la queue; sa tête est tournée vers le cercueil.

D). Au milieu de la table, devant la tablette, figure un brûle-encens, dans lequel on a allumé de l'encens en poudre.

Fig. 24



Tao-t'eou-fan. Le riz de derrière la tête.

E). De chaque côté de la tablette se dressent deux chandeliers, munis de deux bougies qui brûlent sans interruption.

F). Sur le bord de la table, en côté, se place une petite lampe chinoise, alimentée avec de l'huile.

G). Plusieurs ajoutent à ce dispositif, une paire de bâtonnets, un verre à vin, un pot de vin, une cuvette pour la toilette, et une paire de souliers la semelle coupée en deux, et enveloppés dans une serviette.

Sous le cercueil, entre les deux bancs, on place une lampe (à sept mèches, assez souvent) qui brûle jour et nuit (*T'si-sing teng* 七星燈).

Derrière la lampe, on a fixé un miroir où se reflète l'image du cercueil. Ce cercueil compte pour deux, il n'y aura plus de mort de sitôt dans la famille. Souvent la lampe est placée sur une pierre qui sert à moudre les grains.

La figure ci-jointe représente ce qui vient d'être décrit.

3°. *Cérémonie du Fong-ling* 封靈.

Le troisième ou le cinquième jour après la mort, les riches invitent les bonzes, pour aider l'âme à passer le pont (sans doute le pont de la douleur, jeté sur le torrent rouge, et du haut duquel les deux diables Courte-vie et Prompte-mort, précipitent dans les flots les âmes qui s'y engagent). (1)

Les bonzes viennent en procession, puis, quand la nuit est venue, ils vont se placer devant la demeure du défunt. En avant de la porte d'entrée, un simulacre de pont a été construit avec des tables, placées les quatre pieds en haut; chaque pied de table soutient une lanterne allumée.

A la tête du pont a été dressé un siége élevé, où monte le principal bonze, la tête ceinte du chapeau à cinq cornes. Du haut de ce siège, il marmotte des incantations, puis jette des gâteaux que les curieux se disputent les uns aux autres; les bonzes s'en vont, et la cérémonie est finie.

---

(1) Cf. Yu-li-t'chao-t'choan 玉歷鈔傳 Traité sur l'enfer.

4°. *Ce qui se passe autour du cercueil.*

Que le cercueil reste plus ou moins longtemps à la maison avant l'enterrement, peu importe: c'est à la tablette, siège de son âme, que se rapportent toutes les superstitions en usage.

Chaque personne qui va à l'enterrement doit apporter du papier-monnaie, qu'elle présente à celui qui est destiné d'office pour introduire les visiteurs.

Elle brûle ensuite du papier-monnaie, et offre ses condoléances au fils du défunt, qui ne répond que par des prostrations de remerciement, taut il est censé devoir être oppressé par la douleur.

La tablette reste exposée quarante-neuf jours, c'est-à-dire jusqu'à la fin des sept septaines.

Pendant ce laps de temps, il y a une suite de repas donnés et de présents reçus. Parmi ces derniers, figurent les "*Wan-tchang* 輓帳, sortes de grandes inscriptions sur des pièces rectangulaires de satin, de soie, ou de drap, qu'on portera le jour de l'enterrement, en l'honneur du défunt.

Pendart que le cercueil repose sur les deux bancs, les petits enfants passent dessous pour obtenir du courage.

C'est ainsi que nous les verrons manger l'œuf placé sur le bol de riz, au chevet du mort, pour se donner du courage. On joue sur le mot "*Tan*" 蛋, œuf, et "*Tan*" 膽, courage. Avaler cet œuf, c'est avaler du courage.

ARTICLE IV.

L'ENTERREMENT.

1°. *Préliminaires de l'enterrement.*

Presque partout, on mande un géomancien, maître ès "*Fong-choei*", pour inspecter le pays environnant, et choisir un emplacement avantageux pour lieu de sépulture. A lui aussi d'indiquer dans quelle direction doit être tourné le cercueil : de cette orientation dépendent la fortune, les grades littéraires, ou une nombreuse postérité ; du choix judicieux du terrain dépend l'influx du bonheur. (1)

D'ordinaire, le géomancien, après avoir déterminé l'emplacement favorable, prend un coq vivant, et trace sur le sol une sorte de croix avec le bec du volatile, puis il y verse de l'eau-de-vie.

Les gens fortunés font une cérémonie solennelle pour pointer le caractère *Tchou* 主 sur la tablette du défunt.

Pour cela ils invitent un gradué, qui, en grand costume, monte majestueusement sur une estrade, prend avec solemnité un pinceau trempé dans du vermillon, puis appose le fameux point sur le haut du caractère *Tchou* 主: cela s'appelle *Tien tchou* 點 主, pointer le caractère 主. Cette cérémonie coûte gros, mais aussi quel honneur ! Ce rite est accompli soit dans le temple des ancêtres, soit au cimetière.

Dans ce dernier cas, il faut encore inviter un personnage distingué pour faire des prostrations à la terre, sur le bord de la fosse creusée pour recevoir le cercueil. C'est ce dernier officiant qui se nomme *Se-t'ou* 祠 土. Celui qui a pointé le caractère *Tchou* 主, s'appelle *Tien-tchou-koan* 點 主 官.

2°. *La levée du corps.*

Les bonzes ou les "*Tao-che*" sont réunis autour du cercueil, les prières sont terminées, le papier-monnaie brûle à foison, on va sortir le cercueil, c'est le moment solennel, les lamentations

(1) Cf. Fong-choei. Chapitre VIII. Art. II.

battent leur plein. Un des "*Tao-che*" armé d'un grand couteau de cuisine, frappe un coup sur le cercueil, et brise un bol vide d'un second coup: c'est pour réveiller le mort, et l'avertir qu'il doit se tenir prêt, qu'on va se mettre en route.

Immédiatement après, on soulève le lourd cercueil et on le transporte au milieu de la rue, ainsi que la table sur laquelle est placée la tablette du défunt.

Le fils du mort est prosterné, et s'appuie sur le cercueil; il est en grand deuil, il porte le bonnet nommé *San-leang-koan* 三樑冠, bonnet à trois poutres, ainsi appelé à cause de sa forme particulière.

Les bonzes l'invitent à prendre la tablette de son père, et à la rentrer à la maison, après quoi il sort de nouveau et suit le cortège, en s'appuyant sur les brancards. Il fait des prostrations aux porteurs, en les suppliant de porter doucement son vieux père. Au cas où ils ne rempliraient pas bien leur devoir, il est armé d'une sorte de bâton, autour duquel est enlacée une longue bande de papier blanc, et nommé *Tao-sang-pang* 倒喪棒, pour frapper ceux qui cahoteraient trop le mort dans son cercueil. (1)

Sur le haut du cercueil trône un coq, attaché par la patte à l'un des brancards. Le nom du coq, *Ki* 雞, a la même prononciation que "*Ki*" 吉 bonheur; c'est de bon augure. (2)

Notons que si le mort n'a qu'un seul garçon en bas-âge, on prend les grands moyens pour l'empêcher de l'emporter dans l'autre monde. Quand le cercueil sort de la maison, on place le bébé dans un grand panier, qu'on hisse jusqu'au faîte de la maison, au moyen d'une corde passant sur une poulie fixée à une poutre. L'enfant se trouve ainsi en dehors de sa portée, et force est bien au mort de partir sans lui.

3°. *Ordre du cortège funèbre.*

a). Deux hommes portent en tête du cortège deux grands

---

(1) Dans plusieurs régions, cette banderolle de papier blanc nouée à un roseau, sert de guidon indicateur, destiné à montrer au mort le chemin du cimetière.

(2) Cf. Chapitre X. Article VIII.

fanions, ou drapeaux de papier blanc, appelés "*Yn-lou fan-tse*" 引路旛子, ou Guidons, destinés à indiquer la route au mort.

b). Puis vient le semeur de papier-monnaie, qui tient à la main un panier contenant sa provision de monnaie de papier, qu'il jette le long de la route pour acheter le "droit de passage". (1)

c). Deux grands personnages en papier, nommés *T'ong-niu* 童女, *T'ong-nan* 童男, la première, munie d'un bol à thé et d'une théière, (c'est une jeune fille); le second, un jeune homme, porte une pipe. Leur charge consiste à servir le mort dans l'autre vie.

d). Deux miniatures de montagnes, l'une appelée *King-chan* 金山, la montagne d'or, confectionnée avec du papier doré; l'autre, *Yn-chan* 銀山, la montagne d'argent, faite de papier argenté: le défunt n'aura qu'à extraire l'or et l'argent de ces mines inépuisables. (2)

e). Deux hommes portent la chaise de voyage du mort, *Lou-kiao* 路轎, confectionnée en papier.

f). Il y a aussi des chevaux portant leurs cavaliers, le tout en papier, bien entendu.

g). Deux fiers-à-bras en papier, nommés *K'ai-lou-chen* 開路神, ou *Ta-lou-koei* 打路鬼, hérauts chargés d'ouvrir le passage, et de disperser les intrus qui obstrueraient le chemin.

L'un est armé d'une massue et l'autre brandit une hache.

h). Viennent ensuite les tablettes du mort "*P'ai*" 牌, à l'instar des grands mandarins, qui ont toujours une foule d'enfants pour porter leurs insignes, *Kang-p'ai* 扛牌. Le mort est censé monté en grade dans l'autre monde, il est accompagné de ses insignes mandarinaux.

i). Au bout de bàtons, sont portés des insignes spéciaux qu'on peut voir dans les processions diaboliques, "*T'siuen-fou*

(1) Cf. Chapitre III. Article VII.

(2) Deux pagodes célèbres, élevées sur deux ilots du *Kiang*, portant ce nom, ont été bâties en face de la ville de *Tchen-kiang* 鎭江, au *Kiang-sou* 江蘇.

loan-kia". Ce sont des mains, des haches, des marteaux etc..., le tout en étain.

Les gens fortunés font porter ces instruments devant le cercueil; ils sont sculptés en bois, et garnis d'une feuille d'étain qui les recouvre.

j). Vient le cortège des *Tao-che*, ou des bonzes, vêtus de *Kia-cha* 袈裟, sortes de chappes bigarrées, et jouant de la flûte, battant le tam-tam, ou marmottant leurs prières.

k). Quatre gradués, faisant l'office de cérémoniaires, conduisent le deuil.

4°. *Au cimetière.*

Dès qu'on est sorti de la ville, ou du village, tous ces insignes sont brûlés pour les envoyer au service du mort dans la vie d'outre-tombe; (quelquefois cependant on les brûle au cimetière). On ne conserve d'ordinaire que les deux grands guidons de papier blanc, *Yng-lou fan-tse*, qui seront plantés sur la fosse du mort, de chaque côté du cercueil, pour que son âme puisse retrouver facilement son tombeau, après ses courses dans les airs. (1)

Pendant qu'on dépose le cercueil en terre, on brûle du papier-monnaie, la musique joue, les pétards font fureur, les lamentations redoublent, et tous sont prosternés à terre.

Très souvent encore on brûle une chaise en papier, pour servir de véhicule à l'âme du mort, qui va être introduite aux enfers par *Yng-koei t'ong-tse* 引鬼童子, ou diable introducteur.

Chacun des morts a un caractère écrit sur le front: "Honorable pénitent", "obéissant..." etc... C'est le dieu du foyer, *Tsao-kiun* 竈君, qui écrit sur le front de ses dévots ces caractères, qui les recommandent à la clémence du dieu des enfers.

Bien souvent on voit dans la campagne, dans les champs, ou sur le flanc des collines, des cercueils simplement recouverts de paille ou d'herbes sauvages; il est bon d'en savoir les raisons.

Trois motifs dictent d'ordinaire cette manière de faire.

---

(1) Cf. *Fan-tse* 旛子. Guidons. Chap. V. Art. VII.

1°. L'époque où on doit porter le mort en terre a été jugée néfaste, les devins ont déclaré qu'un enterrement fait ces jours là, porterait malheur aux survivants : alors on dépose seulement le cercueil à terre, on le recouvre sommairement pour attendre un jour favorable où la cérémonie devra se faire.

2°. L'emplacement avantageux pour y déposer le défunt, n'a pas encore été trouvé. Les géomanciens ne sont pas d'accord; ou bien il s'agit de se procurer un bon terrain, et le propriétaire, se doutant des intentions de l'acquéreur, veut le faire chanter. Dans ces cas, on dépose momentanément le cercueil dans un emplacement d'attente, quitte à terminer les cérémonies quand tout aura été réglé.

3°. Les infortunées mortes en couches sont, nous l'avons déjà vu, fort mal traitées par le bouddhisme. Le cercueil où sont déposés leurs restes mortels, doit rester exposé en plein air pendant trois années; on le recouvre quelquefois d'une couche de paille, mais il est défendu de le déposer en terre, ou d'élever un tumulus. C'est comme une flétrissure publique, que cette doctrine inhumaine prétend infliger à leur mémoire.

ARTICLE V.

APRÈS L'ENTERREMENT.

Diverses époques.

Le troisième jour après l'enterrement, se fait la cérémonie dite "*Fou chan*" 復山. On offre quatre bols de mets, viande de porc, de poule, poisson et fromage de pois. Sur la table figurent une paire de bâtonnets, un pot de vin et un verre à vin.

Deux tresses de paille de riz, qui comptent autant de mailles que le défunt a vécu d'années sur terre, sont placées de chaque côté du tombeau; on allume l'extrémité de ces tresses qu'on brûle pour servir de compagnie au mort. Elles s'appellent *Yen-heou-pa* 煙候把; on en voit fréquemment les restes sur les tombeaux. Ce jour-là on fait partir des pétards, et on brûle du papier-monnaie.

Cette cérémonie est quelquefois appelée *Yuen-fen* 圓墳, l'élévation du tumulus.

C'est aussi ce jour-là spécialement que le mort revient dans son ancienne demeure, chercher la lumière de ses yeux qu'il y a perdue, (*Yen-koang* 眼光, lumière des yeux).

Avant cette date, on se garde soigneusement de déranger quelque chose dans la maison, on ne balaie rien, on ne lave ni linge, ni couverture, de peur que le mort, à son retour, ne puisse retrouver la lumière de ses yeux. Comment revient le mort?

Les uns disent qu'il descend par la cheminée, et ils appliquent contre le fourneau une petite échelle en bambou, ou en roseau, afin de faciliter sa descente à la maison.

D'autres aiment mieux croire qu'il franchit le mur de clôture, et ils lui préparent une petite échelle pour passer le mur.

On a eu soin de semer de la cendre fine sur le pavé de l'appartement, afin de juger, d'après la trace de ses pas, s'il a été réincarné en homme ou bien changé en animal. Cette nuit-là, personne ne dort à la maison: entend-on quelque bruit à la porte, à la fenêtre, vite, on éteint la lumière.

On a eu soin aussi de lui préparer un œuf, qu'on a mis dans un bol, avec un seul bâtonnet, afin qu'il reste plus longtemps.

Personne n'ignore qu'il est fort difficile de manger un œuf dur en se servant d'un seul bâtonnet.

Cette visite passée, on donne l'œuf aux enfants, pour qu'ils deviennent courageux, *Tan-tse ta* 膽 子 大; (jeu de mots entre *Tan* 蛋 œuf, et *Tan* 膽 fiel, courage).

L'offrande de la maison meublée, renfermant tout le mobilier, les serviteurs, et le reste, le tout en papier, se fait le quarante-neuvième jour après la mort, ordinairement du moins. On la brûle pour la faire parvenir au mort dans la vie d'outre-tombe.

On fait souvent brûler une seconde maison de papier aux vieux de cinquante ou soixante ans; cette seconde offrande se fait au bout de trois ans.

Enfin, il arrive souvent qu'un vieillard n'a pas d'enfants, et qu'il a des frères ou d'autres proches parents morts avant lui.

Comme il se voit exposé à n'avoir personne pour lui offrir une maison de papier après sa mort, il prend les devants, et s'en brûle une pour lui-même, en ayant soin de l'adresser à quelqu'un de ses proches, déjà arrivé dans l'autre vie, le priant de vouloir bien la lui tenir prête pour le jour où lui-même arrivera en prendre possession. Le Chinois est prévoyant, quoiqu'on en dise! Cette offrande de maison de papier se nomme *tcheou-ling* 周 齡.

Fan-k'iuen 飯 圈. Qui n'a remarqué dans les campagnes ces restes de couronnes en paille sur certains tombeaux! Ces couronnes de paille se nomment *Fan-k'iuen* 飯 圈, ou *Fan-kou-tse* 飯 箍 子; on s'en sert dans les marmites chinoises pour y faire chauffer des bols de divers mets en même temps que le riz cuit.

On dépose ces vieilles couronnes de paille sur les tombeaux des enfants, afin d'empêcher le chien céleste, *T'ien keou* 天 狗, de venir les dévorer. Ils sont comme encerclés dans leurs tombeaux, croit-on, et ne peuvent en être retirés. De plus, le chien céleste prend cela pour un collier et bat en retraite, car en cela il res-

semble au chien de la fable, il n'aime pas être attaché.

Voici maintenant quelques dates où, dans le courant de l'année, on pratique certaines cérémonies en l'honneur des défunts.

Le 1er jour de la Ière lune, on va souhaiter la bonne année aux morts, tirer des pétards, et offrir des lingots de papier sur leurs tombes.

Le 13ème jour de la Ière lune, la première année après la mort, on place une lampe sur la tombe du défunt, et tout près, on dépose une boîte d'allumettes, afin qu'il puisse lui-même la rallumer, si elle venait à s'éteindre. Cette lampe se nomme *Koei-teng* 鬼燈, lampe de l'âme du mort. On a vu des richards placer de grands vases remplis d'huile auprès des tombeaux des leurs : ces vastes récipients sont transformés en lampes, qui durent des mois.

Au *T'sing-ming* 清明, 5 Avril, les tumulus des tombeaux doivent être réparés, arrondis, nettoyés ; on taille dans le gazon une motte de terre ronde, en forme de chapeau, et on la place sur le sommet du tertre conique. Cette motte de terre taillée en rond simule un chapeau de cérémonie chinois. On tire des pétards, puis une flambée de papier-monnaie et des prostrations terminent la séance. Quelquefois, on dispose des mets sur une table placée devant le tombeau, et on les offre en sacrifice aux mânes des défunts. Au *Kiang-sou* 江蘇, on place les lingots en papier dans une bourriche tressée en paille de riz, puis on y met le feu pour expédier ces richesses au pays des morts.

Dans les environs de *Chang-hai* 上海, il se fait un vrai commerce de ces bourriches de paille : on voit arriver des barques entièrement chargées de ces paniers aux provisions pour les morts.

Le 15ème jour de la VIIème lune, on renouvelle la visite aux tombeaux des ancêtres, et on leur offre des sacrifices. C'est à cette époque qu'on conduit le *T'cheng-hoang* 城隍, mandarin céleste, recueillir les âmes errantes et miséreuses, *Kou-hoen* 孤魂, et qu'on leur offre des présents consistant en papier-monnaie, en habits de papier, en mets et gâteaux de papier etc..., pour se mettre à couvert de leurs rapines. Cette tournée se nomme : "la

cueillette des âmes", *Cheou koei* 收 鬼.

Le 1er de la Xème lune, se fait l'offrande des habits d'hiver pour les morts: on les brûle sur leurs tombes, pour les leur faire parvenir dans l'autre monde. Il est bien entendu que ces habits, chapeaux, bottes, souliers, robes, etc..., sont tout en papier. On y ajoute du papier-monnaie et des lingots; c'est ce qui se nomme: "lâcher les *koei*", *Fang koei* 放 鬼.

Le jour anniversaire de la mort, il est d'usage de se rendre sur la tombe du défunt, pour lui offrir de la monnaie de papier et des lingots: c'est "l'offrande du souvenir", une preuve que leur souvenir reste gravé profondément dans les cœurs.

En général, aux quatre *tsié* (四 節) chinois, c'est-à-dire aux quatre fêtes trimestrielles: le premier de l'an, le *t'sing-ming* 清明, le 5 de la Vème lune, et le 15 de la VIIIème lune, on doit avoir un souvenir pour les morts.

Le 15ème jour de la Ière lune, au soir, on allume des *lou-teng* 路 燈, sorte de petits flambeaux flottants, qu'on place au bord des cours d'eau, pour éclairer les âmes de ceux qui sont morts prématurément. *Yen-wang* 閻 王, le dieu des enfers, ne les a pas recueillies, elles errent par le monde ne sachant où aller, vivant de vols et de rapines. A l'aide de ces petits flambeaux, elles peuvent retrouver leur route et se réincarner.

Le 15ème jour de la VIIème lune est appelé vulgairement "le terme des *koei-tsié* 鬼 節": on allume de petits bouts de moelle de jonc entourés de coton imbibé d'huile, et placés sur une demi-écorce de pastèque. On laisse flotter ces lumières au gré du courant et de la brise du soir, sur les canaux et rivières, afin que les âmes des noyés trouvent leur chemin pour se réincarner.

La VIIème lune est le mois des morts ; elle est consacrée tout entière au soulagement de l'âme des morts: les bonzes et les *tao-che* font maintes cérémonies d'expiation, de continuelles processions chaque soir dans les villes et les bourgs, au son du tamtam et des instruments de musique, pour améliorer le sort des âmes errantes.

ARTICLE VI.

PAPIERS EMPLOYÉS AU TEMPS DES FUNÉRAILLES.

Tche-ma 紙馬.

A l'occasion des funérailles, on emploie un grand nombre de papiers superstitieux, soi-disant pour secourir les morts. Sur ces papiers sont imprimées les images de diverses divinités, ou de subalternes des dieux infernaux, qui peuvent rendre des services aux âmes des défunts dans l'autre vie. On cherche ainsi à capter leurs bonnes grâces, en faveur de ceux qui viennent de mourir. Nous en donnerons ici quelques-uns à titre de renseignement seulement, car pour être complet, il faudrait trop les multiplier.

1°. *Sao-chen pou-sah* 掃神菩薩.

Le jour de l'enterrement, on brûle une feuille sur laquelle est représenté le char funèbre et le *pou-sah* conducteur du deuil, nommé *Sao-chen pou-sah* 掃神菩薩.

C'est lui qui est chargé de conduire sans encombre le convoi funèbre au lieu choisi pour la sépulture ; il est donc important de s'aboucher avec lui.

Au-dessus du char funèbre, *Sang-tché* 喪車, voltigent la mauvaise étoile féminine, *T'se* 雌, et la mauvaise étoile masculine du mort, *Hiong* 雄.

Fig. 25



Le char funèbre conduit par l'esprit *Sao-chen*.

Fig- 26



Ming-fou-che-wang.

2°. *Ming-fou che-wang* 冥府十王.

Après la mort d'un homme, il est d'usage de brûler un *tche-ma* en l'honneur des dix dieux infernaux: c'est de là que lui vient son nom. Cette pratique repose sur la croyance bouddhique que les dix compartiments de l'enfer sont régis par dix roix, dont nous donnerons les noms et les attributions dans le Livre II de cet ouvrage. On leur envoie donc une supplique, pour implorer leur pitié en faveur du défunt qui va paraître devant leur tribunal.

De chaque côté d'une sorte de tablette ou d'inscription en leur honneur, se tiennent *Nieou-t'eou* 牛頭 et *Ma-mien* 馬面, les deux satellites du monde inférieur, c'est-à-dire le sbire à la tête de bœuf, et le sbire à la tête de cheval.

3°. *Long-tché pou-sah* 龍車菩薩.

Sur cette troisième feuille on représente, suivant le genre de locomotion en usage dans le pays où on l'imprime, soit un palanquin, précédé et suivi de porteurs d'insignes officiels, soit un char traîné par des chevaux. Dans un cas comme dans l'autre, l'idée est la même : on a pour but de représenter un genre de locomotion dont l'âme se servira pour franchir la longue distance qui lui reste à parcourir jusqu'aux enfers. Ces moyens de transport sont fournis par le *pou-sah* pourvoyeur de véhicules, *Long-tché pou-sah* 龍車菩薩. Et voilà pourquoi on brûle cette image superstitieuse en son honneur, afin d'attirer ses faveurs à l'endroit de l'âme voyageuse qu'il devra conduire.

Fig. 27



Long-tché pou-sah, le pourvoyeur de véhicules dans l'autre monde.

Fig. 28



Kou-hoen pou-sah, le protecteur des âmes abandonnées.

4°. *Kou-hoen pou-sah* 孤魂菩薩.

C'est d'ordinaire à *Ti-t'sang wang* 地藏王, qu'on donne cette appellation miséricordieuse. C'est lui qui a popularisé les cérémonies destinées à secourir les âmes abandonnées. (Voir sa vie). En brûlant cette image, où il est représenté recueillant les malheureuses âmes qui n'ont pas trouvé le chemin de la réincarnation, on le supplie de conduire sûrement et promptement l'âme du défunt au lieu et place où elle devra être fixée.

Du reste, comme on le verra, ce dieu est considéré d'ores et déjà comme le souverain sans conteste du royaume des ombres, rien n'importe donc davantage que de s'en faire un protecteur.

Souvent, cette feuille superstitieuse s'appelle *Mou-lien* 目連: c'est le nom de bonze du dieu en question.

On brûle aussi très souvent le *Tche-ma* 紙馬 du dieu du foyer, car c'est lui, ne l'oublions pas, qui écrit sur le front de l'âme qui va être jugée, des caractères qui décideront en partie de sa destinée, selon qu'ils seront favorables ou défavorables.

Après avoir déposé le cercueil dans la fosse, il est d'usage dans certaines régions de brûler un *Tche-ma* 紙馬 en l'honneur du *Chan-chen* 山神, ou de l'Esprit gardien du lieu de la sépulture. A lui de veiller sur la dernière demeure du mort, à lui de prévenir le malheur de la violation de la tombe. On le représente de garde auprès d'un cercueil à l'entrée du caveau. C'est le garde champêtre des morts, le gardien du monticule ou tumulus.

ARTICLE VII.

L'ACHAT DU DROIT DE PASSAGE.

Mai-lou t'sien 買路錢.

Jadis *Kao-t'chai* 高柴, disciple de Confucius, et sous-préfet de *T'cheng-hien* 成縣, avait endommagé les récoltes, lors de l'enterrement de son épouse. *Chen-siang* 申詳, fils de *Tse-tchang* 子張, l'en avertit et le pria d'indemniser. *Kao-t'chai* 高柴 s'y refusa, alléguant que s'il achetait le droit de passage pour l'enterrement, il créerait un précédent nuisible à tous. (1)

D'après la coutume actuelle, quand on porte le mort à sa dernière demeure, quelqu'un marche d'office en tête du cortège en jetant du papier-monnaie; c'est ce qui s'appelle: "acheter le droit de passage". C'est un souvenir de cet épisode historique de *Kao-t'chai* 高柴.

Au Japon, le jour de l'enterrement, on élève un pavillon sous lequel on brûle l'encens devant le cercueil: c'est le pavillon de l'orphelin. En avant du défilé, un homme a l'ordre de jeter des pièces de monnaie en cuivre; c'est ce qui se nomme: l'achat du droit de passage. Les pauvres et les mendiants viennent recueillir cet argent. Il semble que cet usage aurait passé du Japon en Chine. (2)

Kao-t'chai 高柴 avait tort de refuser une indemnité pour compenser le dommage causé aux moissons, le jour de l'enterrement de son épouse; la raison alléguée ne vaut pas, et son exemple n'est pas à suivre, car quiconque porte préjudice à autrui doit l'indemniser: il ne s'agit pas là d'acheter un droit de passage.

---

(1) *Li-ki T'an-kong hia* 禮記檀弓下 (édit. des Yuen, an. 1222, fol. 69). 子皐子曰.孟氏不以是罪予.朋友不以是棄予.以吾爲邑長於斯也.買道而葬.後難繼也.

(2) *Che-ou yuen-hoei* 事物原會 近俗出殯.扛柩而行.令人前導.散擲帋錢.名曰買路錢.謂卽高柴買道之遺意.又日本國.凡出殯.殯前設香亭一座.名謂孤臺.令一人在前撒銅錢而行.亦名買路錢.任貧乞者拾之.似此俗又自日本流及中國矣.



L'achat du droit de passage.

Telles sont les justes réflexions de graves auteurs chinois.

Pour ce qui est de cette coutume japonaise de jeter des pièces de monnaie en cuivre, est-ce dans le but de faire une aumône aux pauvres, ou pour faire disperser cette foule de mendiants qui obstrue le sentier, et les empêcher de fouler aux pieds les moissons sur les deux côtés de la route..., et qu'il faudrait payer en cas de dommage ?... On ne sait trop.

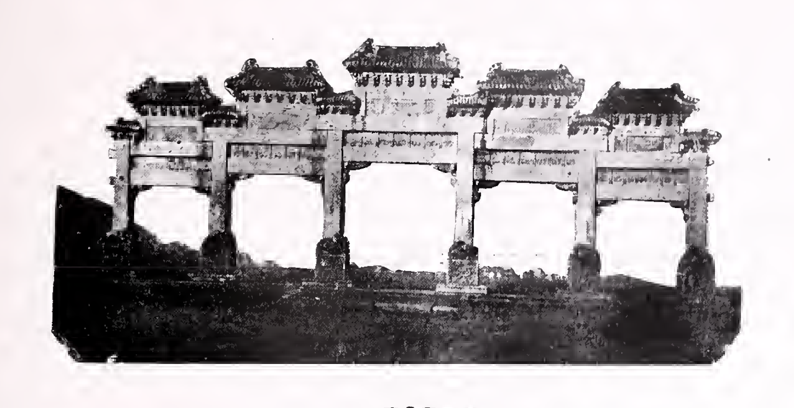
En tout cas, c'est l'usage actuel de semer du papier-monnaie sur le parcours du cortège, sans le brûler; c'est ce qu'on est convenu d'appeler : l'achat du droit de passage.

Toute terre commune ou privée a un chemin d'accès, tous peuvent s'y rendre sans débourser un denier : c'est vrai, mais les païens bouddhistes disent que les diablotins errants et sans ressources, viennent en foule, le jour de l'enterrement, pour demander une aumône, et qu'ils arrêtent le cortège au cas où on la leur refuserait.

Autrefois, on ne jetait point de papier-monnaie sur le parcours en portant les morts en terre, le cortège n'en défilait pas moins bien pour cela ; entendit-on jamais dire que le convoi funèbre restât à mi-route, ou fût refoulé en arrière ?

Les disciples de Confucius, pour se conformer, disent-ils, à l'intention de *Kao-t'chai* 高柴, achètent un passage pour le cortège : ils trompent les gens simples et se trompent eux-mêmes. Cet usage est universel au *Kiang-nan*.





CHAPITRE IV.

TALISMANS-SUPPLIQUES EN FAVEUR DES MORTS.

ARTICLE I.

POUR LES MORTS ORDINAIRES.

Les bonzes et surtout les "*Tao-che*", dont l'imagination est féconde en inventions lucratives, ont donné libre carrière à leurs investigations, surtout pour varier les recettes utiles aux morts, et secourir leurs âmes dans l'autre vie. Le gros public a besoin de cérémonies qui parlent aux yeux, qui frappent l'imagination, et qui soient bien appropriées à l'esprit chinois, ainsi qu'au genre de mort de chaque défunt. C'est dans le but de satisfaire à toutes ces exigences populaires, qu'ils ont imaginé d'adresser des pétitions à leurs dieux, pour implorer leur miséricorde à l'endroit de leurs morts. Ils ont joint à ces pétitions, des talismans, qui ont, d'après eux, la vertu de retirer l'âme des enfers, et de lui assurer une heureuse réincarnation. La variété rompt la monotonie; aussi, leurs suppliques et leurs talismans varient d'après le dieu à qui on s'adresse, et suivant le genre de mort de l'individu pour qui on prie.

Ces suppliques-talismans sont imprimées dans les boutiques nommées *Tche-ma tien* 紙 馬 店, où se vendent tous les papiers superstitieux en usage parmi le peuple. Quand quelqu'un va mourir, on court acheter des suppliques pour informer le roi des enfers que quelqu'un va bientôt se présenter devant son tribunal. Dès qu'il est mort, les pétitions varient suivant la cause de sa mort : il y en a pour tous les cas, pour les pendus, pour les noyés, pour les tués, etc.

Quand les bonzes ou les "*Tao-che*" vont faire leurs cérémonies pour le mort, ils brûlent ces talismans-suppliques, qu'il confient au feu, disent-ils, pour qu'il les transmette rapidement au dieu destinataire.

Le feu est le grand messager pour les communications habituelles avec l'autre monde. Nous allons donner ici quelques-unes de ces pièces les plus usuelles, et les plus communément employées dans nos pays du *Ngan-hoei* 安 徽.

1° *Lao-kiun* 老 君, *(sur papier jaune).*

Voici le sens de cette pièce :

Talisman de *T'ai-chang Lao-kiun* 太 上 老 君, pour purifier et sauver l'âme des défunts.

Ce talisman a été accordé par *Lao-kiun* 老 君, en faveur de tous les défunts, pour laver leurs corps, épurer leurs vertus, effacer leurs taches, les rendre immaculés, et effacer jusqu'aux derniers vestiges des fautes qu'ils ont commises pendant leurs existences précédentes, (allusion à la métempsycose). Nettoyés de toute souillure terrestre, ils mériteront d'être admis en présence de *Yen-wang* 閻 王. En foi de quoi, nous accomplissons aujourd'hui cette cérémonie expiatrice, (allusion aux "*tao-che*", qui doivent être invités pour prier, et brûler la supplique en question), et brûlons ce talisman, nous conformant en tout aux ordres de *Lao-tse* 老 子.

Telle année, ... tel mois, ... tel jour. ...

Cette pétition-talisman est employée par les "*tao-che*".

太上沐浴度魂真符

右奉

太上符命普爲亡过

淨身浴德浣濁流清蕩除累世業

洗滌多生罪垢

健神魂之清淨宜冠伐以超

朝佩戒持经堂

真悟道一如　鈞命準此奉行

年　月　日

Talisman purificateur de *Lao-tse*.

信士　　人等　　月　　日

率領通家孝眷人等是日皈命

諸萬西方教主阿彌陀佛

南無幽冥教主地藏能仁

冥府十殿大慈王官　太佈

靈光証盟丹懇具申情欵投詞伏為壇中諷经超度正度

當資在日陽年　歩原命生於　年　月　日

時受生人道　故於　年　月　日　時分故辭世

魂返仙鄉不覺光陰易逝日月遥流人间届逢

之期痛想形容敬神超度仰王

佛力指引生方

取今　月　日修建冥程往生　壬花佛事于内功德

佛祖之洪恩次荅

冥王之厚德仍迴善利均頼平安將此功德投入

阿彌陀佛如來慈光接引　正度當資故

承此良因早晨　蓮界　伏願

花開蓮現見本性之彌陀

花落蓮成了性心之淨土

詮疏

右于

年　　月

追亡魂

Supplique à *Ti-t'sang-wang*.

2°. *Talisman-supplique en l'honneur de Ngo-mi-t'ouo-fou* 阿彌陀佛 *et Ti-t'sang wang* 地藏王.

Nous, vos croyants, N... (noms), en ce mois ..., (nom du mois), avec tous les membres de notre famille, le fils pieux, nos alliés, prosternés devant *Ngo-mi-t'ouo-fou* 阿彌陀佛, *Ti-t'sang-wang* 地藏王, et les dix dieux des dix sections infernales, nous implorons votre grande pitié. Nous osons même passer un engagement écrit avec vous, et comme parties contractantes, nous vous offrons nos prières pour cet homme, N... (nom), âgé de ... (âge), né telle année ..., tel mois ..., tel jour ..., à telle heure ...; son âme est retournée vers la patrie des Immortels.

Que rapide est donc le cours du temps ! vraiment, l'existence ne dure qu'un moment ! Nous nous rappelons avec larmes la présence de cet être chéri, que la mort vient de moissonner ! Tirez-le, nous vous en supplions, de la terre de douleurs, daignez lui accorder une nouvelle existence, pleine de bonheur et de joie.

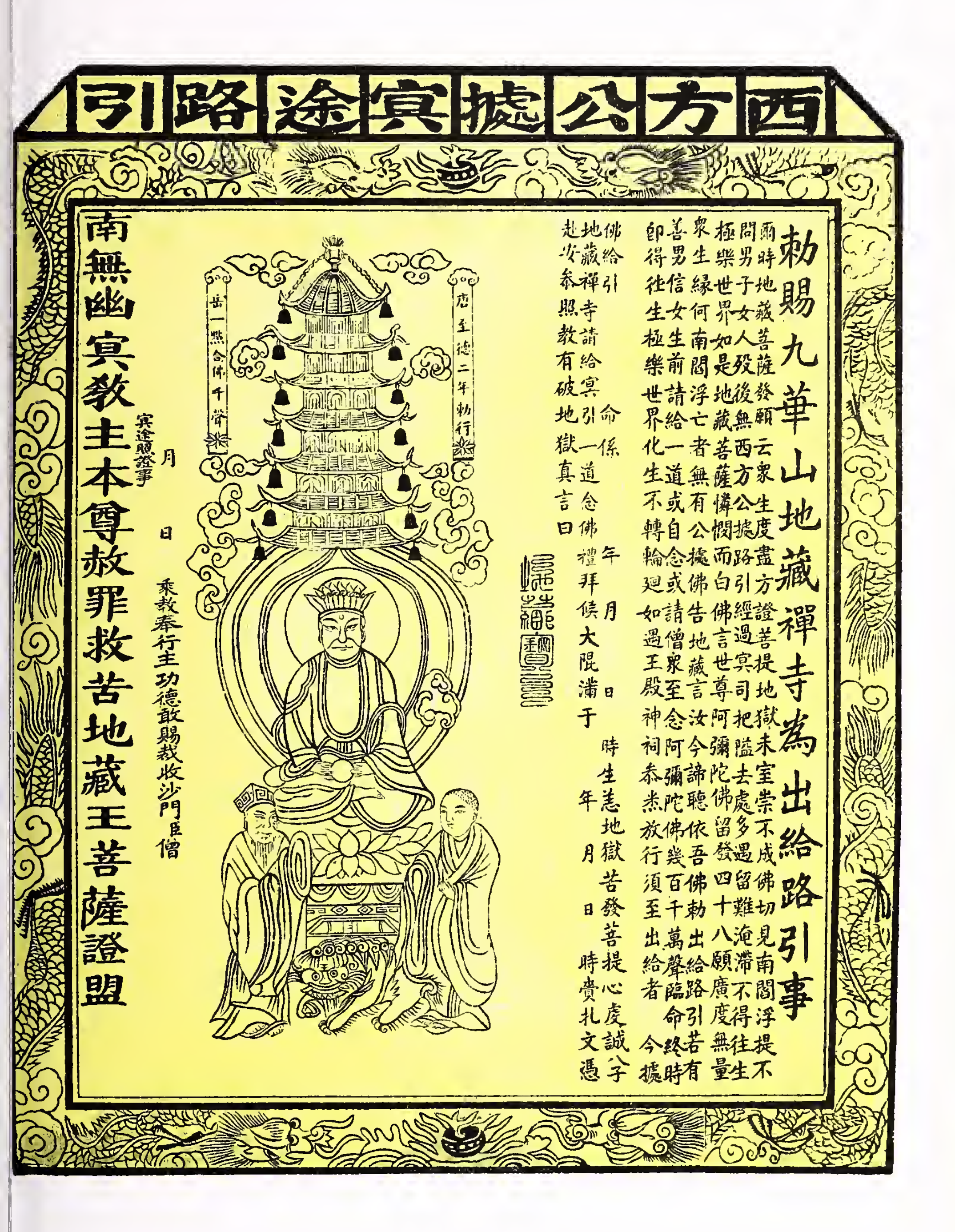
Aujourd'hui, tel mois ..., tel jour ..., nous accomplissons cette cérémonie en sa faveur, pour lui frayer la route vers une nouvelle vie, prospère et glorieuse. Grâce à votre clémence sans bornes, ô *Ngo-mi-t'ouo-fou* 阿彌陀佛, *Ti-t'sang-wang* 地藏王, nous espérons que son âme sera admise dans un lieu de paix et de félicité ; nous comptons aussi sur cette cérémonie, accomplie en sa faveur, pour lui mériter la grâce de renaître dans un corps d'homme. Une fois encore, *Ngo-mi-t'ouo-fou* 阿彌陀佛, *Jou-lai-fou* 如來佛, *T'se-koang-fou* 慈光佛, (3 Bouddhas), nous vous supplions de sauver son âme.

"Quand la fleur du lotus s'épanouit, le fruit se forme, (l'homme en renaissant a déjà la nature d'un bouddha) ; mais quand la fleur tombe, le fruit est tout formé". (Ainsi la mort parfait l'œuvre du nirvâna : l'homme, grâce à elle, devient bouddha parfait). Nous présentons respectueusement à vos yeux cette supplique en faveur de telle âme, et pour vous la faire parvenir, nous la brûlons, en telle année ..., tel mois ..., tel jour ....

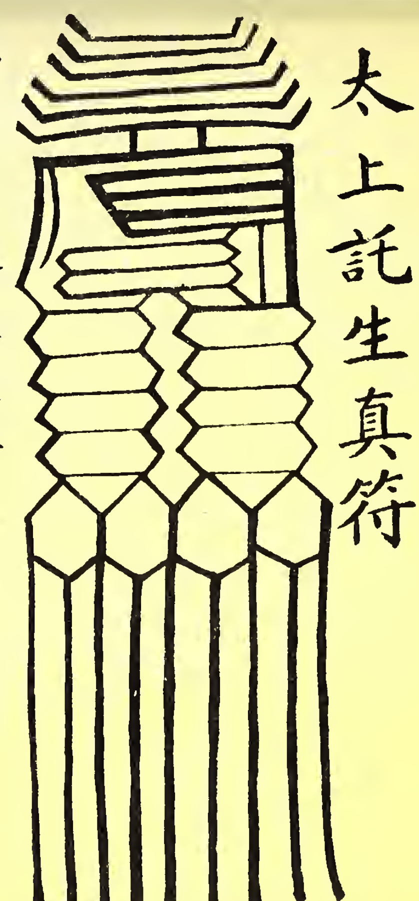
Cette pétition est imprimée sur papier jaune, et est à l'usage exclusif des bonzes.

Seconde supplique dans le même style.

Fig. 31bis



Passe-port pour l'autre vie. Brûlé en l'honneur de *Ti-t'sang-wang.*



Supplique pour obtenir une réincarnation avantageuse.

3°. *Talisman-supplique pour une bonne réincarnation.*

Les *tao-che* brùlent cette supplique pour que le mort soit réincarné dans le corps d'un homme, ou tout au moins dans le corps d'un bon animal. Elle est imprimée sur papier jaune, et adressée à *Lao-kiun* 老 君.

Fig. 34

靈寶醮壇
祠下　名着　信菴趴隨亡過前詣
冥司掌注生去處分明交卸在途須要
愛護印封毋得透漏錢貫如遇關津着遵
教法驗實放行須至引者
右仰祠下運錢　名往迴准
年　月　日給
路引

Lou-yng tan-tse. Passe-port de l'âme.

5°. *Le passe-port de l'âme, Lou-yn* 路引.

C'est un certificat délivré par l'autorité compétente, et promettant la libre circulation de l'âme, sur la voie qui conduit dans l'autre monde. Le mort, grâce à cette feuille de route, passe franc de port aux octrois, et est assuré d'une protection efficace sur tout le parcours. On écrit le nom du porteur, l'année, le mois et le jour où cette pièce lui a été délivrée. Cette feuille de route en papier jaune est brûlée pendant les obsèques.

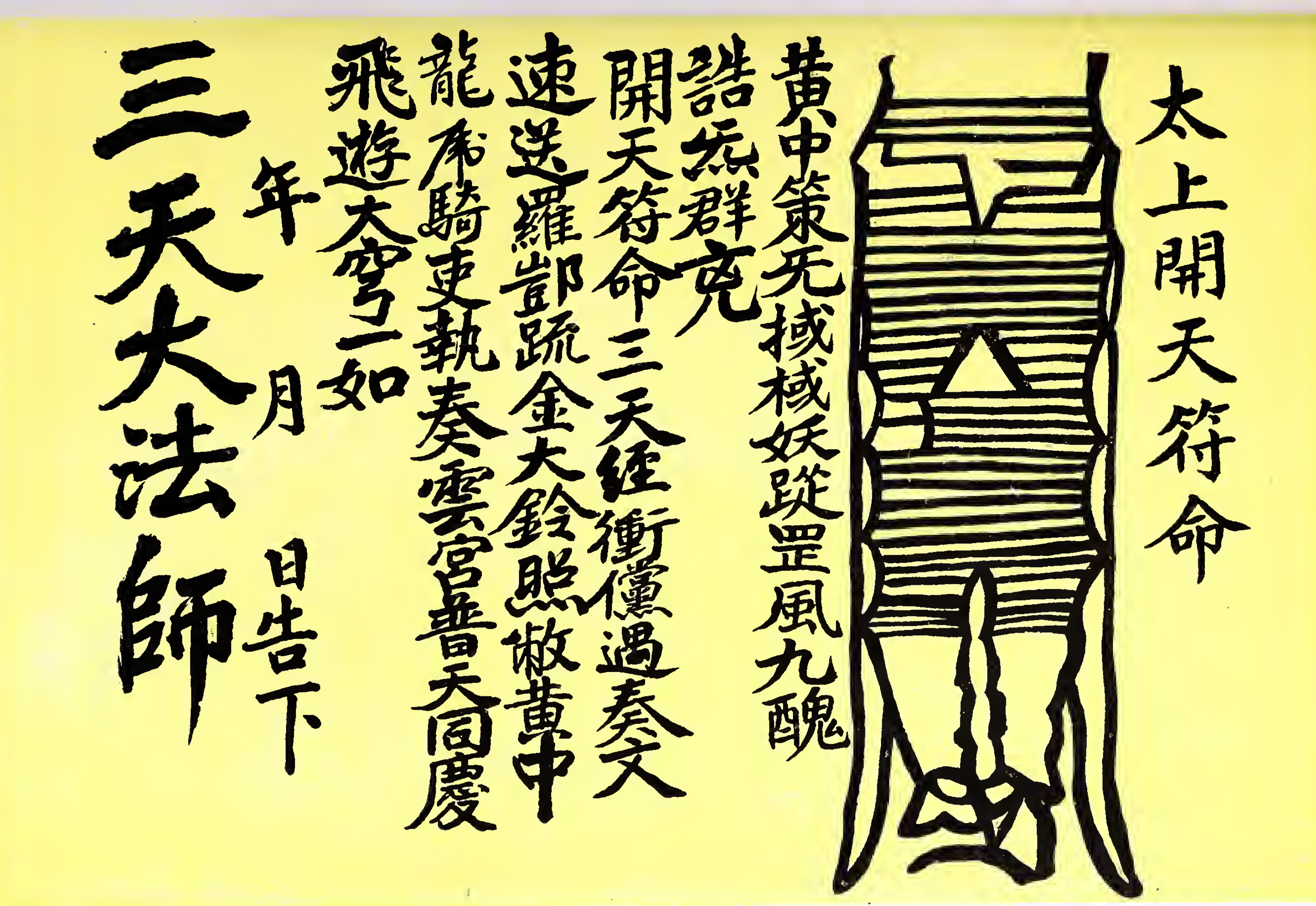
6°. *Pour les âmes errantes, K'ai t'an* 開 壇.

Cette supplique est brûlée en faveur des âmes errantes et vagabondes, qui n'ont pu trouver le chemin de la réincarnation dans le sein d'une mère. On prie tous les bons esprits de les protéger, ainsi que l'âme du mort dont le nom figure sur la feuille, contre la malveillance des diables. Ce charme se place sur l'estrade des bonzes ou des *tao-che*, qui le brûlent au début de la cérémonie expiatrice en faveur des morts.

靈寶開壇符命

右符宣告
靈宝萬護衛神將今日欣慶受度歷閱上清
諸天職減三惡斬除孽根飛度吾门列文玄
天監舉名拘天門萬神朝礼三界斬妖氛
清白亡体全振響十方肅清一如詔命
天師門下
今月　日奉為　開建　籙文斋勅此依
律
諸神王者符到奉行
皇上　月　日　天成

K'ai t'an pour les âmes errantes, égarées sur la route des enfers.



La clef du ciel.

7°. *La clef du ciel, K'ai t'ien* 開 天.

Ce talisman doué, croit-on, d'une efficacité merveilleuse, est regardé comme la clef du ciel, et procure infailliblement le bonheur à l'âme pour laquelle on le brûle. Il tire des enfers l'âme en faveur de laquelle on l'expédie, et ouvre toutes grandes les portes du paradis bouddhique. Cet ordre d'en haut est imprimé sur papier jaune, daté soigneusement, et porte le nom du défunt.

———

8°. *Lettre d'information au roi des enfers.*

Cette pièce est un manifeste, écrit par le chef d'une des bonzeries du *Kiang-nan* 江南, pour informer le dieu des enfers, *Ti-t'sang-wang* 地藏王, que tel homme qui vient de mourir a vécu en bon bouddhiste, et mérite d'être traité avec miséricorde dans l'autre vie.

Cette pièce est imprimée à l'avance sur papier jaune. Quand on veut s'en procurer une, on s'adresse au chef d'une bonzerie, qui la signe, indique le nom de sa pagode, et la date précise, année, mois et jour, où il la délivre pour tel défunt.

太上淨酆都開通業道寶誥

元始符命時刻昇仙比都咸池部衛形魂

制魔保舉度品

南宮死魂受煉仙化成人生生受度刧刧

長存隨刧輪轉與

天齊年承度三塗五苦八難超淩

三界逍遙　上清一如告命

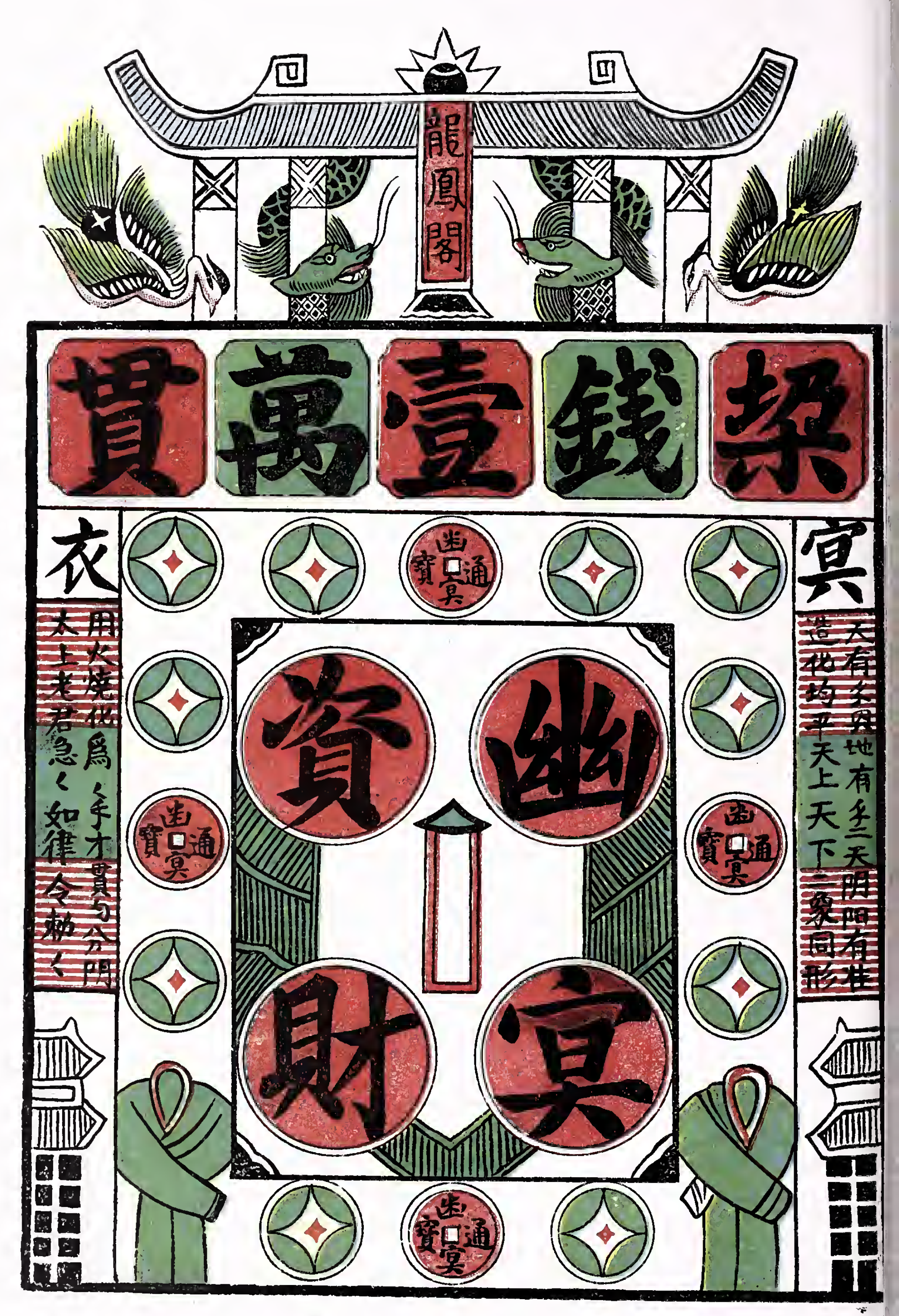
天運　年　月　日吉時告下

承誥奉行

開通冥路天尊

Certificat de bonne conduite envoyé au dieu des enfers.

Fig. 38



Siège transitoire de l'âme.

9°. *Siège transitoire de l'âme.*

Pendant les funérailles, on suspend cette pièce à un roseau, ou à un bâton, puis on invite l'âme du mort à venir s'y fixer, afin de recevoir les offrandes en habits et en lingots, qu'on lui fait parvenir pour son usage dans l'autre vie.

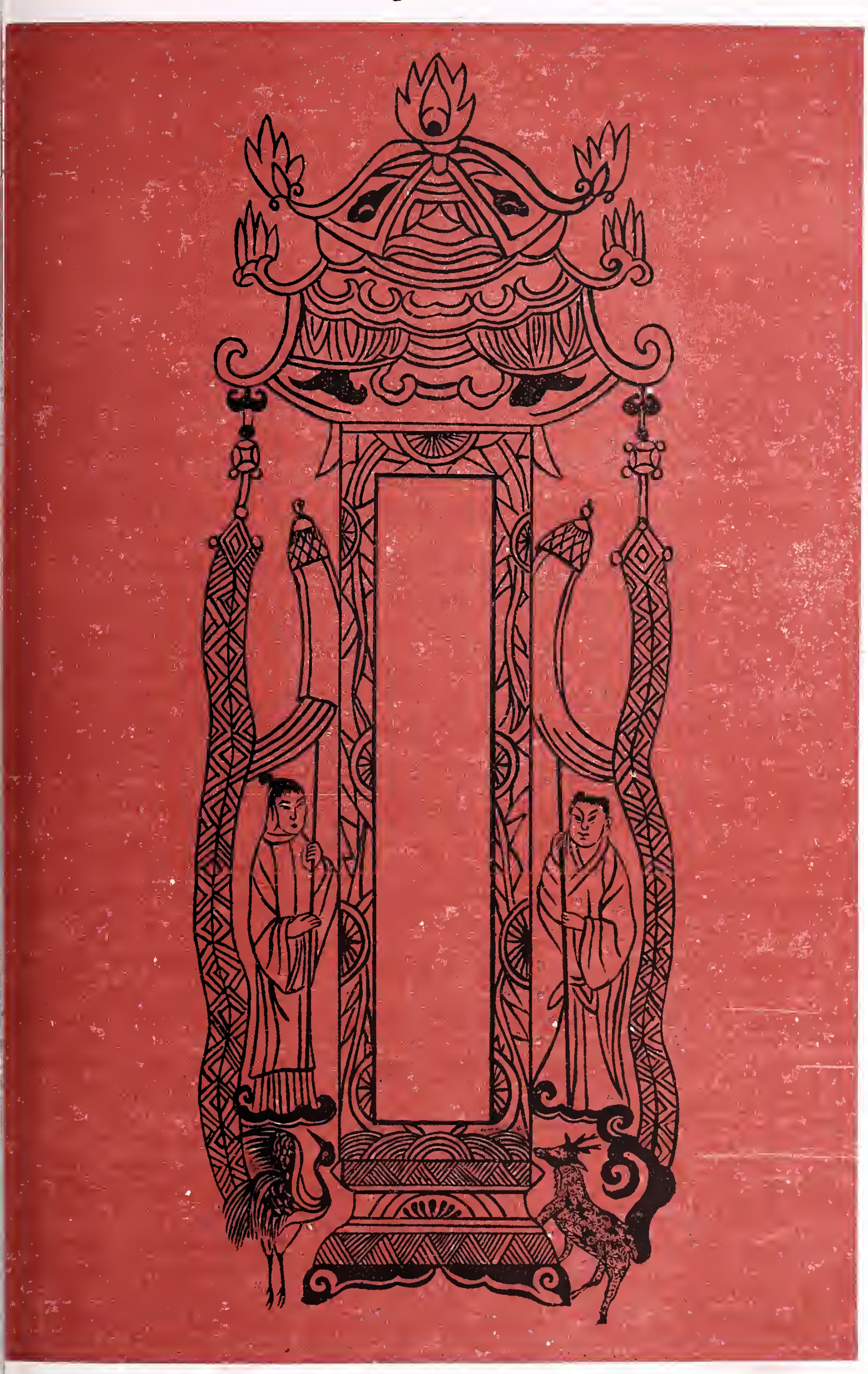
10°. *La bourse de l'âme.*

C'est une tablette ou papier, qu'on plie en forme de rectangle. Elle a toute l'apparence d'une de ces grandes enveloppes pour les lettres officielles chinoises: c'est une sorte de bourse en papier, destinée à recevoir l'âme. On la plante debout sur la petite table, au chevet du cercueil, à côté du *tao-t'eou fan* 倒頭飯.

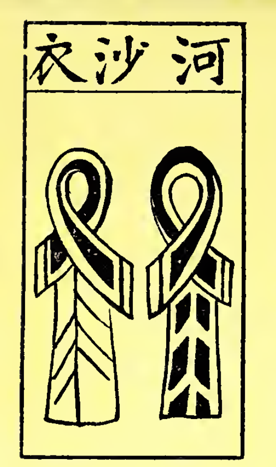
C'est le premier siège de l'âme, ou le siège provisoire, en attendant que la tablette définitive soit érigée.

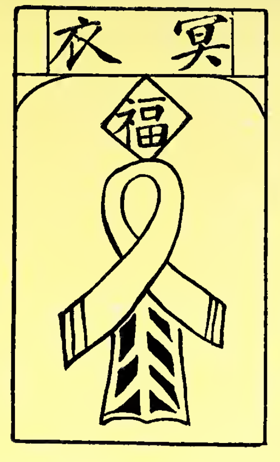
C'est l'héritier légitime du mort, qui a le droit de s'emparer de cette importante pièce. J'ai connu des cas, où des plaideurs l'ont présentée au mandarin, comme preuve de leurs légitimes revendications. La figure ci-jointe est le fac-similé d'une tablette, qui a été portée au tribunal de *Han-chan hien* 含山縣 par la partie intéressée, pour prouver son droit à l'héritage du défunt en question. Elle a servi de pièce à conviction dans le procès, qui eut lieu à propos du partage des biens.

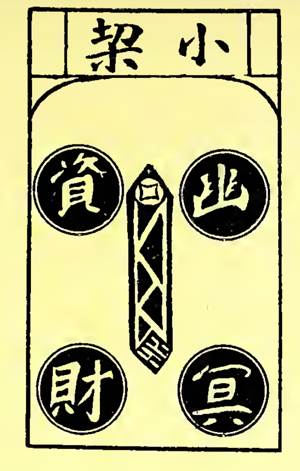
Fig. 39



La bourse de l'âme.





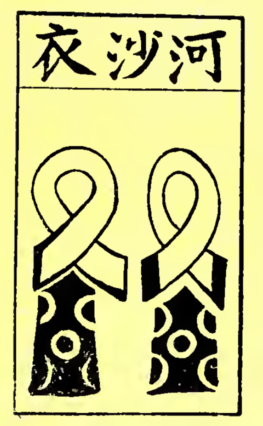


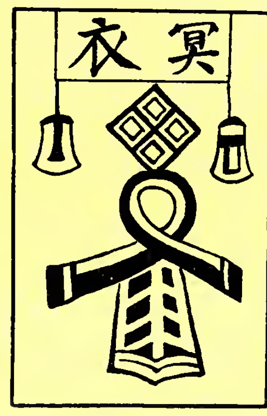
度人経

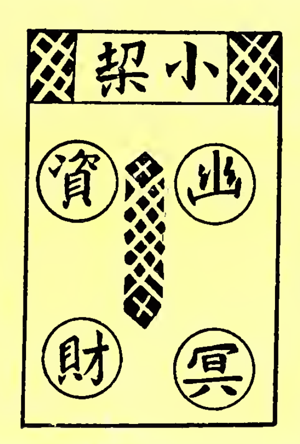
太上曰天号幺星
地号幺炅阴旧召
準造化约平天上
天下一樣同形用
火燒化貫伯分
明急急如令勅

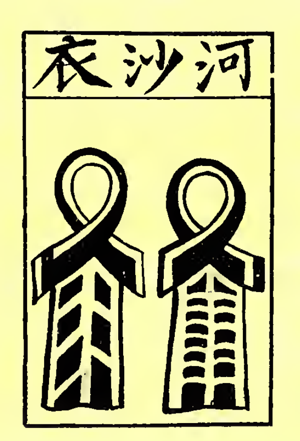
度人經

太上曰天有幺
星地号幺炅伯
伯有準造化约
平天上天下一
樣同形用火燒
化急急如令勅









度人経

太上曰天号幺星
地号幺炅阴旧召
準造化约平天
上天下一樣同形
用火燒化貫伯分
明急急如令勅

Habits de papier brûlés pour le mort.

11°. *Habits de papier brûlés pour le mort.*

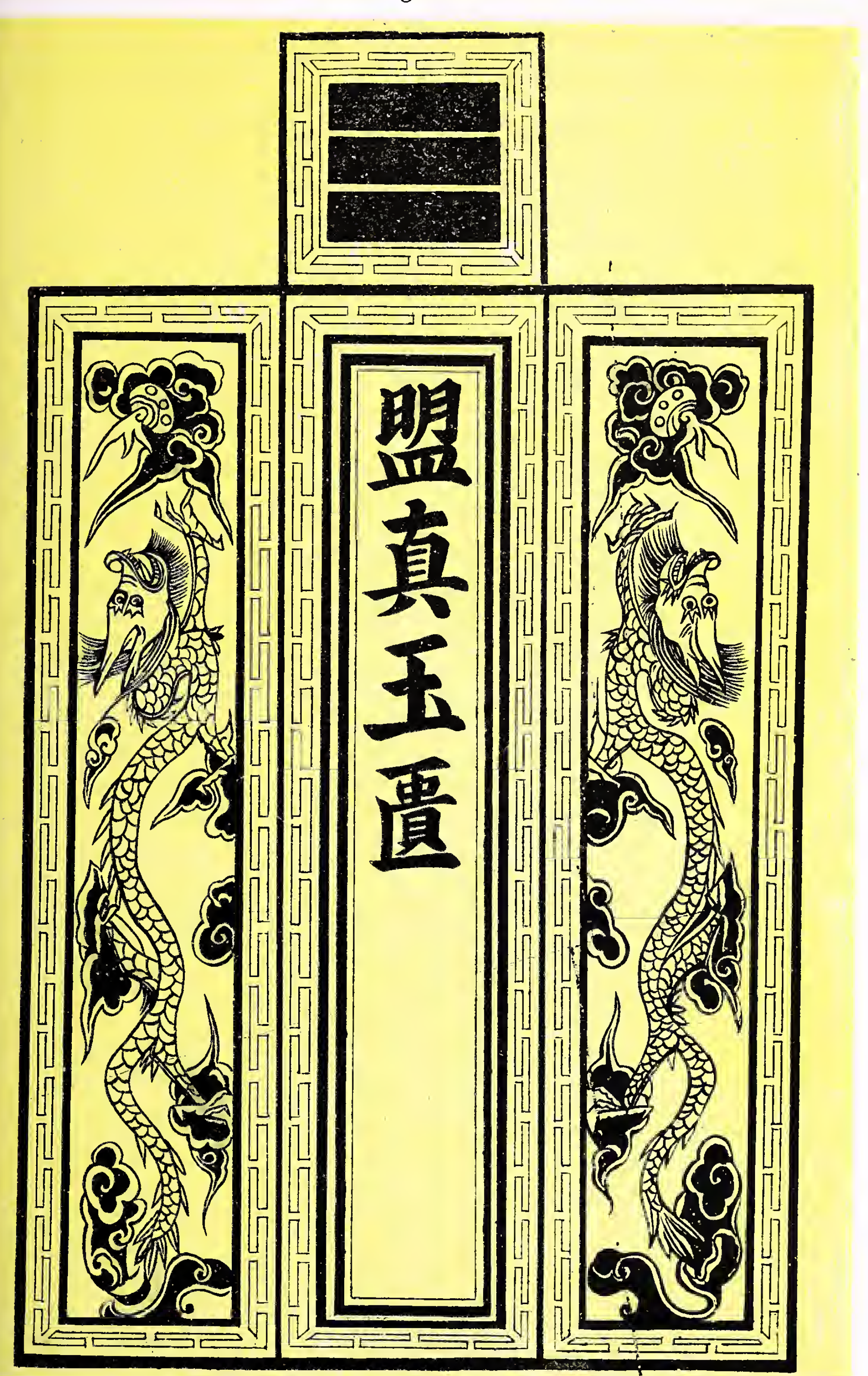
On trouve dans les boutiques de papiers superstitieux, des feuilles de papier jaune, sur lesquelles sont imprimées les diverses formes d'habits et de chaussures à l'usage ordinaire des vivants.

A ces feuilles sont jointes d'ordinaire des sentences ou des suppliques, destinées à soulager l'âme pour qui on se propose de brûler ce trousseau mortuaire. Avant l'hiver, tout fils pieux doit avoir soin de préparer le trousseau pour son père décédé, ou pour sa feue mère. Quand il a fait provision des habits de papier qu'il veut faire parvenir aux défunts, il se rend près de leur tombe et les brûle pour les leur envoyer, afin qu'ils ne souffrent pas trop du froid dans l'autre monde.

12°. *Coffre-fort en papier.*

La propriété ne paraît guère plus assurée par l'efficacité des lois dans l'autre monde que dans le nôtre; à peine pourrait-on l'appeler "un monde meilleur". Dans ce royaume des pots-de-vin et des friponneries, un coffre-fort n'est pas inutile, pour se mettre à l'abri des cambrioleurs. Aussi la coutume commence-t-elle à s'introduire d'offrir un coffre-fort en papier, qu'on brûle pour en faire présent au mort. Ce dernier s'en servira pour y déposer en sûreté ses lingots d'or et d'argent. C'est la civilisation qui menace de s'introduire jusque dans le royaume des morts. Autrefois, on se contentait de leur envoyer tous les instruments de leur profession, des maisons, des chevaux, des serviteurs, des trousseaux au complet, des malles en papier, des meubles; mais depuis que l'industrie moderne a livré des coffres-forts incombustibles, munis de serrures de sûreté, on s'est empressé de leur envoyer ce précieux article, qui met comme le sceau à leur félicité, en leur assurant la perpétuelle possession de leurs trésors. Le bouddhisme est une religion de progrès!!

Fig. 41



Coffre-fort en papier.

佛說大藏正教血盆尊經

爾時目連尊者昔日往到羽州追陽縣見一血盆池地獄澗八萬四千由旬池中有一百二十件事鉄梁鉄柱鉄伽鉄索見南閻浮提女人許多披頭散髮長枷扭手在地獄中受罪獄卒鬼王一日三度將血勒教罪人吃此時罪人不并伏吃遂被獄主將鉄棒打作叫聲目連悲哀問獄主不見南閻浮提丈夫之人受此苦報只見許多女人受其苦痛獄主答師言不干丈夫之事只是女人產下血露污觸地神若污穢衣裳將去溪河洗濯水流污漫誤諸善男女取水煎茶供養諸聖致令不淨天水大將軍刻下名字附在善惡簿中候百年命終之後受此苦報目連悲哀遂問獄主將何報答產生阿娘之恩出離血盆池地獄獄主答師言惟有小心孝順男女敬重三寶更為阿娘持齋二年仍結血盆勝會請僧轉誦此經一藏滿日懺散便有船苦舡載過奈河江岸看見血盆池中有五色蓮花出現罪人心生歡喜重悅便得超生佛地諸大菩薩及目連尊者啟告奉觀音閻浮提及信善男女顯覺修取大辦前程莫教跌落遭刦難得佛說女人血盆經若有信心書寫受持令伊二世母親盡得升天受諸歡樂衣食自然長命富貴并有天龍八部大助目連得之敬喜信受奉行祭祀而去

佛說大藏正教血盆尊經

閻羅真言

南謨閻羅根那哆靈廣淨佉囉佉囉俱住俱住摩囉摩囉閻羅吒貧背穌州聖神潑妹拏婆婆園



Fac-similé de la précieuse prière, dite du lac sanglant.

ARTICLE II.

TALISMANS-SUPPLIQUES POUR LE "LAC SANGLANT".

L'étang de sang *Hiué-hou* 血湖, appelé encore *Hiué-p'en-t'che* 血盆池, "le lac du baquet sanglant", est une immense nappe de sang et de boue où sont immergées les malheureuses femmes mortes en couches ; et ce qui est plus monstrueux, d'après les dires des bonzes modernes, toutes les femmes qui ont enfanté sont souillées par le fait même, et doivent rester plongées dans le lac sanglant jusqu'à ce qu'on les en retire. Or pour les en retirer il faut de toute nécessité inviter les bonzes à prier pour elles : voilà la théorie. (1)

Cette pratique est très lucrative, et rapporte de beaux bénéfices annuels à tous ces charlatans. J'ai eu la chance de pouvoir me procurer deux pièces qui sont usitées dans ces cérémonies.

La première est un talisman-supplique qui ne diffère guère des compositions similaires inventées pour le reste des infirmités humaines ; on la brûle pendant la cérémonie expiatrice accomplie par les bonzes ou les *Tao-che*. Elle est imprimée sur papier jaune, et porte le nom de la patiente, l'année, le jour et l'heure où se fait la cérémonie.

La seconde pièce est de beaucoup la plus importante ; elle constitue comme un brevet de spécialiste pour les bonzes : c'est un diplôme qui leur a été délivré par Bouddha lui-même, pour les patenter officiellement, et leur assurer l'exploitation exclusive et perpétuelle de cette industrie macabre. Vu l'importance et la rareté du document, nous en donnerons une traduction in-extenso.

La précieuse prière du "baquet sanglant", *composée par Bouddha, et conservée dans le recueil bouddhique* "*Ta-t'sang-king* 大藏經".

"*Mou-lien* 目連 étant allé à *Tchoei-yang-hien* 追陽縣, dans

(1) Cf. Chapitre V. Article XI.

le *Yu-tcheou* 羽州, vit un enfer nommé "l'enfer du lac du baquet de sang" (lac-baquet sanglant, parce qu'il a cette forme), et si grand, qu'il faut huit cent quarante mille jours pour en effectuer la traversée. Il y a là cent vingt genres de supplices : les poutres de fer, les colonnes de fer, les cangues de fer, les chaînes de fer. Vers le sud de ce lac, une infinité de femmes, les cheveux épars et les menottes aux mains, sont plongées dans ce marais sanglant. Le roi des enfers les oblige trois fois par jour à boire du sang, et quand elles refusent, il les bat rudement à coups de barre de fer. *Mou-lien* 目連, ému en les entendant gémir sous les coups, dit au roi des enfers : "Pourquoi ne voit-on point ici leurs maris?" — "Ce supplice, répondit *Yen-wang* 閻王, n'est point fait pour leurs maris : elles sont ici parce que, en enfantant, elles répandent du sang fétide qui outrage les Esprits de la terre; de plus, elles vont laver leurs habits, tout maculés de sang, dans les ruisseaux et les rivières où hommes et femmes viennent puiser cette eau contaminée, pour en faire des infusions de thé qu'ils offrent ensuite aux dieux. Offensés par cette irrévérence, ils députent un maréchal céleste qui écrit les noms des coupables sur le registre du bien et du mal, puis, après leur mort, elles subissent ce supplice." — *Mou-lien* 目連 attristé, demanda au roi des enfers comment, en reconnaissance du bienfait de l'existence, il pourrait bien retirer sa mère du "lac de sang." Le roi répondit : "Il faut honorer ses parents, être dévot à la trinité bouddhique ; surtout il faut inviter les bonzes à faire la cérémonie du sauvetage, pendant laquelle ils réciteront cette prière (ci-jointe); alors au milieu du lac de sang apparaîtront des fleurs de lotus aux couleurs variées, une barque de la flotille de la douleur sera mise à sa disposition, et la transportera sur la rive du fleuve *Nai-ho* 奈河, où elle pourra être réincarnée dans un pays fortuné." *Koan-yn* 觀音, sur l'ordre de Bouddha, enjoignit à *Mou-lien* 目連 d'exhorter les croyants à écrire cette prière pour la distribuer aux femmes, afin que, la récitant, elles évitent de tomber dans le lac de sang après cette vie, et puissent être réincarnées dans un pays de joie et de bonheur, jouir de tous les avantages de la fortune et de la gloire, sous la protection des

靈寶淨明解貽產傷眞符

右符告下

十方三界應管五道四生十類孤幽滯魄

罪業冥司去處解釋一切貽產傷遭承

符命咸與赦原伏願速孚形神肤離貽養

永消崀聖之虞各遂逍遙之樂出離苦趣

來享玄功一如告命風火驛傳

皇上　年　月　日吉時告下

奉行拔度事臣　承

聖師東宮慈父太乙救苦天尊

Supplique pour une femme morte en couches.

huit maréchaux du dragon céleste. *Mou-lien* remercia avec effusion, sacrifia à *Koan-yn* 觀音 et se retira."

Suit le texte de la célèbre prière, en prononciation indoue figurée par des caractères chinois. (1)

Cette feuille est donc brûlée par les bonzes pendant la cérémonie qu'ils font pour retirer du lac sanglant toutes les femmes qui ont enfanté, et non pas seulement celles qui sont mortes en couches. Par exemple, la mère de *Mou-lien* n'était pas morte en couches, et cependant, d'après ce document, elle était détenue dans le lac sanglant.

Cette pratique repose sur un principe absolument faux et contre nature, qui classe parmi les crimes dignes de l'enfer la propagation de la race humaine par voie légitime.

Cet enfer est appelé le lac du *baquet* sanglant : il y a là une allusion à l'instrument qui sert au moment de l'accouchement : cet instrument ou baquet s'appelle "*p'en*" 盆, et c'est ce même caractère "*p'en*" qui entre dans la composition de *Hiué-p'en-t'che* 血盆池 le lac du baquet sanglant, (ou le lac en forme de baquet). On sait que le bonze *Mou-lien* 目連, dont il est ici question, n'est autre que le fameux *Ti-t'sang-wang* 地藏王, divinisé par les bonzes et honoré à *Kieou-hoa-chan* 九華山, au *Ngan-hoei* 安徽. Il fut l'un des plus habiles et l'un des premiers propagateurs, sinon même l'inventeur, de cette horrible doctrine qui inspire tant de frayeur aux femmes païennes, et enrichit les bonzes. (2)

Cette légende du bonze *Mou-lien* qui sauve sa mère des enfers, est, comme on le voit, une répétition de l'histoire attribuée au bonze Maudgalyayana, disciple chéri de Bouddha, et qui tira sa mère des enfers. (3)

Les *Tao-nai-nai* 道奶奶, sorte de sorcières du *Hai-tcheou* 海州, ont su exploiter à leur profit la croyance populaire au

(1) Cf. Notice sur *Ti-t'sang wang* 地藏王, Livre III.

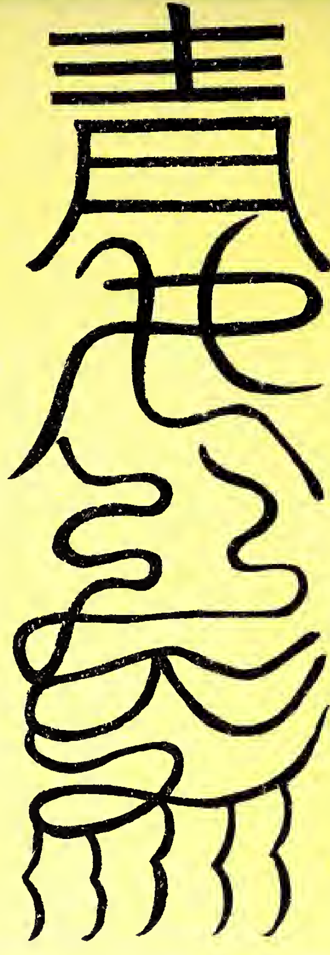
(2) Cf. Vie de *Ti-t'sang wang* 地藏王, Livre II.

(3) Cf. Wieger, Textes historiques, 3e Vol. p. 1705.

Hiué-hou-t'che 血 湖 池. Au bas du monticule de *T'a-chan* 塔 山, dans la sous-préfecture de *Chou-yang* 沭 陽, on peut voir une petite mare boueuse: au dire de ces femmes, c'est là que se trouve l'étang de sang et de boue où sont embourbées les femmes mortes en couches, et même celles qui meurent après avoir mis au monde des enfants. Il s'agit donc de les tirer du marais fangeux où croupissent leurs âmes.

Tâche ardue, disent-elles ; pour y réussir, elles doivent se réunir en bon nombre. Les familles intéressées au succès de l'entreprise invitent donc toutes les sorcières des alentours, leur servent un copieux repas, puis les conduisent sur les bords de la mare de *T'a-chan* 塔 山. Arrivées là, elles crient, tapotent sur des morceaux de bois, puis les parents, armés de bâtons, remuent la vase, fouillent la mare, et font mine de retirer l'âme de la morte. La comédie finie, tous retournent chez eux, et donnent un bon pourboire aux *Tao-nai-nai* 道 奶 奶, pour les remercier d'avoir bien travaillé et bien hurlé. Les gens du pays appellent cette cérémonie: *Tso-hoei* 做 會 s'associer.

———



Charme libérateur brûlé pour l'âme d'un pendu.

ARTICLE III.

TALISMANS-SUPPLIQUES POUR LES CAS PARTICULIERS.

1°. *Pour un pendu. (Sur papier jaune).*

On sait que d'après la doctrine bouddhique, exposée dans le *Yu-li-t'chao-t'choan* 玉歷鈔傳, tous ceux qui se sont suicidés sans raison suffisante sont confinés après leur mort dans la cité des suicidés : *Wang-se-t'cheng* 枉死城. Les bonzes ont imaginé un charme libérateur, qui, d'après eux, possède la vertu de tirer de cette cité de la douleur l'âme d'un pendu, et lui confère le bénéfice d'une nouvelle réincarnation.

On voue à toutes les malédictions l'odieuse corde dont il s'est servi pour exécuter son forfait.

2°. *Pour la victime d'un assassinat. (Sur papier jaune).*

Le *Yu-li-t'chao-t'choan* 玉歷鈔傳, au même paragraphe, nous apprend que l'âme d'un homme tué injustement, ou mort à la suite de ses blessures, demeure en liberté, et poursuit l'assassin dans le but de se venger de lui. Elle n'est satisfaite qu'après l'avoir livré aux juges infernaux, et s'être repue du spectacle de ses supplices : alors seulement, elle reprend une nouvelle existence dans le sein d'une mère.

Le talisman ci-joint a pour but de hâter l'heureux jour de sa réincarnation ; on voue à l'exécration le poignard ou le sabre dont il a été frappé, on exprime le vœu qu'ils soient brisés en morceaux.

靈寶浄明解殺死傷眞符

右符告下
十方三界應管五道四生十類孤幽滯魄
罪業冥司去處解釋一切殺死傷遭承
符命咸與赦原伏願金刀斷利宝劍摧餘
永無殘害之餘各遂逍遙之樂出離苦趣
來享玄功一如告命風火驛傳

皇上　年　月　日吉時告下

奉行濟度事臣　承

聖師東宮慈父太乙救苦天尊

Supplique pour la victime d'un assassinat.

4°. *Pour la victime d'un procès. (Sur papier jaune).*

Le Chinois est chicaneur par nature : il n'est pas rare de voir des individus mourir par suite des fatigues, des tracasseries causées par les interminables vexations des sbires des tribunaux, qui pendant les longues procédures d'une justice borgne, s'efforcent de les ruiner lentement. D'autrefois, pour en finir avec la vie, ils avalent une forte dose d'opium et se traînent devant la porte de leur adversaire pour y mourir et le ruiner par leur mort elle-même, quand tous les autres moyens sont impuissants : c'est la suprême vengeance du faible contre le fort.

Le talisman-supplique ci-contre a pour but de tirer leur âme des supplices, et d'obtenir qu'elle reprenne une vie meilleure.

靈寶净明解塚訟傷眞符

右符告下

十方三界應管五道四生十類孤幽滯魄

罪業冥司去處解釋一切塚訟傷遭承

符命咸與赦原伏願不惹口孽皈依正路

永免磨唆之苦各遂逍遙之樂出離苦趣

來享玄功一如告命風火驛傳

皇上　年　月　日吉時告下

奉行濟度事臣　承

聖師東宮慈父太乙救苦天尊

Supplique pour la victime d'un procès.

Fig. 48

靈寶净明解伏連傷眞符



右符告下

十方三界應管五道四生十類孤幽滯魄

罪業冥司去處解釋一切伏連傷遭承

符命咸與赦原伏願沉病早息宿借咸消

永無傳染之緜各遂逍遙之樂出離苦趣

來享玄功一如告命風火驛傳

皇上　年　月　日吉時告下

奉行濟度事臣　承

聖師東宮慈父太乙救苦天尊

Supplique pour un homme mort par suite de blessures.

5°. *Pour la victime d'un guet-apens. (Sur papier jaune).*

Quand il arrive que quelqu'un a été induit en erreur, est tombé dans les embûches qu'on lui tendait, et vient à mourir des suites des blessures reçues, ou des mauvais traitements subis, on appelle les bonzes ou les "*tao-che*" qui brûlent ce papier superstitieux pour retirer son âme des supplices de l'enfer, et la faire rentrer dans la roue de la métempsycose.

6°. *Pour les noyés. (Sur papier jaune).*

Nous donnerons plus loin, au chapitre VIII, article XIV, les détails de la cérémonie que font les bonzes ou les *tao-che* pour retirer l'âme d'un noyé des eaux du fleuve où a disparu son corps. Ici, nous ne parlerons que du talisman libérateur, composé dans le but de retirer son âme de l'enfer, et lui obtenir la grâce d'être introduite de rechef dans un nouveau corps. On brûle cette pièce pendant la cérémonie faite après sa mort, et au cas où elle serait encore le jouet des vagues dans la mer, les lacs, les fleuves ou les canaux, le roi des enfers devra prendre des mesures pour l'en tirer. Le nom de la victime et la date sont soigneusement inscrits sur la supplique.

靈寶淨明解溺水傷真符

右符告下
十方三界應管五道四生十類孤幽滯魄
罪業冥司去處解釋一切溺水傷遭承
符命咸與赦原伏願斷離慾海沉溝陷河
永消波濤之寃各遂逍遙之樂出離苦趣
來享玄功一如告命風火驛傳

皇上　年　月　日吉時告下

奉行投度事臣　承

聖師東宮慈父太乙救苦天尊

Supplique pour les noyés.

靈寶浄明解獄死傷真符

右符告下
十方三界應管五道四生十類孤幽滯魄
罪業冥司去處解釋一切獄死傷遭承
符命咸與赦原伏願早荅風息狴犴塵消
永無拘繫之纏各遂逍遥之樂出離苦趣
來享玄功一如告命風火驛傳

皇上　年　月　日吉時告下

奉行投度事臣　承

聖師東宮慈父太乙救苦天尊

Supplique pour ceux qui meurent en prison.

7°. *Pour quelqu'un mort en prison. (Sur papier jaune).*

Souvent les prisonniers qui meurent dans les infects cachots chinois sont enfouis secrètement, et ce n'est que longtemps après qu'on apprend leur mort. Les bonzes pour porter secours à l'âme de ces infortunés brûlent la supplique ci-jointe, pendant la cérémonie qu'ils font pour leur venir en aide dans l'autre vie.

8°. *Pour les victimes de calomnies. (Sur papier jaune).*

C'est un talisman sauveur pour leur âme; grâce à lui, ils obtiendront justice dans l'autre monde. Ici-bas leur réputation a été ruinée par la calomnie, le chagrin a abrégé leurs jours: les juges impartiaux du monde de l'au-delà sauront laver leur mémoire, et les récompenser des peines dont ils ont été affligés. Punition de ses calomniateurs, et heureuse carrière pour l'avenir, tels sont les souhaits émis à l'égard de la victime, et la pièce ci-jointe est destinée à lui procurer cette double faveur.

靈寶浄明解寃債傷真符

右符告下
十方三界應管五道四生十類孤幽滯魄
罪業冥司去處解釋一切寃債傷遭承
符命咸與赦原伏願寃讐永釋業債雪消
永無執對之憂各遂逍遥之樂出離苦趣
來享玄功一如告命風火驛傳

皇上　年　月　日吉時告下

奉行濟度事臣　承

聖師東宮慈父太乙救苦天尊

Supplique pour les victimes de calomnies.

靈寶浄明解藥死傷真符

右符告下
十方三界應管五道四生十類孤幽滯魄
罪業冥司去處解釋一切藥死傷遭承
符命咸與赦原伏願天醫奉覩扁濟施功
永無痛楚之辜各遂逍遙之樂出離苦趣
來享玄功一如告命風火驛傳

皇上　年　月　日吉時告下

奉行拔度事臣　承

聖師東宮慈父太乙救苦天尊

Supplique pour l'âme d'un homme mort empoisonné par les médecins.

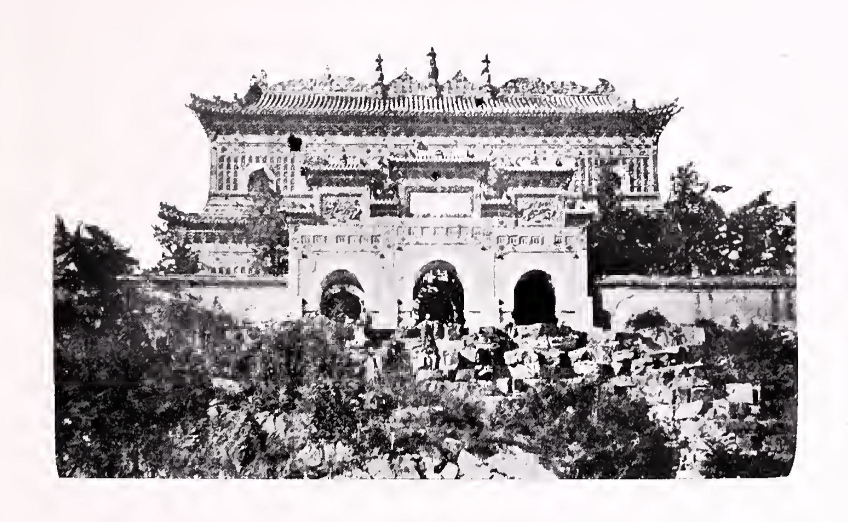
9°. *Pour quelqu'un qui a été empoisonné par les remèdes des médecins. (Sur papier jaune).*

Voilà un charme qui n'est pas banal, et qui pourrait être fréquemment employé en Chine. A ce propos, les Chinois content une historiette qui peint la situation. Un jour, le roi des enfers tomba malade, et pria un des diables à son service d'aller lui chercher un bon médecin sur la terre des vivants. Voici, ajouta t-il, la marque à laquelle tu le reconnaîtras. Va examiner à la porte de tous les professionnels, et compte le nombre des âmes vengeresses qui assiégent leur porte, pour se venger d'avoir été empoisonnées par eux dans leurs existences précédentes. Celui qui en aura le moins devant sa porte, c'est celui-là que tu inviteras à venir ici pour me guérir. Le diable s'en alla faire sa ronde; des centaines d'âmes vengeresses se pressaient à la porte de tous les médecins. Il commençait à désespérer, quand enfin il arriva chez un médecin qui n'avait devant sa demeure qu'une seule âme, venue pour obtenir vengeance. Tout joyeux, il le conduisit au roi des ombres, et lui rendit compte de sa mission. Le dieu interroge le médecin: Depuis combien de temps exerces-tu ton art? — Depuis fort peu de temps. — Combien as-tu traité de malades? —Un seul! —Et il est mort, n'est-ce pas? —Oui. —Va-t-en, tu vaux les autres!

C'est un trait de génie de la part des bonzes et des *tao-che* d'avoir inventé un secours si opportun pour tant de malheureux qui, journellement, tombent victimes de la médication insensée d'innombrables médecins improvisés. Ce moyen a pour but de sauver au moins leurs âmes, puisque la mort a frappé leurs corps.







CHAPITRE V.

DIVERSES SUPERSTITIONS POUR LES DÉFUNTS.

ARTICLE I.

LA TABLETTE DES ANCÊTRES.

Mou-tchou 木 主.

Dans les temps anciens, on n'employait ni tablette, ni substitut pour les funérailles et les sacrifices aux morts: c'était seulement après l'enterrement qu'on choisissait un substitut, et qu'on érigeait la tablette; cette cérémonie se faisait après le retour dans la chambre mortuaire, où le sacrifice était offert. Nous allons dire en quoi consistent ces deux cérémonies, et quel en est le sens.

I. Le substitut 尸 *Che.*

1°. *Qu'est-ce que le substitut?*

Le substitut *Che* 尸 est le représentant du mort: c'est un membre de la famille, qui est choisi pour représenter le mort

pendant la cérémonie du sacrifice: Il doit être du même sexe que le défunt, c'est-à-dire que les hommes ont un représentant masculin, tandis que les femmes défuntes sont remplacées par une femme.

Le substitut d'un homme est pris parmi ses petits-fils légitimes (1); s'il n'en a pas, on prend un de ses arrières-neveux, parent au cinquième degré au moins; si on n'en trouve pas du cinquième degré, on le choisit dans la famille du mari, en dehors du cinquième degré. Un fils dont le père est vivant ne peut pas remplir le rôle de substitut.

La femme-substitut est une épouse d'un des petits-fils.

Après les funérailles des deux époux, ils ont chacun leur substitut, mais le substitut du mari est seul à paraître en scène.

Une table chargée de mets est préparée pour le sacrifice: alors on introduit le substitut, qui va s'asseoir le visage tourné vers le sud; la tablette est placée à sa droite. Les sacrificateurs, de la même lignée que le défunt, saluent le substitut: tous, même les vieillards, se prosternent deux fois devant lui, lui offrent des mets, et l'invitent à boire. Celui-ci fait semblant de manger et de boire, pour la forme. L'empereur, les grands dignitaires et les mandarins ont seuls des substituts; les jeunes gens et les plébéiens n'en peuvent avoir. Les jeunes gens sont partagés en trois catégories diverses, quand ils meurent avant d'atteindre l'âge viril. La première, de seize à dix-neuf ans; la seconde, de douze à quinze ans; la troisième de huit à onze ans. Les enfants de sept ans et au-dessous passent inaperçus dans la parenté.

Telle était la coutume primitive pour l'élection des substituts.

2°. *Quelle fut l'idée inspiratrice de cette cérémonie du substitut?*

Cet usage fut matière à discussion; nous rapporterons ici les principales opinions des lettrés.

---

(1) Cf. *Li-ki* 禮記 Chap. V. *Tseng-tse wen* 曾子問. *Voici les propres paroles de Confucius:* 孔子曰,祭成喪者必有尸,尸必以孫,孫幼則使人抱之,無孫則取於同姓可也.

a). Les premiers, avec *Tou-yeou* 杜佑, de la dynastie des *T'ang* 唐, désapprouvent cet usage. Voici ce qu'écrit cet auteur : "Les anciens se servaient de substitut : c'est un rite ancien répréhensible, qui n'a été aboli que par nos sages ; chacun le pratiquait à l'envi. Maintenant que le progrès s'est introduit, et que ces sottes pratiques ont disparu, il importe de ne pas les faire revivre, s'en abstenir c'est du bon sens. Quelques demi-lettrés de notre époque voudraient à toute force remettre à l'ordre du jour cette cérémonie du substitut, c'est une aberration". 古人用尸者,蓋上古樸陋之禮.至聖人尙未改.相承用之.至今世則風氣日開.樸陋之禮已去.不可復用.去之方爲合禮.而世之迂儒必欲復尸.可謂愚矣. (1)

b). La seconde opinion regarde le substitut comme l'image de l'âme, *chen siang* 神像.

Le *Li-ki kiao-t'é-cheng* 禮記郊特牲 dit : "Le substitut est l'image de l'âme" 尸, 神像也.

Pan Kou 班固, du temps des *Han* 漢, écrit : "Le substitut figure dans la cérémonie du sacrifice aux ancêtres, parce que l'âme n'émet pas de sons qui puissent être perçus, n'a pas de figure qui puisse être vue, l'amour souffrant d'un fils pieux ne trouve pas où s'épancher ; c'est pour cela qu'il choisit un substitut à qui il offre des mets ; après quoi, il brise les bols, tout joyeux, comme si son propre père était rassasié. Le substitut buvant à satiété, lui donne l'illusion que c'est l'âme du défunt qui a bu à satiété". 祭之所以有尸者,因鬼神聽之無聲,視之無形,孝子思慕哀傷,無所寫洩,故立尸而饗之,毁傷其饌,欣然若親之飽,尸醉若神之醉. (2)

Il est à noter que d'après cette manière de voir, le substitut n'est point encore considéré comme le suppôt et le siège de l'âme, car le *Pé-hou-t'ong* 白虎通 nous dit : "L'auteur écrit : (Le substitut) est l'image de l'âme" .... et plus loin : "Comme si c'était le mort qui est rassasié quand le substitut est rassasié" : le

---

(1) Cf. *T'ong tien* 通典.

(2) Cf. *Pé-hou-t'ong* 白虎通.

sens est manifeste, le substitut n'est donc pas considéré ici comme le suppôt de l'âme du défunt. 夫曰神像 ..... 曰若飽若醉是立尸,非以棲神,其意甚顯.

Le *T'ong tien* 通典, de son côté, ajoute qu'on n'avait pas l'idée de prendre le substitut comme le siège de l'âme du défunt: 究其原意,並非謂尸爲神之所憑.

c). Troisième opinion.— Le substitut n'était que le porteur de la tablette du défunt. Dans l'ouvrage intitulé *Yu tcheou ta i i* 宇宙大疑議, il est dit: "On se sert du substitut dans les sacrifices pour emporter la tablette du défunt. 祭之有尸,所以出木主也.

Ce sont les petits-enfants qui remplissent ce rôle, et emportent la tablette dehors. Si les petits-fils sont trop jeunes, et ne peuvent l'emporter, alors on députe quelqu'un pour la porter. Le rôle du substitut est de transporter la tablette, c'est pour cette raison qu'il n'est pas question d'élire un substitut immédiatement après la mort, parce que la tablette n'est pas encore érigée. 始死無尸,未立木主故也.

Nous trouvons ce passage dans le "*Se chou jen ou k'ao*" 四書人物考: "Le fils pieux choisit un substitut pour porter la tablette, mais non comme lit de repos de l'âme du défunt: son intention est manifeste". 夫立尸用以抱木主,則非以棲神,其義更明.

En résumé, dans les trois opinions précédentes, les écrivains ou condamnent l'usage du substitut, ou le réduisent à un rôle de porteur de tablette, ou tout au plus en font une image de l'âme du défunt.

d). La quatrième opinion bat en brèche ce courant d'idées que nous trouvons dans les anciens ouvrages des vieux lettrés chinois, et affirme sans hésiter que le substitut n'est pas seulement une pure image de l'âme, mais doit être considéré comme le siège, le suppôt de l'âme du défunt.

Les deux plus remarquables tenants de cette nouvelle école sont: *T'cheng I-t'choan* 程伊川, nommé aussi *T'cheng I* 程頤

ou encore *T'cheng Min-tao* 程明道 et *Tchou Hi* 朱熹.

Le premier écrit : "Les anciens dans leurs sacrifices employaient le substitut, parce que l'âme et le souffle du mort après leur séparation d'avec le corps, cherchent un suppôt de même nature 必求其類而依; or les hommes étant tous de la même espèce, le père et les enfants étant une même famille et une même substance, on prie l'âme du défunt de venir siéger dans leur personne comme dans un suppôt".

Tchou Hi 朱熹 *Yuen Hoei* 元晦, le fameux coryphée de l'école moderne, écrit non moins clairement : "Dans l'antiquité, tous se servaient de substitut dans les sacrifices ; puisque les descendants sont comme la continuation de la vie des ancètres, le substitut a donc une même vie avec le mort, et l'âme des ancêtres se repose indubitablement dans la personne de leurs descendants, l'habite, la revêt comme d'un vêtement". 尸與死者, 同是一氣, 祖先之神, 必降於其子孫, 附著歆享. (1)

A quelle époque commença et finit cette coutume ? Nous n'avons que le témoignage des deux ouvrages *T'ong tien* 通典 et *Je tche lou* 日知錄, qui nous disent vaguement qu'elle commença à tomber en désuétude vers la fin de la dynastie des *Tcheou* 周, et que sous les dynasties des *T'sin* 秦 et des *Han* 漢 personne ne la pratiquait plus. Il est bon de noter cependant qu'au temps de Confucius elle était en pleine vigueur, comme le prouvent les paroles mêmes que nous avons citées du *Li-ki* 禮記. Par ailleurs *Pan Kou* 班固, qui vivait sous les *Han* 漢, semble dire que cet usage se pratiquait sous ses yeux, et il en décrit la signification comme s'il s'agissait d'une cérémonie encore en usage de son temps. Le texte cité plus haut semble le supposer.

II. La Tablette.

1°. *Qu'est-ce-que la tablette?*

Après les funérailles et le sacrifice funéraire, on érigeait la tablette, *mou-tchou* 木主, mot-à-mot : tablette en bois.

---

(1) Cf *Tchou tse yu lou* 朱子語錄.

On se servait de bois de mûrier, et on l'appelait du même nom: Tablette de mûrier, *sang-tchou* 桑主.

Après une année révolue, avait lieu le sacrifice du bout de l'an, qui tirait son nom *lien-tsi* 練祭 du nom du bonnet que portait le fils du défunt pour cette cérémonie, ce bonnet se nommait *lien-koan* 練冠. Après ce sacrifice, la tablette de mûrier était déposée en terre, et remplacée par une tablette en châtaignier, *li-tchou* 栗主, qu'on érigeait dans un endroit honorable.

La tablette de l'empereur avait un pied deux pouces, celle des ducs, un pied seulement.

La tablette de mûrier ne comportait ni gravure, ni peinture; sur l'arrière de la tablette en châtaignier, on écrivait le nom posthume du mort.

Suivant quelques auteurs, les mandarins et les lettrés n'avaient pas de tablette en bois: celle des mandarins consistait en un tissu de soie, soutenu pas une ossature en bois 束帛; les lettrés n'avaient qu'une tablette en paille tressée, 結茅.

La thèse qui soutient que dans l'antiquité les mandarins et les lettrés n'avaient pas de tablette en bois est admise par les lettrés suivants:
Hiu Cheng 許愼 et *Tcheng Yuen* 鄭元, de la dynastie des *Han* 漢.
T'soei Ling 崔靈, sous la dynastie des *Leang* du Sud 南梁.
Kia Kong-yen 賈公彥, sous la dynastie des *T'ang* 唐.
Se Ma-wen 司馬溫, au temps des *Song* 宋.

La thèse contraire, tendant à prouver que dans les temps anciens les mandarins et les lettrés avaient une tablette en bois, est défendue par les lettrés ci-dessous:
Siu Miao 徐邈, de la dynastie des *Tsin* 晉.
Yuen I 元懌, roi de *T'sing-ho* 淸河, sous les *Wei* du Nord 北魏.

Cette dernière opinion semble plus conforme aux allégations du *Li-ki*, chap. XX, *Tsi fa*. (1)

Depuis les dynasties *Wei* 魏 et *Tsin*, 晉 jusqu'à celles des

(1) Cf. *Tou li t'ong k'ao* 讀禮通考.

T'ang 唐 et des *Song* 宋, les lettrés et les mandarins n'avaient pas droit qu'on leur érigeât une tablette en bois, *mou-tchou* 木 主: on leur donnait seulement la planchette du sacrifice 祠 版, appelée aussi planchette de l'âme 神 版, longue de un pied un pouce, large de quatre pouces et demi, épaisse de cinq lignes, et sur laquelle on écrivait des caractères de huit lignes de grandeur, pour indiquer que c'était le siège de l'âme de tel ancêtre, avec tel nom posthume, ou encore de telle femme illustre.

Homme: 某祖考某封之神座

Femme: 夫人某氏之神座

Au temps de la dynastie des *Song* 宋, les chefs de l'école moderne, *T'cheng I-t'choan* 程頤川 et *Tchou Yuen-hoei* 朱元晦 fixèrent la forme de la tablette en bois "*mou-tchou*" 木 主.

Les lettrés et les mandarins eurent désormais leur tablette en bois. La hauteur est de un pied deux pouces, sur trois pouces de largeur, et un pouce deux lignes d'épaisseur. Les deux coins supérieurs sont arrondis de cinq lignes. A un pouce plus bas, on tire une ligne, qui sépare le frontispice de la partie inférieure, laissant quatre lignes sur l'avant, et huit lignes en tête de la tablette souche. Au milieu, on écrit: Tablette de l'âme, de telle génération, de tel dignitaire, avec tel titre et tel rang...

L'usage actuel est d'écrire sur les deux côtés de la tablette souche, à droite et à gauche des caractères centraux, la date détaillée de la naissance et de la mort, la sous-préfecture, la division locale, la montagne et la direction où se trouve le tombeau du défunt. En avant, sur la face antérieure, on écrit: "Tablette de l'âme de tel homme, mandarin de tel nom, de tel district"; ou bien: "Tablette de l'âme de telle femme, avec tel titre". — On réunit ensuite les tablettes ensemble, et on les expose sur leur socle. Telles sont les règles actuelles. (1)

De nos temps, plébéiens et campagnards, tous sans exception érigent la tablette des ancêtres. Voyons maintenant quelle fut l'idée qui présida primitivement à son érection.

---

(1) Cf. *Ou li t'ong k'ao* 五禮通考, *Tou li t'ong k'ao* 讀禮通考.

2°. *Dans quel but érige-t-on la tablette?*

a). C'est l'image de l'âme, c'est un monument commémoratif du défunt, qui fixe l'amour filial.

Au temps des *Han* 漢, le lettré *Hiu Cheng* 許愼 écrivait: "La tablette est l'image de l'âme, après les derniers devoirs rendus à son père, le fils pieux n'a plus où fixer son cœur, il fait des sacrifices et érige une tablette". 主者神像也,孝子既葬,心無所依,所以虞而立主. (1)

Pan Kou 班固, savant de la même dynastie, disait: "L'âme n'habite aucun lieu, à proprement parler; le fils pieux fixe son cœur sur la tablette, et s'en sert pour capter l'attention des générations postérieures". 神本無方,孝子以主係心題之,欲令後可知. (2)

T'cheng Pé-yu 成伯璵, qui vivait sous la dynastie des *T'ang* 唐, dit: "Comme le cœur du fils pieux ne voit plus rien à aimer après l'enterrement, il a imaginé d'élever une tablette" (commémorative), 葬後孝子之心,因無所覩,故立神主. (3)

L'auteur *T'chen Kao* 陳澔, de la dynastie des *Yuen* 元, rapportant les paroles du lettré *Fang* 方, écrit ce qui suit: "En réalité, l'âme n'occupe aucun lieu, elle ne peut donc avoir aucun siège matériel. Ce qu'on est convenu d'appeler le siège de l'âme, est de fait le siège de l'homme". 神無方也,無方則無位,所神位者亦人位之耳. (4)

Si nous en croyons les anciens auteurs, la tablette eut donc pour but de représenter d'une manière sensible le défunt disparu, et de fixer l'amour filial des descendants, mais on ne prétendit jamais en faire un réceptacle, ou un trône de l'âme du mort.

b). L'âme du mort réside vraiment sur la tablette.

Abordons maintenant le nouveau courant d'idées, qui se fit jour peu à peu.

---

(1) Cf. *Ou king i i* 五經異義.

(2) Cf. *Pé hou t'ong* 白虎通.

(3) Cf. *Ou li t'ong k'ao* 五禮通考.

(4) Cf. *Li ki tsi chouo* 禮記集說.

Sous la dynastie des *T'ang* 唐, *K'ong Yn-ta* 孔頴達 écrivait déjà ces lignes : "La tablette est le siège où l'âme se repose". 木主所以依神. (1)

A l'époque des *Song* 宋, *T'cheng I-tchoan* 程伊川, auteur déjà cité, tient ce langage : "Si on offre un sacrifice aux ancètres sans leur ériger de tablette, leur âme n'a pas de *siège où résider*". 祭而無木主, 則神不依.

D'après *Tchou Hi* 朱熹. "le rite ancien de la tablette consiste à ériger un siège, où on veut que l'âme des ancêtres vienne résider". 古禮木主, 惟立一座, 欲祖考之精神萃聚也. (2)

Des auteurs modernes ont donné maintes explications déraisonnables des livres canoniques. De cette erreur découle la croyance populaire que l'âme du défunt réside vraiment dans la tablette : on pense donc pouvoir obtenir le bonheur, en multipliant les prostrations et les supplications devant elle. De même on est persuadé qu'il arrivera malheur si on la méprise ou la rejette.

La crédulité populaire ne s'effraie pas des singularités et des contradictions ; la tablette n'est érigée qu' après l'enterrement, comment se fait-il que l'âme, qui se passe bien de tablette avant l'enterrement, vienne y résider après cette cérémonie, dès qu'on y a écrit le nom du défunt ?

Ou bien, comment expliquer que l'âme, qu'on croit fixée sur le morceau d'étoffe, devant le cercueil, ne voit pas plutôt son nom écrit sur la tablette, qu'elle quitte son premier réceptacle pour accourir se poser sur la nouvelle tablette ?

En outre, la tablette ne peut pas être érigée une seconde fois; si donc on vient à la briser ou à la perdre, où va donc habiter l'âme ?

3°. *Structure de la tablette des ancètres.*

Cette tablette se compose de deux planchettes.

---

(1) Cf. *Li-ki chou* 禮記疏.

(2) Cf. *Tchou-tse yu-lei* 朱子語類.

La 1ère, A, plus longue, plus épaisse, et reposant d'ordinaire sur un socle ouvragé S. La partie supérieure O forme un frontispice, quelquefois ciselé, et presque toujours peint en vermillon et verni. La forme du frontispice varie, elle est en forme de demi-cercle Z⁀Y ou en forme de pyramide tronquée P/‾‾\X

Au-dessous de la ligne CD, cette planchette a été sciée en deux moitiés de même épaisseur. La moitié supérieure I s'enlève ou s'enclave à volonté sur la première tablette-souche. (Voir la figure ci-jointe). Quand ces deux tablettes sont réunies, on ne soupçonne pas même qu'il y en a deux.

La tablette extérieure I, la plus courte, porte l'inscription réglementaire, que seule on voit en temps ordinaire. Mais de crainte que ces caractères ne viennent à s'effacer avec le temps, on écrit aussi cette formule et les détails de la naissance, de la mort, de la sépulture, sur la tablette-souche.

Cette seconde inscription est invisible et cachée par la petite tablette extérieure, enclavée dans cette tablette-souche.

Somme toute, la tablette se divise en deux pièces: l'enclave, et la tablette-souche.

Fig. 53

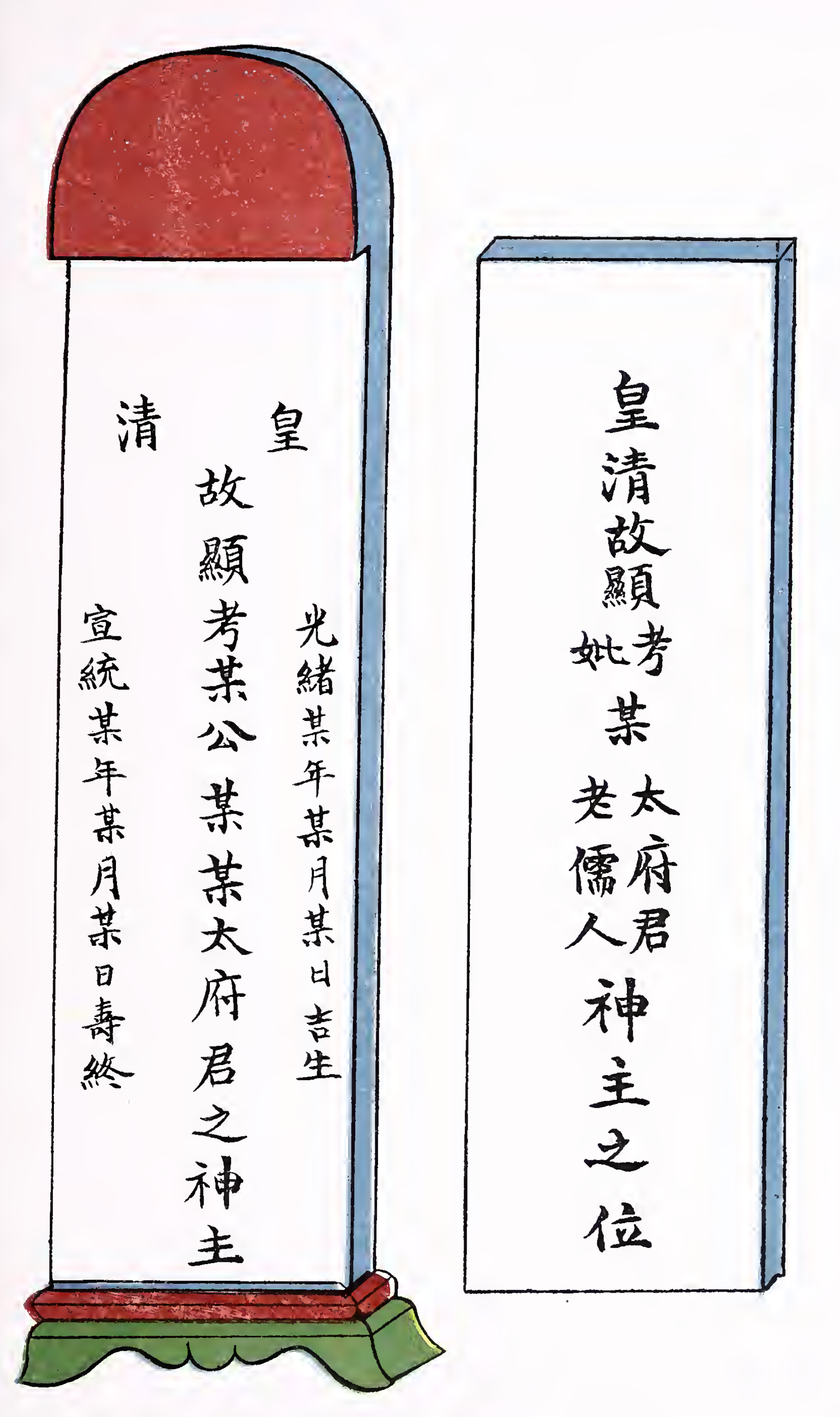


Figure de la tablette des ancêtres.



La prostration devant un tombeau.

ARTICLE II.

LA PROSTRATION AUX MORTS.

Keou-pai wang-jen 叩拜亡人.

Le genre de salut dont il est ici question s'appelle vulgairement: *K'o-t'eou* 磕頭. Nous en trouvons une description détaillée dans les Mémoires sur les Rites: "*Li-ki*" 禮記, au chapitre *T'an-kong* 檀弓.

C'est Confucius lui-même qui parle: "D'ordinaire, dit-il, on salue d'abord les visiteurs (1), en se prosternant devant eux, puis, du front, on frappe la terre en signe de douleur. Cependant, la méthode qui consiste à frapper la terre du front, avant de se prosterner devant les visiteurs, est une façon plus expressive de manifester sa douleur, et je préfère cette dernière manière quand il s'agit du deuil de trois ans". 孔子曰拜而后稽顙頹乎其順也稽顙而后拜頎乎其至也三年之喪吾從其至者.

Cette prostration rituelle qui se fait devant le mort, ou en temps de deuil, porte le nom technique de "*Ki-sang*" 稽顙 elle consiste à fléchir les genoux, à poser sur la terre les deux mains écartées, à baisser la tête jusqu'à terre, et à demeurer même quelque temps le front appuyé contre terre, *Ki-lieou* 稽留.

"L'usage de saluer les morts, de se prosterner, de frapper la terre du front remonte jusqu'aux temps les plus reculés" (2), et chacun le pratique comme bon lui semble. (L'homme étant mort, son âme est séparée de son corps, qui n'est plus qu'un cadavre sans raison. Cependant, cette dépouille mortelle, bien que privée de raison, est une partie essentielle de la personne humaine, et mérite des égards; on a toujours eu des rites spéciaux pour l'honorer, rien de plus raisonnable. La manière de voir du peuple à notre époque est tout à fait différente. C'est pour cela que l'Eglise

---

(1) On entend ici par visiteurs ceux qui viennent offrir leurs condoléances à l'occasion de la mort des membres de la famille.

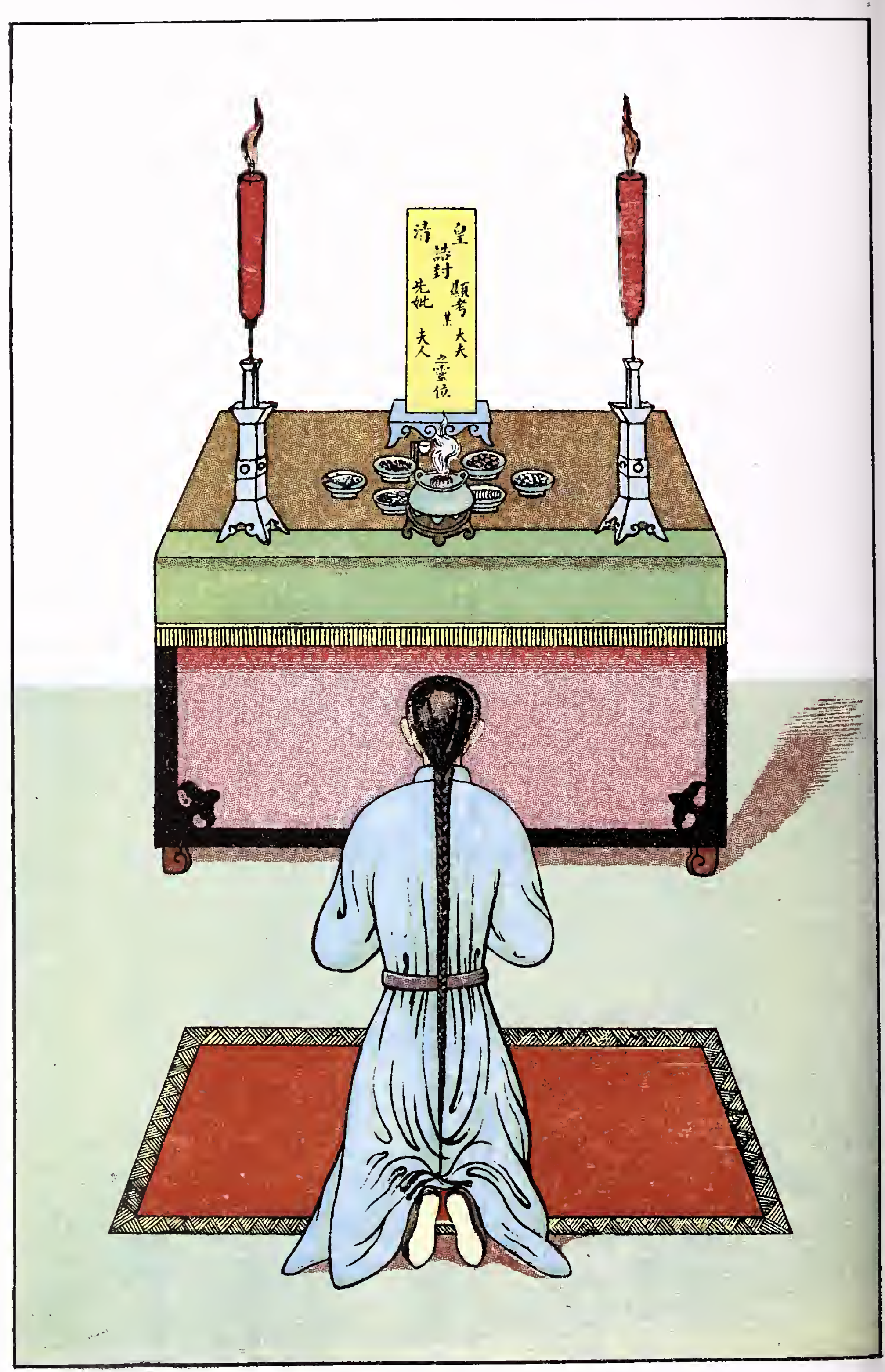
(2) Cf. *Sang-li* 喪禮. 作揖跪叩. 俯伏稽顙等禮. 行於亡人. 自古已然.

catholique a édicté ses prohibitions).

Le vulgaire traite actuellement le corps mort comme un esprit intelligent : le tombeau est appelé le sépulcre de l'âme *Ling-kieou* 靈柩. Au-dessus, on affiche des inscriptions pour appeler la protection de l'âme, *Ling-yeou* 靈右; la table en face se nomme le trône de l'âme, *Ling-tsouo* 靈座; la tablette s'appelle le siège de l'âme, *Ling-wei* 靈位. Cette tablette, ou siège de l'âme, nommée en chinois *Ling-p'ai* 靈牌, ou encore *Pang-t'ié* 榜帖, consiste dans une bande de toile blanche, longue d'un pied, sur trois pouces et plus de large, et sur laquelle on écrit : "Tablette de tel ou tel"... On la place sur une petite table devant le cercueil, puis on la brûle avec du papier-monnaie quand on fait l'enterrement.

Pendant la vie on ne se prosterne pas indistinctement devant le premier venu : comment se fait-il que devant le mort, fût-il un jeune homme ou un inférieur, supérieurs et vieillards, oublieux de leur dignité, s'agenouillent et se prosternent, craignent même de n'en pas faire assez ? Demandez-leur le pourquoi ? ils vous diront qu'ils espérent que le mort leur procurera le bonheur, ou qu'ils redoutent ses maléfices ; ils le regardent comme le dispensateur de la félicité et du malheur. Voilà pourquoi ils se prosternent à diverses reprises. Supposons maintenant que deux ou trois hommes intelligents, en se prosternant devant le cadavre du mort, n'aient pas l'intention de lui demander le bonheur et d'écarter les calamités, mais observent simplement un rite de bienséance à son endroit, il n'en restera pas moins vrai que la sagacité de deux ou trois hommes de bon sens restera impuissante à renverser la folle espérance de milliers et de dizaines de milliers d'hommes : c'est pour ce motif que l'Eglise catholique a dû prohiber ces usages.

Fig. 55



Oblations devant la tablette des ancêtres.

ARTICLE III.

SACRIFICES AUX MORTS.

Tsi-tsien wang-jen 祭薦亡人.

Riches et pauvres, tous offrent des mets aux parents décédés; cette coutume remonte très haut dans l'antiquité. Il est de rigeur de préparer du vin, des mets, des fruits et des légumes, qu'on place sur une table, puis on invite les morts à prendre leur repas.

Cette cérémonie se fait le jour de la mise au tombeau, le jour de l'enterrement, et aux deux anniversaires de la naissance et de la mort. (1)

Le dixième anniversaire de la mort est fêté comme la cinquantaine; pour la soixantaine on fait des compliments, des cadeaux etc., de même que pendant la vie présente.

L'ouvrage intitulé: *Fong-chan-kia li-tsi-chouo* 馮善家禮集說 dit: "Puisque pendant la vie présente on fait des cadeaux et des félicitations, après la mort, à pareil jour, peut-on ne pas manifester ses sentiments par ce sacrifice anniversaire?" (2)

Le *Cheng-ki tchou-wen* 生忌祝文, donne la forme du compliment à prononcer: "Telle année, tel mois, tel jour, Moi..., fils pieux, j'ose présenter une pétition à tel mandarin ... et lui dire: Les années se succèdent avec rapidité; au retour annuel de votre naissance je vous félicitais ici-bas, maintenant que vous n'êtes plus, pourrais-je vous oublier? Mes affections sont éternelles: sous la voûte immense des Cieux, je m'empresse de vous inviter à boire et à manger ces mets, que de tout cœur je vous présente et vous prie d'agréer." (3)

---

(1) Cf. *Yao liu lou chou* 姚旅露書.

(2) Cf. *Fong-chan-kia li-tsi-chouo* 馮善家禮集說. 親在生辰,既有慶禮,沒遇此日,能不感慕,如死忌之可也.

(3) Cf. *Chen-ki-tchou-wen* 生忌祝文. 維年月日,孝子某,敢昭告於考某官府君曰,歲序易遷,生辰復遇,存既有慶,沒寧敢忘,追遠感時,昊天罔極,謹以清酌庶饈,恭伸追慕,尙饗.

Le *Sang-li* 喪禮 s'exprime à peu près dans les même termes. Si nous recherchons la raison qui a présidé à l'établissement de ces offrandes aux morts dès l'antiquité, nous voyons que ce n'est pas précisément pour donner à manger aux morts, mais plutôt pour manifester sa piété filiale : à défaut d'autres moyens, on se sert des rites usités pendant la vie, et on les applique aux morts. Ce n'est donc qu'une marque d'impérissable affection, ce qui ne veut pas dire que les morts doivent venir prendre un repas.

L'ouvrage *Song-t'ao-kou t'sing-i-lou* 宋陶穀清異錄, porte : "On vit les fruits sculptés, placés devant la tablette de *Tcheou T'ai-tsou* 周太祖 (*Tcheou* Postérieurs 後周, 951-954 ap. J.C.), prendre l'aspect de vrais fruits".

Dans le *Ming-tou-mou t'ing-yu-ki-tan* 明都穆聽雨紀談, nous lisons : "De nos jours, riches et pauvres, le jour de l'enterrement, disposent des fruits, soit en terre, soit en bois, devant la tablette du mort : on les peint de couleur naturelle." Ces offrandes sacrificielles de fruits en terre ou en bois, montrent jusqu'à l'évidence qu'il ne s'agit pas de les donner à manger aux morts.

Seuls les vivants ayant un corps matériel sont capables de manger ; après la mort, l'âme se sépare du corps qui tombe en pourriture, elle n'a ni soif ni faim, qu'a-t-elle donc besoin d'aliments ? Même les ignorants comprennent cette doctrine. Par malheur, les doctrines bouddhiques ont envahi les masses : elles prétendent que les âmes dans l'autre monde ont encore besoin d'aliments, et que leurs descendants leur doivent fournir mets et breuvages, et à des époques déterminées leur offrir ces sacrifices alimentaires, sans quoi elles deviennent des "âmes affamées".

Ces ridicules niaiseries sont si enracinées qu'il est difficile de les faire disparaître. On offre du vin et des mets parce que, croit-on, les morts boivent et mangent réellement (1). Pour mieux comprendre la mentalité chinoise par rapport à ces sacri-

---

(1) Cf. *Ming-tou-mou t'ing-yu-ki-tan* 明都穆聽雨紀談. 今士庶之家.凡有喪者.其靈座前皆設殽果.或土或木.任意爲之.而飾以色...

fices aux morts, poussons une objection, et voyons de quelle manière évasive ils y répondent : rien ne fait mieux ressortir la pensée de quelqu'un que la marche qu'il suit pour tourner les difficultés qu'on lui propose contre son système.

Objection. — Les livres chinois disent : "Après trois jours de jeûne, les oreilles n'entendent plus, les yeux sont voilés," et voilà que pendant toute une année on sacrifie tout au plus six ou sept fois aux morts, ce qui fait que ces défunts doivent rester un ou deux mois sans boire et sans manger, après avoir absorbé les mets qu'on leur offre : s'ils avaient besoin de prendre de la nourriture, ne seraient-ils pas morts de faim depuis longtemps ?

Comment se font ces offrandes ? On se contente d'exposer les mets sur une table, et après le sacrifice, il n'y manque pas un morceau de viande, pas une goutte de vin, les ancêtres n'y trempent pas leurs lèvres : à quoi bon ?

Tout homme intelligent doit manifester sa piété filiale d'une manière raisonnable et fructueuse pour ses parents. Mais n'est-il pas souverainement déraisonnable d'inviter une âme spirituelle à venir manger des aliments matériels ?

Que dirait-on d'un fils qui préparerait un repas pour ses parents éloignés de lui de plusieurs milliers de lys, et qu'il sait ne pouvoir revenir ?

De telles actions ne sont point inspirées par la piété filiale, mais dénotent un manque complet de bon sens pratique.

Réponse. — Cette conclusion logique semble avoir été comprise dans un passage du *Li-ki* 禮 記, chapitre *T'an-kong* 檀 弓, où nous lisons : "Après qu'un homme a rendu son dernier soupir, on place auprès de lui de la viande séchée, de la viande hachée et conservée dans du vinaigre. Lorsqu'on le conduit à la sépulture, on dispose les chairs des victimes sur de petites voitures, à la suite du char funèbre. Après l'enterrement on lui offre des mets. Jamais personne n'a vu un mort faire usage de ces offrandes."

On s'attendrait ici à une conclusion obvie : donc, inutile de

lui en ofrir, puisqu'il n'en use jamais. Détrompons-nous, le livre rituel conclue bien différemment ; écoutons plutôt : "Depuis la plus haute antiquité elles n'ont jamais été négligées, afin de ne pas délaisser les morts. Donc cet usage que vous critiquez ne mérite aucum blâme" (1). On l'a toujours fait, donc c'est bien ; c'est la coutume en Chine, nous nous y conformons. C'est le dernir mot.

Video meliora proboque, deteriora sequor !

Il est même passé en coutume dans quelques pays de préparer une lampe, une pipe à opium, et un petit récipient rempli de cette drogue : le tout est placé sur la table des offrandes, afin que le mort puisse fumer l'opium après son repas, comme il avait coutume de le faire pendant la vie. C'est une innovation assez récente.

Si nous étudions attentivement la pensée intime des Chinois païens, nous trouvons qu'il y a presque toujours au fond de leur cœur un motif plus pressant, et plus ou moins avoué. Ils espérent que leurs parents les protégeront, les béniront, et c'est souvent dans ce but qu'ils leur offrent des sacrifices.

Les gens de cette catégorie croient plus ou moins aux âmes affamées des bonzes, mais sacrifient aux morts pour obtenir du bonheur et éviter le malheur ; ce n'est pas seulement dans le but de manifester leur piété filiale. Pour preuve, on peut lire le *Tcheou-li tchou-chou* 周禮註疏 (2), qui rapporte que tous les ministres sacrifient dans leurs temples particuliers, et qu'après le sacrifice ils offrent la viande des victimes au roi : c'est disent-ils, faire présent de bonheur. Tout sacrificateur s'attire du bonheur pour lui-même ; s'il donne au roi une partie de la victime, il lui offre du bonheur en présent.

---

(1) 始死脯醢之奠.將行遣而行之.既葬而食之.未有見其饗之者也.自上世以來.未之有舍也.爲使人勿倍也.故子之所刺於禮者.亦非禮之訾也.

(2) Cf. *Tcheou-li tchou-chou* 周禮註疏. *Tcheou-li t'ien-koan-chan-fou* 周禮天官膳夫. 諸臣自祭家廟,祭訖,致胙肉於王.謂之致福.致福者,凡祭祀主人受福,若與王受福然.故云致福.

Ailleurs, nous lisons: "Ces victimes sacrifiées sont offertes au roi et aux officiers, et ceux qui reçoivent cette viande reçoivent la bénédiction des *Koei-chen* 鬼 神 (Esprits): c'est pourquoi on offre de la viande crue et cuite." (1)

Nous trouvons encore la même doctrine exposée dans l'ouvrage intitulé *T'ong-sou-pien* 通 俗 編 (2): "De cette croyance vient que ceux qui offrent en présent des viandes immolées les appellent: Cadeau de bonheur, *Fou-li* 福 禮 ; la distribution s'appelle: Distribution du bonheur," *San-fou* 散 福.

De nos temps, ceux qui font ces sacrifices et ces offrandes ont pour but ou d'offrir des aliments aux morts, ou de s'attirer du bonheur, ce qui est on opposition avec la saine raison.

Aussi la septième année du règne de *K'ien-long* 乾 隆, le pape Benoît XIV, dans une Bulle, a défendu l'offrande des mets aux défunts. L'Eglise proscrit l'offrande et les sacrifices aux morts parce que ces cérémonies sont en opposition avec la saine doctrine.

Nous avons vu que les lettrés eux-mêmes, quoique païens, blâment ces pratiques entachées d'erreurs bouddhiques.

Il est historiquement certain que cette pratique remonte aux âges les plus reculés de la Chine. L'histoire nous apprend que l'empereur *Choen* 舜 (2257-2196 av. J.C.) investit *Tchou* 朱, fils de l'ex-empereur *Yao* 堯, du fief de "*Tan*" 丹, à charge de faire chaque année des offrandes rituelles aux mânes de son père. (3)

C'est le premier document officiel constatant les sacrifices aux morts.

---

(1) Cf. *Tcheou-li t'choen-koan-ta-tsong-pé* 周 禮 春 官 大 宗 伯.

(2) Cf. *T'ong-sou-pien* 通 俗 編. 故 今 人 稱 牲 物 曰 福 禮, 分 胙, 曰 散 福,

(3) Cf. *Tse-tche t'ong-kien kang-mou* 資 治 通 鑑 綱 目. 封 堯 子 朱 於 丹 以 奉 先 祀

ARTICLE IV.

LE PAPIER-MONNAIE.

Tche-t'sien 紙錢.

A l'époque des *Han* 漢 Occidentaux (206 av. J.C. à 23 ap. J.C.), les gens riches enterraient des pièces de monnaie en cuivre dans le cercueil. Sous le règne de l'Empereur *Ou-ti* 武帝, 140-86 av. J.C., des voleurs enlevèrent l'argent déposé dans la tombe de son aïeul l'Empereur *Wen-ti* 文帝. (1)

Sous la dynastie des *Han* Orientaux, au temps du règne de *Ho-ti* 和帝 (89 à 106 ap. J.C.), *T'sai-luen* 蔡倫 imagina d'employer l'écorce des arbres et autres matières pour fabriquer du papier, c'est alors qu'on commença à s'en servir pour écrire les caractères.

On trouve ce document dans l'ouvrage *Heou Han chou T'sai-luen t'choan* (2). Sous les deux dynasties *Wei* et *Tsin* (魏晉), c.-à-d. depuis le commencement des Trois Royaumes (221 ap. J.C., jusqu'en 419 ap. J.C.), des faiseurs découpèrent du papier en guise de monnaie, pour l'offrir aux "*Koei-chen*" 鬼神 (Esprits), mais cet usage n'était pas encore dans la pratique. (3)

Arrive le règne de *T'ang Yuen-tsong* 唐元宗, adonné à toutes les superstitions, et invoquant toutes les divinités; il établit Grand Maître des Rites le ministre *Wang-yu* 王璵, la 26e année de l'époque *K'ai-yuen* 開元 de son règne, (739 ap. J.C.). Ce ministre, assuré du consentement de son Maître, inaugura l'usage de brûler du papier pour les sacrifices impériaux. Les hommes intelligents de cette époque réprouvèrent cette nouveauté, comme contraire aux rites raisonnables, et elle ne s'introduisit pas tout

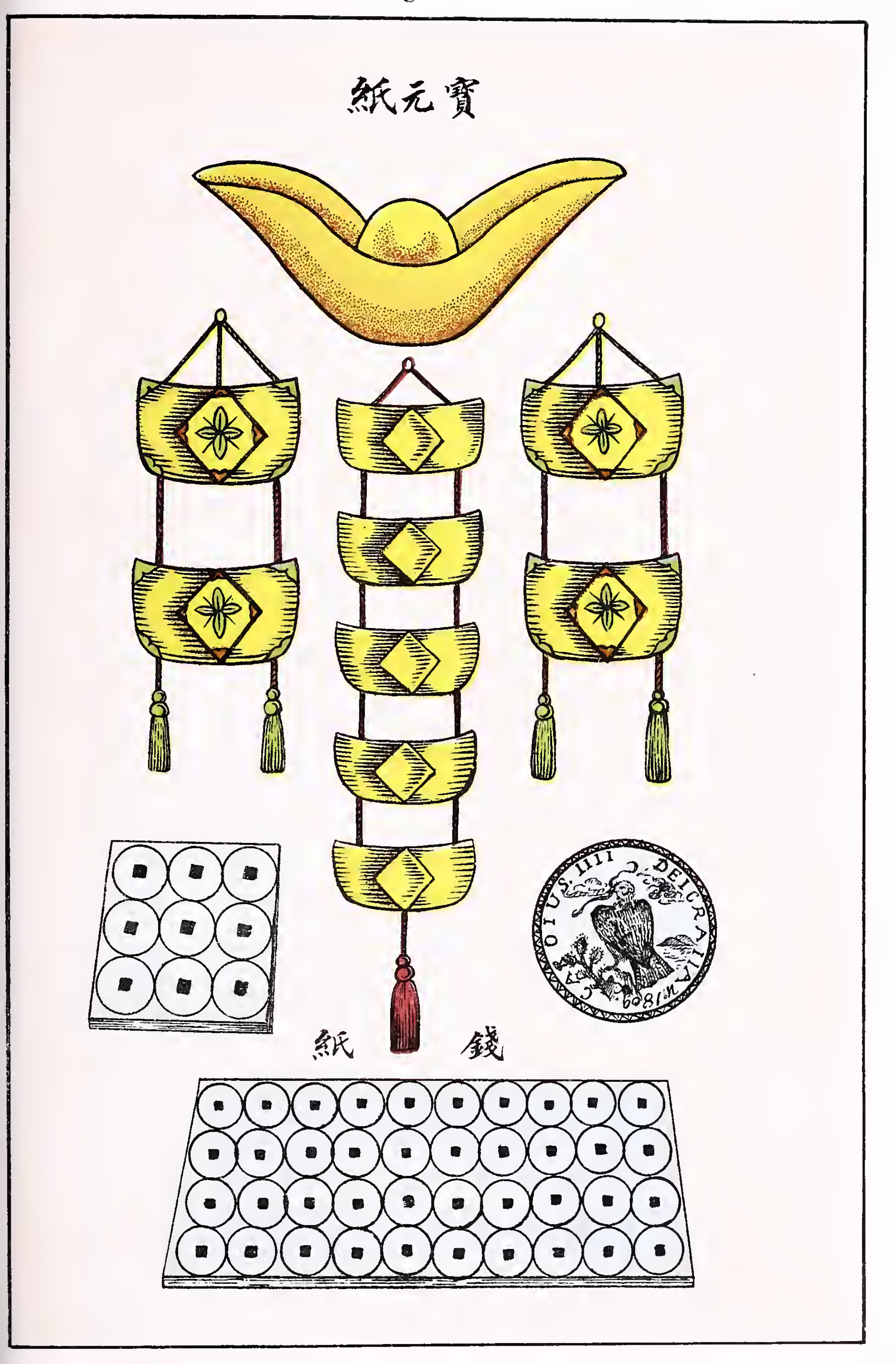
---

(1) Cf. *T'sien Han chou Tchang-t'ang t'choan* 前漢書張湯傳.

(2) Cf. *Heou Han chou T'sai-luen t'choan* 後漢書蔡倫傳. 東漢和帝朝.蔡倫始將樹皮等物.造作紙張.然紙以供書寫.

(3) Cf. *Fong che wen kien ki* 封氏聞見記. 魏晉間.始有好事者.剪紙爲錢.以事鬼神.然惟行於里俗.

Fig. 56



Le papier-monnaie. Divers genres.

de suite dans les usages populaires, ce ne fut que dans la suite qu'elle fut popularisée. Elle a subsisté jusqu'à nos jours, où nous la voyons pratiquée dans toute la Chine. (1)

Cette pratique d'enfouir de l'argent dans le tombeau des morts, n'aurait elle pas eu à l'époque des *Han* 漢 l'inconvénient d'exciter la convoitise des voleurs, avait du moins celui de frapper d'inutilité des choses utiles, en les enfouissant dans la terre, et pour cela même devait être abandonnée; aussi en vint-on à se servir de monnaie de papier.

A notre époque, on a imaginé une nouvelle méthode, celle de confectionner des lingots de papier argenté, doré; de papier perforé, qu'on brûle et transforme en cendres pour l'usage des défunts.

L'origine de cet emploi du papier en guise de monnaie remonte, nous l'avons vu, à *Wang-yu* 王 璵, sous la dynastie des *T'ang* 唐: il s'en servit pour les sacrifices de la Cour, et le peuple l'imita. De son temps, cependant, les hommes intelligents s'opposèrent à cette innovation, aussi ne se répandit-elle pas tout de suite; mais finalement elle se généralisa et devint difficile à extirper. Il ne manqua pourtant pas d'hommes de bon sens, qui en firent toucher du doigt l'inanité. Voici quelques noms.

Sous *Song Tchen-tsong* 宋 眞 宗, 998-1023 ap. J.C., vivait un nommé *Wang Se-tsong* 王 嗣 宗, dont le prénom était *Hi-yuen* 希 阮, il était natif du *Chan-si* 山 西, de *Fen-tcheou* 汾 州.

Alors qu'il était préfet de second ordre, il interdit les sacrifices non orthodoxes, et fit détruire les pagodes des faux dieux. Plus tard, couché malade sur son lit, il était alors vice-roi, voyant que dans sa famille on brûlait des pièces de soie pour demander le bonheur, *Se-tsong*, d'une voix ferme, ordonna aux siens de cesser, en disant : "Si les Esprits sont intelligents, comment

---

(1) Cf. *T'ang chou Wang-yu t'choan* 唐書王璵傳. *T'ong-kien Kong-mou* 通鑑綱目. 迨唐元宗.性好鬼神.無神不祈.開元二十六年.擢王璵爲祠祭使.璵仰合上意.始於朝廷祀典.焚化紙錢.當時知禮者.咸非之.故未能通行.後乃沿傳成俗.而未有革之者.遂四海同風矣.

oseraient-ils accepter des pots de vin"? (1)

Sous le règne de *Song Hoei-tsong* 宋徽宗, 1101-1126 ap. J.C., les deux ministres *Kao-fong* 高峰 et *Liao Yong-tchong* 廖用中, présentèrent une pétition dans le but de demander la prohibition de brûler du papier-monnaie, disant: "Perforer du papier pour en faire de la monnaie, et le brûler pour obtenir du bonheur, c'est là une pratique sans fondement, et un mensonge inepte. Si les Esprits sont doués d'intelligence, c'est leur faire une offense."(2)

Pendant le transfert du cercueil de l'Empereur *Kao-tsong* 高宗, tous les mandarins venaient lui brûler du papier-monnaie: le prince héritier *Hiao-tsong* 孝宗, 1163-1190 ap. J.C., s'en montra mécontent. Il les réprimanda par ces paroles: "Le papier-monnaie est une pratique des bonzes pour tirer de l'enfer; mon saint ancêtre n'en a pas besoin". (3)

Tchou Hi 朱熹 dit: "De nos temps, en se rendant aux funérailles on porte du papier-monnaie, du papier peint, des étoffes, toutes choses sans utilité. Après qu'on les a brûlées, il ne reste que de la cendre inutile pour les vivants et pour les morts. Ces pratiques ne valent pas celles de l'antiquité: alors, on offrait de l'argent, des habits, chacun suivant sa dévotion et ses moyens, ou bien un pied de toile, un boisseau de millet", ad libitum.

Le *Li-ki* 禮記 s'exprime en ces termes: "L'excès de magnificence est condamnable comme le trop peu; le vrai respect exclut les deux. Les seuls soupirs du regret, s'ils ne sont accompagnés d'une offrande pour les obsèques, sont insuffisants aux yeux d'un homme sage." (4)

---

(1) Cf. *Cheng-tsong touo i* 聖宗掇遺. 神苟有知.豈枉法受賄耶.

(2) Cf. *Li Tsi-wong tse-hia-lou* 李濟翁貲暇錄. 徽宗朝.大臣高峰.廖用中.奏請禁焚紙錢.謂當世鑿紙爲錢.焚以徼福於鬼神者.不知何所據依.乃荒誕不經之說.要亦下里之所傳耳.使鬼神有知.謂之慢神欺鬼可也.

(3) Cf. *Yé-hou-pien* 野獲編. 紙錢乃釋氏教人藉以超度.本非聖主所宜用.

(4) Cf. *Song Yu Wen-pao t'choei-kien-lou wai-tsi* 宋俞文豹吹劍錄外集. 今人弔喪送紙錢紙繪諸僞物.焚爲灰燼.於生死俱無益.不若復古賻襚之禮.

D'après cette citation, *Tchou Hi* 朱熹 préfère les offrandes en nature, telles qu'elles étaient pratiquées dans l'ancien temps, mais il faut des offrandes, et les dons de papier-monnaie quoique inutiles aux vivants et aux morts valent encore mieux que rien. En fait, tous les lettrés brûlent du papier pour leurs morts. Ils écrivent de belles tirades contre cette cérémonie ridicule: dans la pratique ils ne tiennent plus compte de leurs phrases ronflantes. Plus d'un Européen ne sera peut-être pas fâché de connaître les motifs mis en avant pour justifier une si bizarre conduite. Qu'il me soit donc permis de résumer ici des discussions entre Européens et lettrés Chinois, dont j'ai été souvent et témoin et acteur: rien de plus propre à mettre en pleine lumière les prétextes allégués pour se cramponner à une coutume qu'au fond ils reconnaissent comme déraisonnable, mais dont ils ne veulent pas s'écarter par respect-humain.

L'Européen. — L'homme pendant sa vie mortelle est sujet à la faim, et pense à manger; il a froid, et il désire se procurer des habits; sans argent, impossible de se procurer les choses nécessaires à la vie, de là naît la nécessité de se servir d'argent. Après la mort, le corps tombe en pourriture, l'âme ne souffre ni de la faim ni du froid: elle est spirituelle; eût-elle un tas d'or, il ne lui serait d'aucune utilité; alors à quoi bon le papier-monnaie?

Le Chinois. — Confucius enseigne que nous devons traiter nos parents morts de la même façon que lorsqu'ils étaient vivants. Or un fils doit donner de l'argent pour subvenir aux besoins de ses vieux parents, et c'est pour ce motif que nous leur offrons du papier-monnaie.

L'Européen. — Vous devez traiter vos parents morts comme s'ils étaient vivants. Pendant leur vie leur donniez-vous du papier en guise d'argent? Quand le riz manquait à la maison, et qu'ils vous priaient de venir à leur secours, qu'auraient-ils dit si vous leur aviez remis entre les mains une liasse de lingots en papier argenté pour acheter de quoi vivre?

Le Chinois. — Le papier-monnaie c'est l'argent des *koei* 鬼, pour le leur faire parvenir on le brûle: c'est la loi.

L'Européen. — Après avoir brûlé du papier, que reste-il? un peu de cendre. Tout homme intelligent, soit dans ce monde soit dans l'autre, ne prendra jamais de la cendre pour de l'argent. Faites-en l'expérience: brûlez du papier, et avec la cendre qui reste, essayez d'acheter un objet quelconque, le vendeur vous rira au nez, ou peut-être même se regardera comme insulté par le seul fait que vous lui présentez de la cendre comme monnaie courante. Vous prenez donc vos parents morts pour des idiots?

Le Chinois.—Loin de là, nous pensons qu'avec cette monnaie de papier brûlé ils pourront donner des pourboires aux satellites de l'autre monde, et grâce à ces générosités, se procurer, acheter leur bienveillance, abréger leur temps d'expiation et mitiger leurs peines.

L'Européen. — Ici-bas, les gardiens des prisons peuvent bien accepter des pourboires, et à l'insu de leurs maîtres mitiger les peines des condamnés, mais dans l'autre monde, les démons ne peuvent pas tromper le maître souverain, tout-puissant et omniscient, et accorder des passe-droit, à ceux qui sont tombés entre ses mains. D'ailleurs a-t-on jamais vu les *koei* 鬼 venir recueillir la cendre du papier-monnaie? Ne voit-on pas au contraire tous les jours, les restes des cendres de papier-monnaie foulés aux pieds, abandonnés auprès des tombeaux, ou emportés par le vent dans les égouts? L'intendant les enfers ne vient pas les cueillir, à quoi bon en brûler pour lui?

Du reste le jugez-vous assez imbécile pour ne savoir pas discerner la cendre de l'or et de l'argent véritable?

Le Chinois. — Comment se passent les choses dans l'autre monde, je n'en sais rien; ce que je sais, c'est que dans mon intention, l'offrande du papier-monnaie a pour but de manifester ma piété filiale envers mes parents décédés, il n'y a là qu'un bon et noble sentiment.

L'Européen. — Assurément, votre but est bon et noble, et il est infiniment regrettable que vous preniez un moyen tout opposé au but où vous tendez. Vous me permettrez en effet de vous faire remarquer que vous faites à vos parents la plus grossière

des injures, car en leur offrant de la cendre pour de l'argent véritable, vous les trompez, vous les prenez pour des idiots complets, qui ne savent plus même faire de distinction entre un tas de cendre, et un lingot d'argent. Ils doivent vous maudire dans l'autre monde, et déplorer votre peu d'intelligence des choses pratiques. La première règle pour témoigner sa piété filiale, c'est de le faire d'une façon intelligente.

Le Chinois. — Que voulez-vous? c'est la coutume chez nous, et nous trouvons que tous ceux qui n'agissent pas de cette façon, manquent de piété filiale.

L'Européen. — Puisque vous avez allégué en commençant l'autorité de Confucius, vous ne trouverez pas mauvais que moi aussi je m'en serve pour finir cette discussion. Tous ceux, dites-vous, qui ne brûlent pas du papier-monnaie pour leurs parents décédés manquent à la piété filiale; mais avez-vous bien réfléchi à la portée de votre affirmation? Confucius, votre *Saint* par excellence, n'a jamais brûlé de papier-monnaie, pour la bonne raison que l'art de faire le papier n'a été inventé que plusieurs centaines d'années après sa mort, par *T'sai Luen*. Donc d'après vous Confucius a manqué de piété filiale. Tous vos saints de l'antiquité, *Yao* 堯, *Choen* 舜, *Yu-wang* 禹王, *Tcheou-kong* 周公, *Mong-tse* 孟子 tous vos personnages illustres jusqu'à *Wang-yu* 王璵 au VIII[e] siècle après J.C. n'ont pas connu la piété filiale, car ce fut ce personnage, qui le premier introduisit cet usage, et les historiens ont flétri la mémoire de *T'sai Luen*, par ce qu'il avait, par cette nouveauté déraisonnable, abandonné les anciennes traditions de ses ancêtres, préférant les niaiseries des bonzes aux usages de l'antiquité.

Je n'ai jamais trouvé un lettré qui puisse répondre à ce dernier argument : Confucius a eu de la piété filiale sans brûler de papier-monnaie, moi aussi je puis l'imiter. Ce petit dialogue suffit pour montrer dans quel but on brûle le papier-monnaie pour les morts.

ARTICLE V.

LES CLOCHES BOUDDHIQUES.

Sonnerie des cloches bouddhiques 撞梵鐘.

Dans presque toutes les pagodes bouddhiques, on voit une cloche sur laquelle les bonzes frappent matin et soir. Ces sonneries réglementaires se composent d'une série de 108 coups. Le nombre 108 représente :

1°. Les douze mois de l'année : 12.

2°. Les vingt-quatre divisions de l'année chinoise, d'après les diverses positions du soleil par rapport aux 12 signes du zodiaque. Ces 24 divisions, appelées *tsié*, constituent une subdivision de l'année solaire en 24 périodes sensiblement égales. Ce sont : Petit froid, Grand froid, Printemps, Pluie, Réveil des insectes, Equinoxe, Pur éclat, Pluie des moissons, Eté, Petite plénitude, Travail des semences, Solstice, Petite chaleur, Grande chaleur, Automne, Fin des chaleurs, Rosée blanche, Equinoxe, Rosée froide, Descente de la gelée, Hiver, Petite neige, Grande neige, Solstice = 24.

3°. Les 72 divisions de l'année chinoise en périodes de 5 jours. Chacune de ces périodes de cinq jours s'appelle "*Heou*" 候. = 72 multiplié par cinq donne l'année chinoise de 360 jours.

Additionnons maintenant les mois, les *tsié* et les *heou* d'une année, et nous obtiendrons : 12 + 24 + 72 = 108. C'est l'année tout entière qui est ainsi consacrée à la gloire de Bouddha.

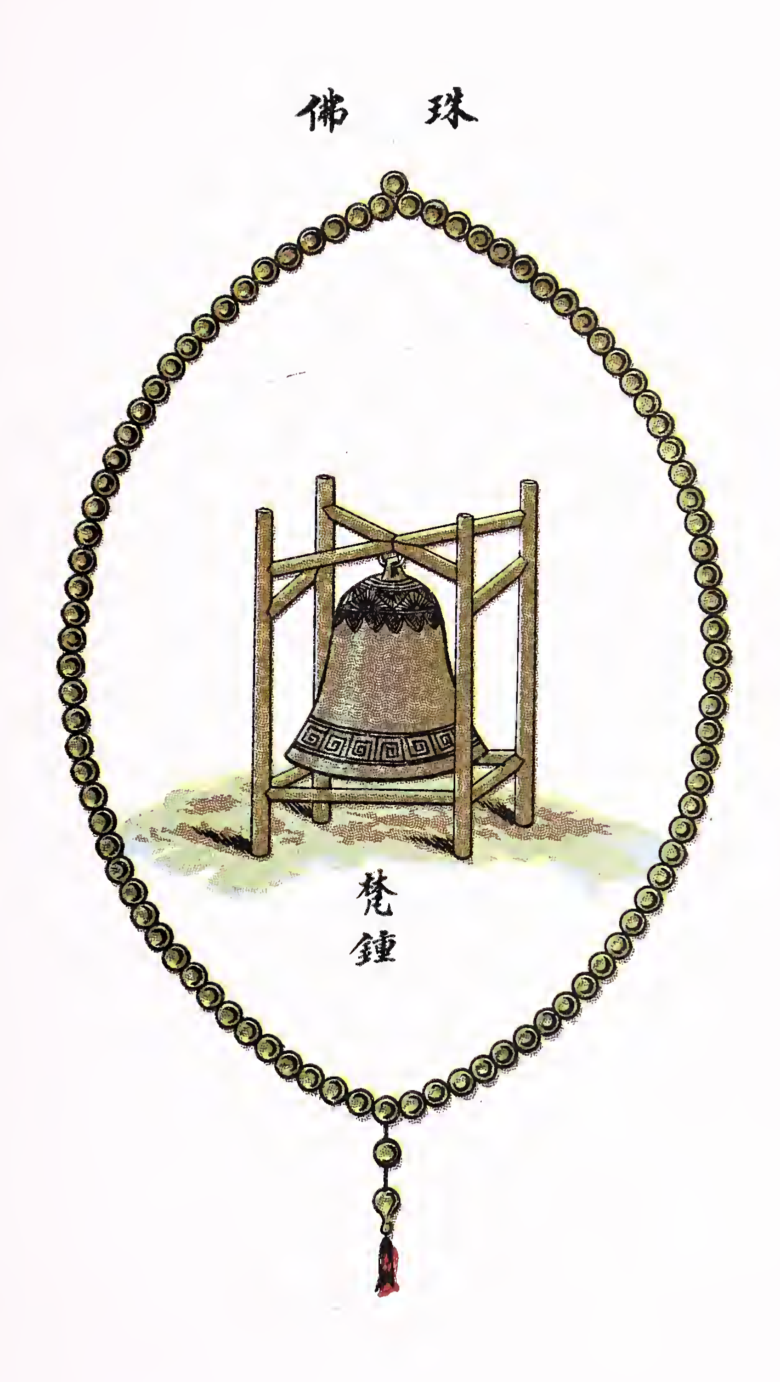
La manière de sonner ces 108 coups varie beaucoup suivant les divers pays. Voici quelques formules de sonneries.

1°. A *Hang-tcheou* 杭州, capitale du *Tché-kiang* 浙江, cette sonnerie est consignée dans le quatrain suivant qui est devenu un refrain populaire :

" Au début frappe trente six coups.
A la fin frappe trente six coups.
Pour les trente six coups du milieu hâte-toi.
Tu as au total cent huit coups : arrête-toi. "

36 + 36 + 36 = 108.

Fig. 57



Cloche et chapelet bouddhiques.

2°. A *Chao-hing* 紹興, un autre couplet dit:

"Vivement dix-huit.
Lentement dix-huit.
A trois reprises tu frapperas.
Cent-huit tu obtiendras."
(18+18) × 3 = 108.

3°. A *T'ai-tcheou* 台州, encore une ville du *Tché-kiang* 浙江, un autre refrain dit:

"Au début, sept coups.
A la fin, huit coups.
Au milieu, dix-huit lentement.
Ajoutez-en trois conjointement.
Trois fois la même répétition
Donne cent huit à l'addition."
(7+8+18+3) × 3 = 108.

But — Quoique la manière de sonner diffère de pays à pays, partout on s'imagine que le son de la cloche procure un soulagement, un rafraîchissement aux âmes éprouvées par les supplices de l'enfer bouddhique. On croit que les ondulations vibrantes du son de ces cloches mettent hors de lui le roi des démons *Touo-wang* 吒王, le rendent comme inconscient, brisent la roue aux lames tranchantes, enfin rafraîchissent l'ardeur des brasiers dévorants.

Sous la dynastie *Ming* 明, à la mort de la première impératrice *Ma* 馬, dans chaque pagode des bonzes on sonna trente mille coups, parce que, d'après la croyance bouddhique, les damnés, en entendant le son de la cloche se raniment. C'est pour cette raison qu'on doit sonner lentement. (1)

(1) Cf. *Liang pan t'sieou yu gno* 兩般秋雨盦.
T'si sieou lei kao 七修類藁. *Che wen lei tsiu* 事文類聚.
Leng kia king 楞伽經. *Yong tchoang siao p'ing* 涌幢小品.

寺內梵鐘,晨昏扣擊一百零八下,亦取此義,惟扣鐘之法,各處稍有不同.如杭州歌云,前發三十六,後發三十六,中發三十六聲息.通共一百八聲息,紹興歌云,緊十八,慢十八,三編湊成一百八,台州歌云,前擊七,後擊八.中間十八徐徐發,更兼臨後擊三聲,三遍共成一百八,各處擊法雖異.然同謂鐘聲能使地獄清凉.吒王解刑,劍輪摧折,猛火停熾,明代帝后初喪,每寺各扣鐘三萬杵,因佛家謂地獄受苦者,聞鐘聲即甦,故其杵宜緩.

Réfutation par les auteurs chinois.

Nous lisons dans le "*Liu-che t'choen t'sieou*" 呂氏春秋, que l'Empereur *Hoang-ti* 黃帝 commanda à *Ling-luen* 伶倫 de fondre douze cloches, pour fixer les notes musicales." (1)

L'ouvrage *Lo-ki* 樂記 dit: "Le son des cloches sert de signal." 以立號.

Voilà, d'après ces deux ouvrages, l'usage des cloches bien déterminé: ou bien elles servent pour émettre des notes musicales, ou bien on les sonne pour donner un signal, (soit de joie, soit de tristesse, soit d'alarme etc...), mais il n'est point question de les employer pour sauver les morts. L'ouvrage intitulé: "*Che-ming*" 釋名 s'exprime en ces termes: "La cloche est concave, elle sonne d'autant plus fort qu'elle est plus grosse, mais qui pourrait bien fondre une cloche assez grosse pour que le son qu'elle émet puisse arriver jusqu'aux enfers? Supposez même qu'on y arrive, ce son grave n'est qu'un vain bruit, impuissant à effrayer le roi des démons, incapable de briser la roue aux épées tranchantes. Les familles riches, désireuses de tirer des enfers les âmes de leurs ancêtres, donnent de l'argent aux pagodes, afin que les bonzes se succédent tour à tour pour sonner leurs cloches nuit et jour sans interruption, et cela pendant plusieurs journées. Ils peuvent bien frapper, abasourdir tous les voisins qui se bouchent les oreilles en maugréant; qu'ils frappent même jusqu'à casser leurs cloches en morceaux, ils ne tireront jamais une âme de l'enfer; sonner une cloche de cuivre ou une cloche de bois, c'est le même résultat pratique." (2)

---

(1) Cf. 和五音

(2) Cf. *Che ming* 釋名. 鐘, 空也, 鐘聲愈大, 受氣愈多, 則聲聞愈遠, 然安能鑄若是大之鐘, 使其聲遠達地獄乎, 設曰能之, 而訇訇之虛聲, 焉能震驚魔王, 摧折劍輪乎, 殷富之家, 欲超度先祖, 每貲雇寺僧, 挨班扣鐘, 晝夜不絕, 直連數日, 徒惹四鄰煩厭, 掩耳慢罵, 即使將鐘擊至粉碎, 卒不能超拔一魂, 是彼之擊銅鐘, 正與撞木鐘無異耳.

Fig. 58



Une maison de papier.

ARTICLE VI.

MAISONS EN PAPIER.

Tche-fang-tse 紙房子.

Dans la province du *Ngan-hoei* 安徽, on a l'habitude à la mort d'un homme, de lui confectionner une maison avec du papier, ainsi que tous les instruments, les habits, les joyaux dont il se servait pendant sa vie, puis on brûle ces objets en papier pour les lui offrir (1).

On fabrique aussi ces maisons de papier dans les autres provinces : l'ossature est en roseaux, sur lesquels on colle des feuilles de papier de couleur; parloir, corridors, maisons d'habitation, proportion gardée, tout ressemble à une véritable maison. On y dispose des tables, des chaises, des "*tiao-ki*" (tables longues), des tables à thé etc..., le tout en papier : bref, un approvisionnement complet.

Après les avoir placées dans un terrain libre, elles sont brûlées, afin que les morts dans l'autre monde s'en servent comme d'habitation.

Tout raisonnement est inutile. Après la mort, leur dit-on, le corps tombe en poussière, l'âme ne se sert point de maisons pour y habiter; à supposer qu'elle s'en servît, les maisons de papier ne peuvent résister à la pluie et aux vents; à plus forte raison sont-elles inutiles après qu'on les a brûlées: le vent disperse leurs cendres on ne sait où; qui pourrait bien les recueillir pour réédifier ces maisonnettes dans l'autre monde, et servir d'habitation aux morts?

On vous répondra invariablement : C'est la coutume! Comment cela se passe-t-il, peu importe; la combustion c'est le mode d'envoi pour l'autre monde.

Nul fils ne peut, sans manquer à la piété filiale, se dispenser

(1) *Yn siué kan soei pi* 印雪軒隨筆. 徽俗人死. 必糊紙房一座. 幷生前所須衣飾器具什物. 焚化以贈.

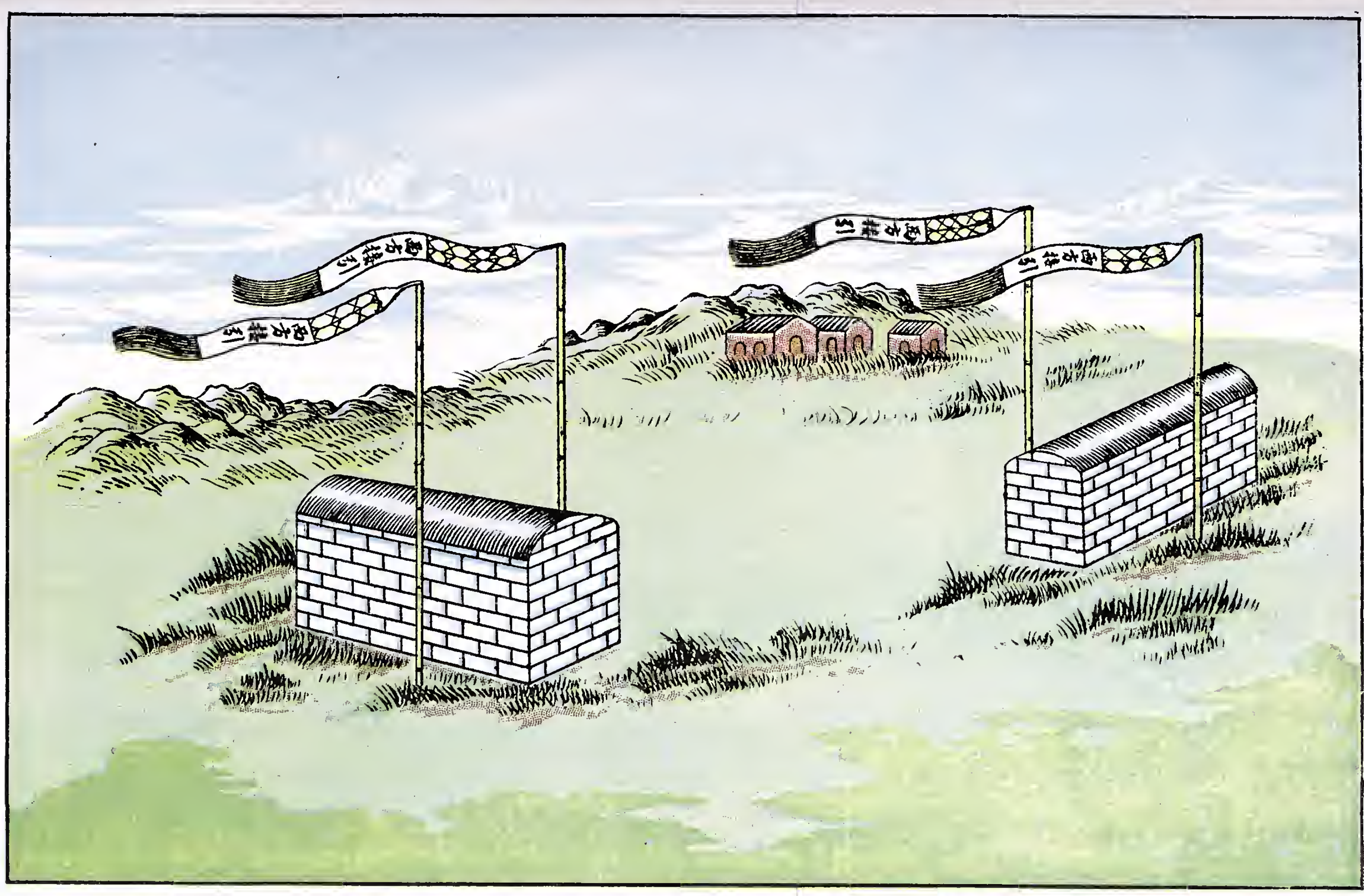
d'envoyer une habitation meublée à ses vieux parents dans l'autre vie, et les nouveaux convertis qui refusent de se plier à ces injustes exigences se voient souvent mis au ban de l'opinion publique, et cruellement persécutés.

La fabrication de ces maisons de papier était déjà en vogue au commencement de la dynastie des *Yuen* 元. En 1287 ap. J.C., à la VII[e] année de l'époque *Tche-yuen* 至元, du règne de l'Empereur *Che-tsou* 世祖, le président du tribunal des peines informa officiellement l'Empereur, que dans le bas peuple on dépensait inutilement de l'argent pour fabriquer des maisons de papier et autres superstitions, et demandait qu'on réprimât cet abus. Un édit impérial défendit de confectionner les susdites maisons ainsi que les hommes et les chevaux de papier, à partir d'une date marquée (1).

Il est fort probable que l'usage de brûler des maisons de papier pour les expédier aux défunts, est corrélatif à l'usage de brûler de la monnaie de papier, des chevaux de papier etc... On commença sous les *T'ang* 唐, 739 ap. J. C., à brûler du papier-monnaie. On se sera dit : puisqu'il suffit de brûler des lingots en papier pour envoyer aux morts, on pourra aussi, par le même procédé, leur envoyer des objets en nature: habits, maisons, etc. Ces maisons de papier sont meublées et pourvues de tous les objets nécessaires à la vie: armoires, chaises, tables, fourneaux, batterie de cuisine, serviteurs etc...; rien n'y manque, pas même les ustensiles pour fumer l'opium; c'est le dernier mot du progrès.

(1) *Yuen tien tchang* 元典章. 世祖至元七年.刑部尙書奏稱.民間多有無益破費.如紙房子等.請飭禁止.隨降旨.着將紙房子人馬等物.截日盡行禁斷.

Fig. 58



Les drapeaux de papier.

ARTICLE VII.

DRAPEAUX DE PAPIER.

Tche-fan-tse 紙旛子.

Dans l'ancien temps, on plantait un drapeau à côté du tombeau, pour le pouvoir reconnaître au milieu des autres, par cette marque distinctive.

A notre époque, beaucoup plantent un bambou sur la maison. Les Bouddhistes s'accordent à dire que l'âme du mort, errant dans l'espace, s'en sert comme d'un signe indicateur pour rentrer dans son tombeau : c'est pour ce motif qu'on se sert d'un haut bambou, au bout duquel on suspend un drapeau appelé "*Fan-tse* 旛子" qui flotte dans les airs (1).

Les anciens fichaient un drapeau à côté du cercueil, pour reconnaître à qui il appartenait et ne pas le confondre avec les autres, de même qu'on grave le nom du mort sur la planche en avant du cercueil.

De nos jours, on a croyance dans les dires des bonzes qui affirment que l'âme du mort erre dans l'espace, et ne sait pas reconnaître sa demeure ; en conséquence, on plante une haute perche, au bout de laquelle est suspendu un long drapeau, où est écrit le nom du défunt, qui grâce à ce signe peut reconnaître sa route.

Les Bouddhistes racontent que l'âme du mort ou va dans le paradis de l'Ouest, pour y jouir de toute félicité, ou doit passer par les dix-huit compartiments de l'enfer, ou bien revenir en ce monde par la métempsycose; et voici maintenant que d'après ces mêmes hommes, l'âme du mort erre dans les espaces sans savoir où elle habite, qu'elle a même besoin de voir son nom écrit sur un drapeau, pour reconnaître sa demeure : n'est-ce pas là une

(1) *Tchao king ngan tcheng lou man t'chao* 趙景安震麓漫鈔. 古者柩側懸旗.因死者之柩.無從辨認.故以旗識之.近俗多用竹竿.懸出於屋.釋氏從而附會.謂死者之魂.悠揚太空.認此以歸.遂有植木張旗.高入雲表.名之爲旛.

contradiction manifeste?

Dans le "*Ta-hio* 大學" le poète dit: "L'oiseau chanteur au jaune plumage (le loriot), s'arrête à l'angle d'une colline". Confucius ajoute: "Il se fixe, il sait où est sa demeure, l'homme serait-il inférieur à un oiseau?" Cela signifie que tout être sait où est son centre.

Cet oiseau jaune qui n'est qu'un petit volatile, voltige dans les airs, et n'a pas besoin de voir un drapeau pour gagner l'angle de la colline où il habite.

Si vraiment l'âme de l'homme, comme l'enseignent les Bouddhistes erre dans l'immensité, et ne peut reconnaître sa demeure dès qu'elle ne voit point le drapeau indicateur, il faudra avouer que l'âme de l'homme est moins intelligente que le loriot. Jadis un grand dignitaire chinois disait en louant l'Empereur *Yao* 堯: "Il est monté au dessus des nuées, et habite la terre des Souverains"(1).

Le "*Che-ta-ya*" 詩大雅, Livre des vers, dit: "*Wen-wang* 文王 est monté aux cieux, les rois sages et les trois Impératrices sont dans les cieux".

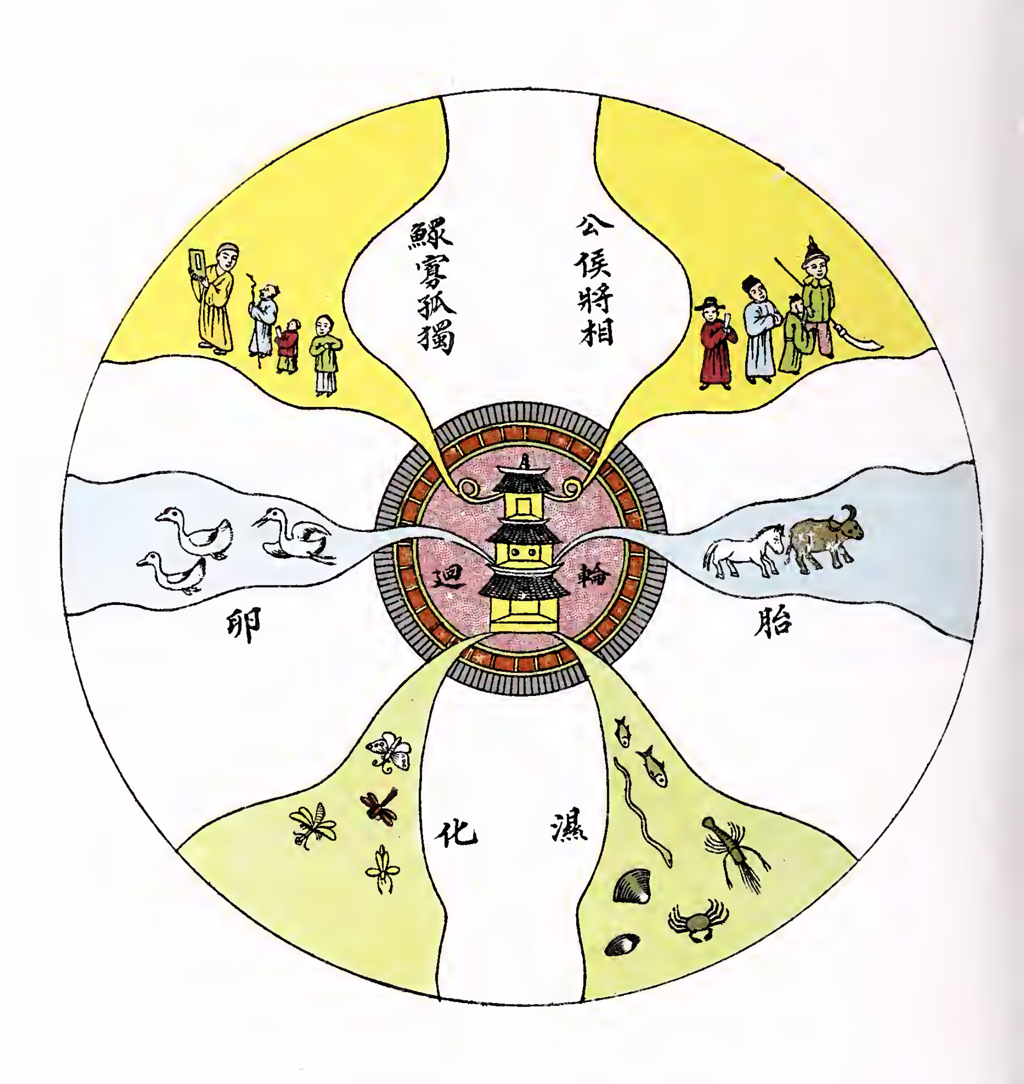
La demeure où les bons sont récompensés ne peut pas être la même que celle où les méchants reçoivent leur châtiment.

Des tyrans comme *Kié* 桀 et *Tcheou* 紂, les méchants comme *Tao-tche* 盜跖, ne peuvent en aucune façon vivre de compagnie avec *Yao* 堯 et *Wen-wang* 文王, et habiter le ciel des Souverains. Voilà la base d'argumentation sur laquelle repose la réfutation par les auteurs chinois. Nos Saints habitent une région fortunée, le Ciel des souverains, où les tyrans ne trouvent pas place; donc les âmes n'errent pas dans les airs, comme le disent les Bouddhistes.

---

(1) *Tchoang-tse* 莊子. 若人死.果如釋氏所謂,悠揚太空,須望見旛,方能歸家棲止,是人死.直不如黃鳥矣,然而人死.所當止之處,豈係在世時之宅舍哉,昔華封人祝堯曰,乘彼白雲.至於帝鄉.

Fig. 60



La roue de la métempsycose.

ARTICLE VIII.

LA MÉTEMPSYCOSE.

Luen-hoei 輪 廻.

La métempsycose est une doctrine bouddhique, qui enseigne que l'homme après sa mort renaît dans la personne d'un autre homme, ou passe dans le corps d'un animal quelconque.

A la mort de l'homme disent les Bouddhistes, *Tchoan-luen wang* 轉 輪 王, le roi du X[e] district de l'enfer, examine et pèse le bien et le mal de tous les hommes, pendant leur vie mortelle, et d'après leur degré de justice ou de culpabilité, les envoie dans les quatre continents, pour qu'ils y renaissent hommes ou femmes, avec une vie longue ou courte, riches ou pauvres.

L'âme de grands coupables est livrée au diable justicier *Yé-tcha* 夜 义 qui la tue à coups de pêcher; après sa mort, elle est changée en *Tsi* 聻. De là le dicton païen: "L'homme après sa mort devient *Koei*, 鬼 et le *Koei* 鬼 après sa mort est changé en *Tsi* 聻. Ce *Tsi* 聻 change de tête et de visage, et reprend une existence dans le sein d'une mère, ou dans un œuf; il naît le matin et meurt le soir, il rampe ou est pourvu de pattes. Son expiation terminée, il renaît homme, mais dans les pays sauvages: là il habite les cavernes ou les trous, et se couvre de peaux de bêtes. S'il fait des efforts pour se bien conduire, alors, il reçoit la faveur de s'incarner et de renaître sujet de l'empire chinois.

Quant à ceux qui pendant leur vie ont pratiqué les quatre vertus sociales d'équité, de droiture, de mansuétude et de justice, il sont envoyés dans le royaume de *Ki-lo* (Joie extrême) 極 樂 國 Paradis d'Occident, où tout n'est que réjouissances, fêtes et danses. (1)

---

(1) *Yen-wang-king* 閻王經. 凡人一死,轉輪王卽將其在生善惡,核定等級,發往四大部洲投生,分別男女壽夭富貴貧賤,凡罪孽極重之鬼魂,着夜义用桃條打死變聻,改頭換面,託生胎卵濕化,朝生暮死,或無足,或多足諸物,俟其罪滿,再託人生,投胎不知禮義之地,居住石洞土窟,身穿羊毛獸皮,如能堅心爲善,方得再轉中華投生,凡公正仁義者,送往極樂國婆娑世界.

A dix milliards de lis à l'ouest de la Chine, se trouve un royaume nommé *Ki-lo* 極 樂 (c'est-à-dire "Jouissance parfaite"). Là, plus de douleurs, plus de maux, rien de nuisible ou de désagréable. (1) D'après les Bouddhistes, les hommes parfaits vont dans le royaume de *Ki-lo* 極 樂, situé à dix milliards de lis à l'ouest de la Chine, or la circonférence totale de la terre ne dépasse guère soixante-dix mille lis: n'est-ce pas se moquer des gens et s'attirer le mépris de tout homme intelligent? Voilà une des réflexions de la jeune Chine!

Résumé succinct des arguments allégués contre la théorie, par les auteurs chinois.

D'après cette théorie, les hommes vraiment méchants sont transformés en poissons, vers, oiseaux ou animaux; or, pour peu qu'on jette un regard attentif sur le monde entier, ces hommes pervers ne sont pas encore quantité négligeable, et après nombre de générations, il ne resterait plus d'hommes sur terre, tous ne seraient bientôt plus que des hommes anciens, changés en poissons, insectes, oiseaux ou animaux.

La population de tous les royaumes va toujours en s'augmentant, et la population actuelle surpasse des milliers de fois la population primitive; si on admet avec les Bouddhistes que tous ces habitants renaissent hommes, alors, on ne pourra plus se marier, l'époux craindra que son épouse ne soit sa mère réincarnée, l'épouse courra risque d'avoir son père réincarné pour mari.

Les mandarins ne pourront plus faire frapper les gens du peuple; le maître ne pourra plus avoir de domestiques, de peur que ces hommes de peine ne soient ses parents, ses supérieurs, un maître ou un ami, revenus à la vie.

Par ailleurs, si l'homme après sa mort devient poisson, insecte, oiseau ou animal, il ne faudra plus désormais se servir de bœufs pour le labour, ou monter de chevaux pour voyager.

Poux, moustique, mouches, pourront désormais nous piquer

---

(1) *T'ong-sou-pien* 通俗編. 西方過十萬億里, 有世界名極樂, 居是處者, 無八苦四惡道, 三毒五濁業.



Changés en insectes, vers, poissons, animaux,



Transformés en coquillages, etc...

à loisir, sans qu'il nous soit permis de les tuer, de crainte qu'ils ne soient des réincarnations de nos parents ou alliés.

La métempsycose détruit les relations sociales, rend la vie impossible, et répugne au bon sens.

Mong-tse 孟子 a dit: "La nature du chien est aussi celle du bœuf, mais la nature de l'homme est différente. La nature humaine diffère absolument de celle des bêtes". Si l'homme renaît animal, alors sa nature ne diffère plus de celle des bêtes.

Toutes les extravagances des bonzes et des bouddhistes, faisant de vains et inutiles efforts pour ne jamais nuire à un être qui a vie, découlent de cette doctrine ridicule: qui voudrait en tirer toutes les conséquences et les faire passer dans la pratique, passerait, à juste titre, pour insensé. En théorie, les auteurs chinois sont pleins de bon sens, comme on le voit; mais en pratique personne, à peu près, n'en tient compte.

Résumé du système.

Pour plus de clarté, il me semble bon de donner comme un petit résumé, une petite synthèse des grandes lignes de la croyance chinoise à la métempsycose. L'âme qui se réincarne est l'âme supérieure, appelée, suivant le cas: *Hoen* 魂, *Chen* 神, *Koei* 鬼. Cette âme se réincarne de plusieurs manières.

1°. *Par manière de possession*, en s'introduisant dans le corps d'un homme vivant, où elle habite. Elle se sert de ses yeux pour voir, de sa bouche pour parler, etc... L'homme en question a ainsi deux âmes distinctes, la sienne propre, et celle qui vient temporairement demeurer en lui, à la manière des possessions diaboliques. Ces deux âmes, disent les bouddhistes purs, restent distinctes et ne peuvent se compénétrer.

Suivant la théorie des partisans de *Tchou Hi* 朱熹, ces deux âmes pourraient se compénétrer, n'en faire plus qu'une, comme deux verres d'eau, versés ensemble dans une bouteille, ne constituent plus qu'une seule bouteille d'eau.

2°. *Par mode de retour*, l'âme peut quelquefois revenir habiter le corps dont elle s'est séparée, pourvu qu'il ne soit pas

9

tombé en décomposition. De cette croyance, vient l'erreur si répandue du rappel de l'âme, *kiao-hoen*.

3°. *Par mode de substitution*. Si l'âme privée de son premier corps, pour une raison ou pour une autre, trouve sur son chemin le cadavre d'un homme ou d'un animal, en bon état de conservation, elle peut s'y introduire, et le substituer à son ancien corps. La décomposition d'un de ses membres ne constituerait même pas toujours un obstacle insurmontable, comme le prouve la légende de *T'ié-koai Li* 鐵 拐 李, dont l'âme pénétra dans le corps d'un mendiant en voie de putréfaction. (Voir *T'ié-koai Li*) (1).

4°. *Par méthode de renaissance*. C'est le moyen ordinaire. L'âme qui va se réincarner pénètre dans le sein d'une femme enceinte, et informe le fœtus qui n'est encore animé que par l'âme inférieure. Souvent elle s'en empare dans le temps où il va arriver au terme, et l'accouchement ne tarde guère. Les légendes vont jusqu'à parler de fils qui se réincarnent ainsi dans le sein de leur propre mère, et qui meurent à l'instant même où elle met au monde le nouveau corps qu'ils viennent d'informer dans son sein. — C'est la même théorie pour la réincarnation dans le ventre d'un animal.

Il est à remarquer que les âmes de ceux qui se suicident, ou qui sont frappés à mort, constituent une catégorie particulière de *Kou-hoen* 孤 魂, ou âmes errantes, sortes de Prêtas faméliques.

Ne pouvant être réincarnées, ordinairement du moins, avant la mort de leurs ennemis, elles cherchent à tuer un vivant, ou à lui persuader de se suicider, afin que cette autre âme remplace la leur. Quand cette âme a trouvé ainsi une remplaçante, elle peut reprendre un nouvelle existence. Il arrive pourtant que quelques-unes, qui consentent à pardonner, sont réincarnées plus tôt.

Ces âmes de pendus, de victimes d'un assassinat, accusent leurs ennemis avec insistance auprès des juges infernaux, jusqu'à

(1) Cf. Wieger. Folk-Lore. N° 19.



Changés en divers produits du règne végétal.



Changés en meubles et en divers instruments.

ce qu'elles obtiennent justice. Quand elles se réincarnent avant la punition de leurs meurtriers, elles cherchent le moyen de se faire justice elles-mêmes dans leur nouvelle existence.

L'image suivante, copiée sur le traité de l'enfer bouddhique "*Yu-li-t'chao-t'choan*", représente la 10ème section de l'enfer, où chacun est réincarné pour une existence postérieure: riche, pauvre, animal, oiseau, poisson ou insecte, d'après ses mérites ou démérites précédents.

Il sera masculo-féminin s'il est mort les jours *Mao* 卯, *T'chen* 辰, *Yeou* 酉, *Hai* 亥.

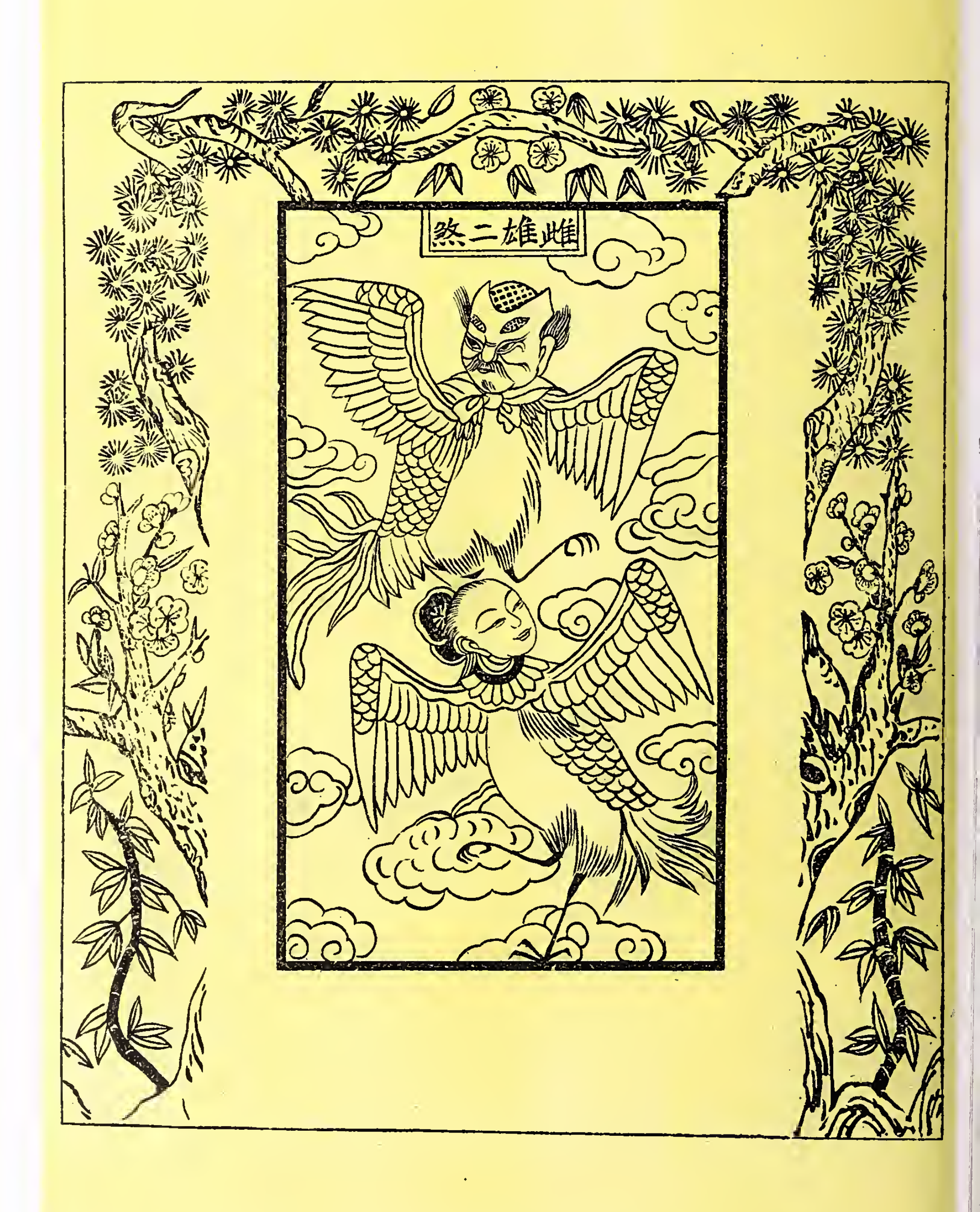
Un revenant mort le jour *Tse* 子 du cycle, tue les hommes âgés de trente à quarante ans; si la mort a lieu le jour *Kia-tse* 甲子, le revenant tue, le jour de sa sépulture, tous les hommes nés l'année *Sin-t'cheou* 辛丑 du cycle. Ce spectre a dix-huit pieds de haut, et revient dix-huit jours après la mort. Les hommes morts le jour *Ping-tse* 丙子, tuent, le jour de leur mise au tombeau, les personnes dont la naissance date de l'année du cycle *Ting-t'cheou* 丁丑. Le fantôme a seize pieds de haut, et revient seize jours après la mort.

Si la mort arrive le jour *T'cheou* 丑 du cycle, alors, quand vient le revenant, il tue dans le quartier oriental toutes les jeunes filles de vingt à trente ans. Si le décès a lieu le jour *I-t'cheou* 乙丑 du cycle, le jour où le mort est déposé dans son cercueil, il revient tuer les personnes dont la naissance remonte à l'année *Sin-se* 辛巳. Il a seize pieds de haut, et revient le seizième jour après la mort. Enfin les personnes nées l'an *Koei-wei* 癸未, sont mises à mort le jour de la sépulture d'un homme mort le jour *Ting-t'cheou* 丁丑. Ce revenant a quatorze pieds de haut, et reparaît le quatorzième jour après le décès.

Si un homme est décédé un jour autre que ceux ici désignés, on suppute de la même façon, d'après le cycle décimal et duodécimal, la classe d'hommes et la direction menacées, la hauteur du revenant, e' le nombre de jours qui s'écoulent avant sa venue.

Moyens de préservation. — Voici la méthode employée pour se mettre à couvert des vexations d'un revenant. Le jour où il doit paraître, on invite les "*tao-che*" à venir prier; ils dessinent un talisman que les personnes menacées portent sur elles. Les "*tao-che*" doivent être nombreux pour réciter leurs prières et leurs incantations. Si les personnes en danger sont pauvres, et ne peuvent pas débourser l'argent suffisant pour ces nombreuses invitations, il ne leur reste qu'un moyen: c'est de fuir hors de la maison, les jours marqués.

Fig. 62bis



Hiong-cha. La mauvaise étoile masculine du mort.
Tse-cha. La mauvaise étoile féminine du mort.

Voilà ce qui se pratique de nos temps. (1)

Demandez à un "*tao-che*" comment il explique ce nombre de pieds désignant la hauteur du revenant? — Il vous répondra qu'il a autant de pieds de hauteur qu'il tarde de jours pour revenir à la maison où il est mort. Par exemple, revient-il au bout de seize jours, il aura seize pieds de haut.

Qu'est-ce-que ce fantôme, ce revenant appelé *cha* 煞 et différencié en masculin *Hiong-cha* 雄 煞 et féminin *T'se-cha* 雌 煞? Ce *cha* 煞, ou revenant, est le souffle de l'âme du mort, *Hoen-k'i* 魂 氣.

Le revenant féminin a une tête de femme et un corps de poule; le revenant masculin a la tête d'un homme et le corps d'un coq.

Pour ce motif, dans la cérémonie qui se pratique le jour où il doit revenir, on dessine sa figure appelée : tableau de l'Esprit-revenant; on attache une poule au pied d'une petite table, dans le but de faire comprendre au visiteur importun qu'on a pris les moyens nécessaires pour se mettre à couvert contre ses procédés désobligeants, et qu'il n'a qu'à se bien tenir!

Comment sait-on que le revenant a un corps de poule?

Jadis au *Hou-pé* 湖 北, *Chang Leang* 尙 良, petit-fils du roi de *T'chou* 楚, homme d'un courage et d'une force exceptionnels, ne croyait pas aux revenants. Le jour fixé où son frère récemment décédé devait revenir à la maison, *Chang Leang* 尙 良 va s'asseoir à une petite table près du cercueil, et se met à boire du vin jusqu'à minuit.

(1) Cf. *Lou luen king* 六輪經. 凡人丑未戌日死者.成雌煞.子寅巳午申日死者,成雄煞,卯辰酉亥日死者,成雌雄煞,凡子日死者,煞傷北方三十以上四十以下之男子,甲子日死者,殮時煞傷辛丑年所生之人,煞高一丈八尺,越十八日煞回,丙子日死者,殮時煞傷丁丑年所生之人,煞高一丈六尺,越十六日煞回,凡丑日死者,煞傷東方二十以上三十以下之女子,乙丑日死者,殮時煞傷辛巳年所生之人,煞高一丈六尺,越十六日煞回,丁丑日死者,殮時煞傷癸未年所生之人,煞高一丈四尺,越十四日煞回,其死於他日者,均按干支,分別煞傷何方何人,煞高若干丈尺,越幾日煞回,其解禳之法,屆時,請巫祝書符,取佩身上,幷延若輩到家朗誦經咒,若貧苦之家,無資延請巫祝,則屆時出外避之,此今俗禳煞之法也.

Il vit alors une troupe de démons entourer la maison, l'air en fut ébranlé; puis une poule grosse comme une grue, frappant du bec, et l'œil en colère, vient s'abattre sur le cercueil.

Chang Leang 尙良 s'avance, la saisit de la main gauche, — de la main droite il tenait son verre plein de vin, — et lui dit tout en colère : "Toi, Esprit-Revenant, pourquoi ne me crains-tu pas?" Les curieux, postés à la porte, entendant ces propos furent si effrayés, que leurs genoux se heurtaient tant ils tremblaient fort. *Chang Leang* 尙良 mit le revenant à la porte, n'eut rien à souffrir, et parvint à une heureuse vieillesse.

Encore un fait. *Song T'ai-tsou* 宋太祖 (960-977), avant d'être élu empereur, entra un jour fortuitement dans une maison; les habitants, redoutant le revenant qui devait paraître ce jour-là, avaient pris la fuite. Le prince trouva un coq dans le parloir, on le mit au feu pour le faire cuire, mais on dut repartir avant de l'avoir mangé.

Les maîtres de la maison, rentrés chez eux, virent dans la marmite une tête d'homme: c'est ainsi qu'on sut que les revenants ont une tête d'homme et un corps de coq (1).

Mais pourquoi donc, dans la cérémonie faite pour la réception du revenant, attache-t-on toujours une poule, et jamais de coq?

Autrefois, repondent les "*tao-che*", il y avait des revenants masculins, mais depuis que "*Song T'ai-tsou* 宋太祖 a fait frire le revenant masculin, il n'y en a plus que de féminins.

Mais enfin, ne voit-on pas continuellement des personnes qui ne croient point à ces revenants, et qui, aux jours que vous marquez pour leur retour, restent paisiblement chez-eux, sans éprouver le moindre ennui?

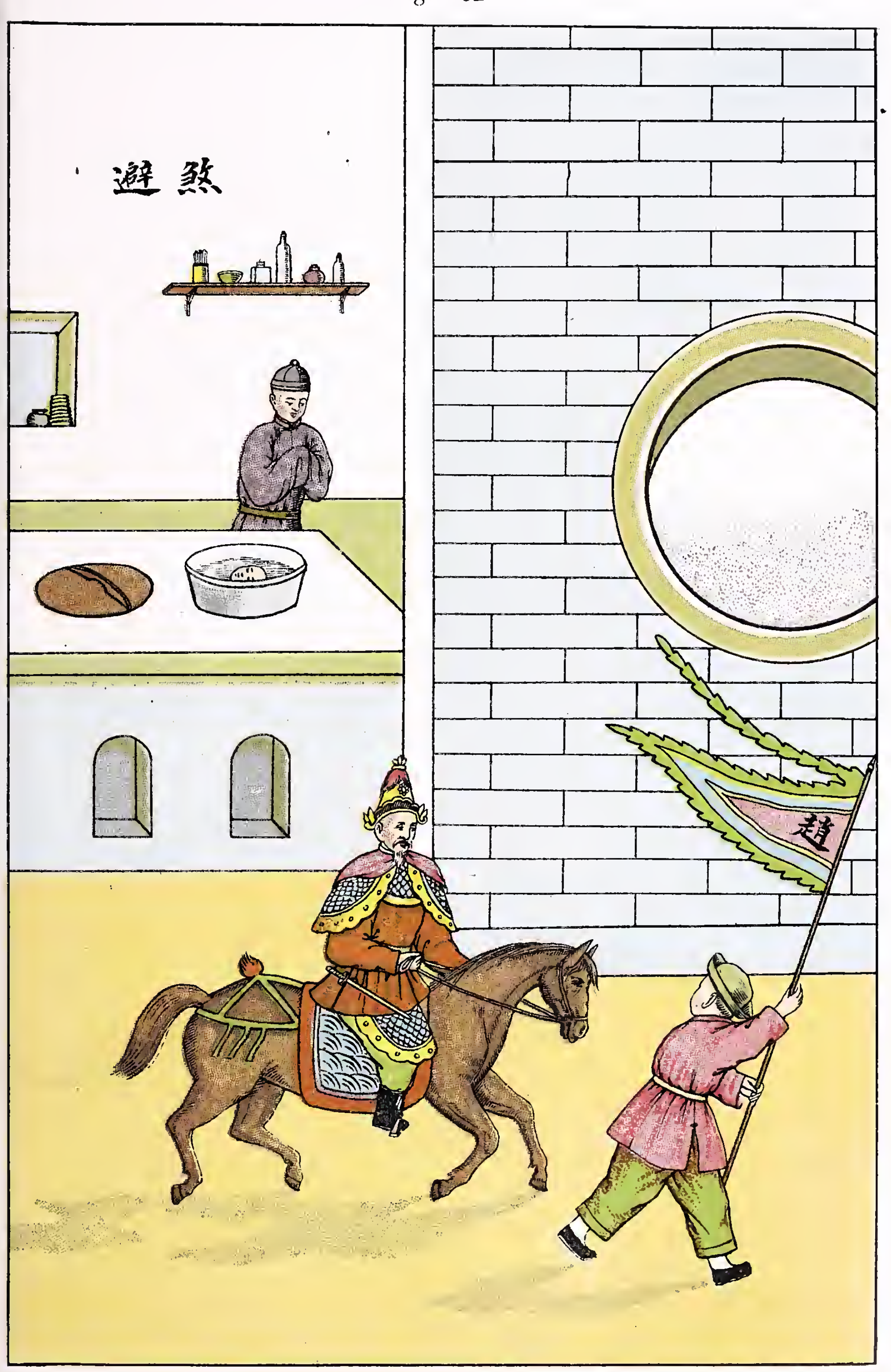
Ces revenants existent quand on y croit; si on n'y croit pas, ils ne reviennent pas. *Telle est leur réponse.*

— Qui est ce *Pé-ho* 白鶴, l'auteur du *Lou-luen-king* 六輪

---

(1) Cf. *Kien-hou-tsi* 堅瓠集. 宋太祖微時. 偶入人家. 其家以避煞走出. 有鷄在庭. 殺而烹之. 未食而出. 其家歸. 見釜中人頭.

Fig. 62



Song T'ai-tsou et le revenant.

經, édictant toutes ces lois pour le retour des morts, indiquant le jour où ils doivent revenir, et quelles personnes ils mettent à mort?

— Nous n'en savons rien, disent les "*tao-che*", nous allons seulement là où on nous invite pour ces cérémonies. Bien que nous suivions en général la méthode de nos maîtres, nous y apportons cependant assez souvent quelques modifications, de sorte que ces rites varient suivant les pays. Nous faisons de ce métier notre gagne-pain, et nous n'avons pas le loisir d'aller approfondir ces questions-là.

Tel est le dialogue vécu qui a eu lieu entre un "*tao-che*" et un homme sérieux qui désirait s'instruire à fond sur ces vaines pratiques. Comment expliquer que l'âme revienne ces jours-là, et qu'elle ne puisse revenir à un autre moment? Pourquoi ne reste-t-elle pas plus longtemps? Pourquoi la faire partir si vite?

Si aux jours marqués il se passe des choses pénibles dans les maisons, cela doit être atribué à l'esprit de mensonge, qui a tout intérêt à enraciner ces croyances erronées, mais certainement ce n'est point l'âme du mort qui revient dans son ancienne demeure pour vexer les survivants.

Tchao Tong-chan 趙東山, lettré du *Tché-kiang* 浙江, gardait le cercueil de son père, avant de le faire porter en terre; à ce propos, il disait: "Quel fils oserait laisser le cercueil de son père dans une chambre vide, et fuirait au loin, pour se mettre à couvert de ses vexations? Quel est enfin le père qui veut du mal à son propre fils, fût-il couché dans son cercueil du matin au soir?" (1)

Cette déplorable coutume est comme passée en habitude chez les gens du peuple, et, seuls, les gens hors du commun peuvent avoir assez d'empire sur eux-mêmes pour briser avec ces usages devenus universels.

---

(1) *T'choei-kien-lou-wai-tsi* 吹劍錄外集. 安有執親之喪.欲全身遠害.而扃其柩於空室之內.又豈有爲人父而肯害其子者.遂獨臥苫塊.終夕帖然無事.

Ainsi s'exprime à son tour l'ouvrage: *Yao-i kia-koei t'ong-sou-pien* 姚翼家規通俗編. L'auteur, *Kou Mei* 顧湄 dit: "A force d'entendre les devins parler des revenants, tous les gens du *Kiang-sou* ont fini par y croire. Moi, je n'y crois pas ; lorsque ma mère fut morte, je restai seul auprès de sa dépouille mortelle, pour lui rendre mes devoirs, et je ne vis ni n'entendis rien. De là je conclus à la fausseté de tous ces racontars." (1)

N. B. *Dans beaucoup de familles du peuple, on étend une couche de cendre sur le pavé, et devant la maison où le mort a habité; le lendemain on examine minutieusement s'il n'y a pas quelque trace de pas, ou quelqu'empreinte sur la cendre, indiquant que le mort est revenu. D'autres fois on construit une petite échelle en roseau qu'on appuie sur le mur d'enceinte du jardin, afin que le revenant puisse le franchir sans difficulté.*

Supposé qu'on aperçoive une empreinte de patte d'oiseau, vite on conclut qu'il s'est réincarné dans le corps d'un oiseau. Si un chat s'aventure sur la couche de cendre, on en tire comme conclusion que le défunt a été changé en chat. D'après les vestiges imprimés sur la cendre, on forme son jugement sur sa destinée dans l'autre monde.

---

(1) *Kou-mei tche-wen-lou* 顧湄咫聞錄. 術士妄言.煞回致殃.吳俗遵爽.概信其說.予素不信.居先妣喪.獨守几筵.從而察之.絕無影響.由是益知其妄.

Fig. 63



Cérémonie de l'évocation des morts.

ARTICLE X.

ÉVOCATION DES MORTS.

Tchao-wang 招亡.

L'évocation des morts est une pratique très en usage dans les milieux païens.

Lorqu'un membre de la famille a été frappé par la mort, ses proches s'en vont consulter un magicien, ou une magicienne, reconnus dans le pays comme servant de "Medium", pour évoquer l'âme du défunt, et lui demander de ses nouvelles dans l'autre monde. C'est l'évocation des ombres, telle que nous la voyons pratiquée, un peu dans le monde entier; il n'y a guère que le mode d'action qui prend une couleur locale.

D'ordinaire, dans nos pays du moins, c'est une vieille femme, une vieille fée, qui joue ce rôle, qui n'est au fond qu'une pure comédie, dont le démon tire adroitement son bénéfice en enracinant de plus en plus fermement dans l'esprit des païens mille erreurs grossières sur le sort de l'âme pendant la vie future. Qui veut évoquer l'âme d'un défunt, s'en va trouver la personne qui lui servira de "Medium". Dans l'appartement où doit se passer la cérémonie, on a préparé une table sur laquelle sont disposées quelques offrandes pour le mort: des champignons, des légumes, ou même des viandes.

Une lampe est allumée, sans doute pour que l'âme voie clair dans le royaume des ténèbres, d'où on la prie de revenir. Près de la table on a placé du riz dans un récipient quelconque, et sur le riz une balance: voilà le décor ordinaire, qui doit varier forcément en raison de la fortune et des pays. La magicienne remplissant le rôle de "Medium" se couvre la tête et le visage avec un morceau de toile, évoque l'âme du mort qu'on veut entretenir, puis se met à marmotter, d'un voix gutturale et confuse, toutes sortes de fadaises sur sa vie dans le monde de l'au-delà.

Il suffit, pour être un "Medium" apprécié, de connaitre parfaitement les idées erronées qui ont cours dans le milieu où il

travaille, et de savoir les exploiter habilement. Voici les questions les plus ordinaires qui sont posées au défunt, dont l'âme est censée emprunter la voix du "Medium", pour s'entretenir un moment avec ceux qui s'intéressent à sont sort.

Souffrez-vous dans l'autre monde? Etes-vous condamné à cette punition pour longtemps? Quand sortirez-vous de l'enfer? Quel est votre condition dans l'autre monde? Remplissez-vous une charge officielle quelconque? Avez-vous besoin d'argent? d'habits? Que peut-on faire pour vous être utile? Telle entreprise, qui nous tient tant à cœur, réussira-t-elle? Quand mourrons-nous? etc...etc...

On voit par là combien vaste est le champ où le diable prend occasion de semer l'ivraie du mensonge, soit en laissant simplement pérorer à sa guise le "Medium" en question, soit en lui inspirant des réponses fallacieuses. Toutes les erreurs du Bouddhisme y passent dans une séance de quelques minutes: l'enfer n'est pas éternel; dans l'autre monde les morts mangent, boivent, ont besoin d'habits, d'argent, exercent des charges honorifiques, ou sont réincarnés en hommes, en animaux, en poissons etc...

Le plus ordinairement, ces séances ne sont qu'une habile comédie, où le "Medium" dupe les simples qui ont la sottise d'avoir recours à lui. C'est un métier, un commerce lucratif, qui n'est dissimulé que par l'épaisseur du morceau d'étoffe qui couvre son visage et cache le mouvement de ses lèvres, pendant qu'il contrefait sa voix, pour rendre ses réponses plus mystérieuses.

Si, de temps à autre, il y a quelques données qui dépassent les connaissances naturelles de ces magiciens retors, elles doivent être attribuées à l'Esprit du mensonge, qui veut exciter l'admiration des victimes de ses tromperies.

Il y a quelques années, mourait à *Yun-t'sao* 運漕, un richard nommé *Hiu Che-yng* 許士英. Sa veuve, désireuse de connaître le sort du défunt dans l'autre vie, se rendit à *Ou-hou* 蕪湖 pour consulter une vieille fée, fort en réputation dans cette contrée. Pour payer, par de bonnes paroles, une large rétribution qui lui fut offerte, elle assura la consulteuse que son mari, dans l'autre

monde,dans le "*Yn-kien*" 陰間 (monde des ombres), exerçait une charge mandarinale, et qu'elle n'avait qu'à se réjouir sur son sort.

Quelquefois, ces magiciennes, (ce sont ordinairement des femmes), se servent d'un jeune homme de 12 à 25 ans : elles l'endorment en l'hypnotisant, soit par elle mêmes, soit avec le secours d'un hypnotiseur qui lui fait avaler la cendre d'un charme, brûlé en l'honneur d'une divinité, et exerce force tours de passe-passe sur sa tête. Tous les sujets ne sont pas aptes à être hypnotisés; ce sont ordinairement les jeunes enfants nerveux, et de conduite douteuse, qui remplissent le mieux cet office. Quand le medium est endormi, l'évocatrice l'interroge, et l'esprit du défunt parle par sa bouche. Ce genre dévocation se pratique à *Ou-hou* 蕪湖 au *Ngan-hoei* 安徽. J'en ai eu des preuves indubitables, et j'ai connu les sujets en question. Si bien, qu'une fois, après cette cérémonie, une veuve qui venait de consulter le "Medium" sur le sort de son mari défunt, voulut lui brûler du papier-monnaie, et incendia la maison du voisin.

Dans certaines contrées du *Kiang-sou* 江蘇, ces vieilles femmes se servent de statuettes de *pou-sah ;* elles doivent prier longtemps et remplir une foule de prescriptions, avant d'arriver à rendre leur statuette transcendante.

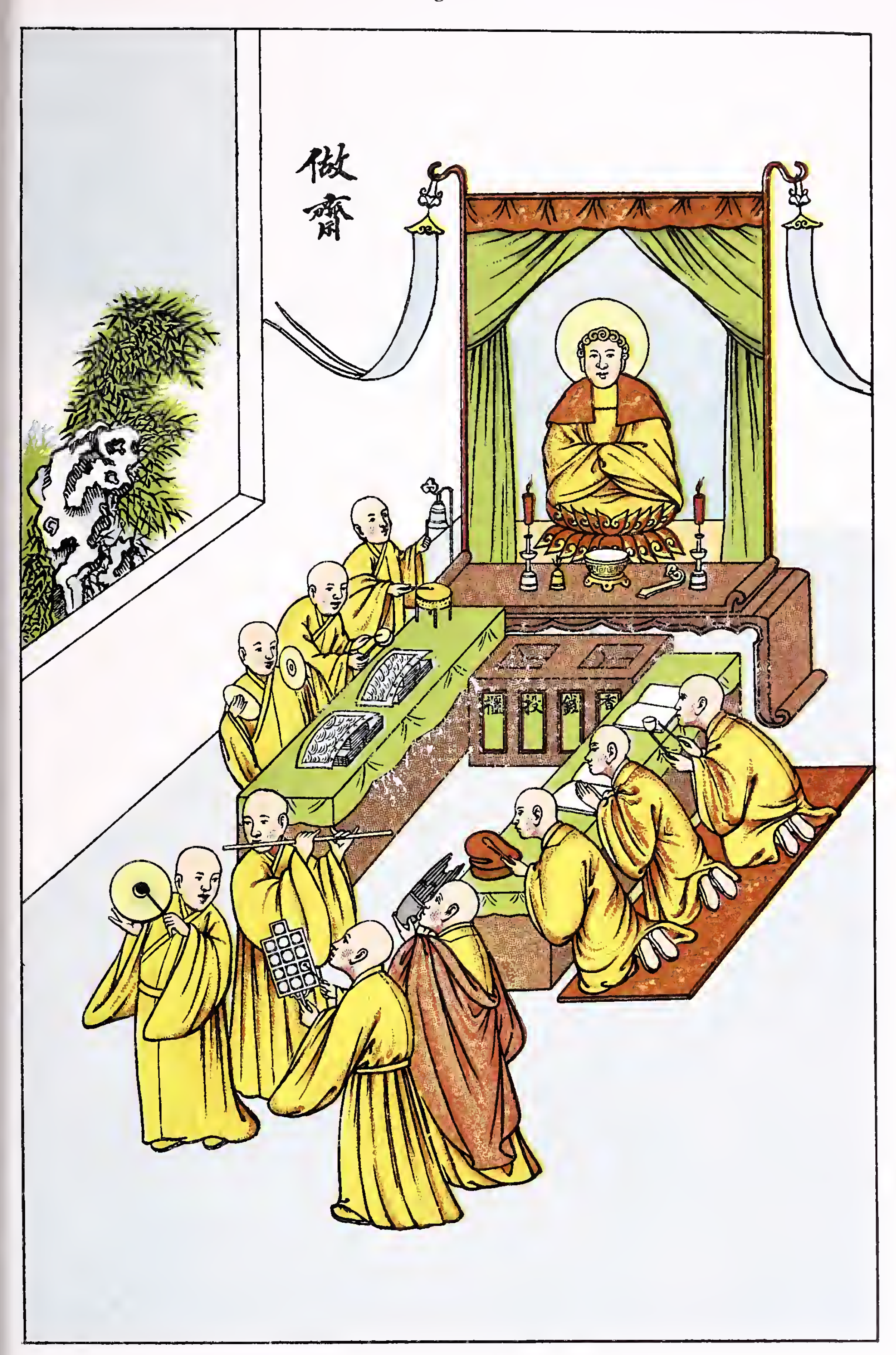
Quand enfin elle est arrivée à être *ling* 靈, intelligente, selon le formule reçue, elles s'en servent comme de "Medium": elles la placent sur leur poitrine, la prient d'aller chercher telle âme, avec laquelle on désire s'entretenir, et la statuette répond aux questions qui sont posées à l'âme évoquée,comme si cette âme habitait la statuette. Il est à croire que souvent il y a des cas de ventriloquie qui achèvent de donner l'illusion compléte. Il y a des cas où il est assez difficile de se prononcer.

Voici encore une coutume usitée dans d'autres contrées, comme au *Siu-tcheou fou* 徐州府, et ailleurs. Quand une femme désire devenir "Medium", elle va trouver une vieille praticienne, et la prie de lui infuser le pouvoir évocateur. Voici comment se fait l'initiation. La vieille magicienne possède chez

elle plusieurs urnes funéraires ; dans chacune d'elles est enfermée l'âme d'un mort. La novice s'approche tout près de l'urne, la vieille magicienne délie alors le goulot de l'urne, l'âme du défunt adhère à la personne de la postulante, et ne la quitte plus. Sa présence à ses côtés devient indubitable pour elle ; elle a conscience d'en être toujours accompagnée partout où elle va, et c'est cette âme défunte qui la renseignera désormais sur l'état de telle ou telle âme des défunts qui habite la région d'outre-tombe.

Le dessin montre les apprêts et les cérémonies qui sont d'usage pour cette branche de la Nécromancie. Les consulteurs sont à genoux pour interroger le "Medium", et écouter ses réponses.

Fig. 64



La cérémonie du *tso-tchai.*

ARTICLE XI.

Tso-tchai 做 齋, *Ta-tsiao* 打 醮.

Ces cérémonies varient de pays à pays, souvent de bonze à bonze; chacun a sa manière de faire, ses recettes personnelles de charlatanisme pour éblouir les ignorants, et amener l'eau au moulin. On appelle même indifféremment les bonzes ou les *tao-che*, quoique généralement la cérémonie accomplie par les bonzes prenne le nom de *Tso-tchai* 做 齋, tandis que celle présidée par les *Tao-che* s'appelle: *Ta-tsiao* 打 醮.

Elles se font pour les morts, pour secourir les âmes dans la vie future, les aider à se tirer des mauvais pas où on les croit engagées, leur procurer les vivres, les ressources, et les habits nécessaires, et finalement les tirer de l'enfer. A ces pratiques générales, se rapportent des pratiques spéciales, connues aussi sous des noms spéciaux.

1°. *Le passage du pont magique Kouo-sien-kiao* 過 仙 橋.

L'âme du mort, disent les bonzes, doit passer un pont fort long et fort périlleux, jeté en travers d'un torrent impétueux, qui barre la route de la réincarnation. Des diables sont postés aux passages dangereux, et précipitent dans les eaux bouillonnantes du torrent, les malheureux qui s'y sont engagés. Pour faire franchir ce terrible passage, les bonzes ont imaginé de construire un pont avec une série de tables disposées devant la maison du mort.

Au sommet, les tables sont renversés les pieds en l'air, sur chaque pied on pose une lanterne; des pièces d'étoffe y sont attachées, et figurent assez bien les parapets d'un pont. Le soir venu, le pont est illuminé, une troupe de bonzes arrivent en frappant sur les castagnettes, et jouant de leurs instruments, puis pendant que les uns marmottent leurs prières, les autres montent sur le pont de tables, et jouent le rôle des diables de l'enfer.

Le fils pieux, qui veut faire passer ce fameux pont de dou-

leur à ses parents décédés, prend en main la tablette du défunt et s'engage sur le pont. Il est arrêté par un premier bonze-diable, qui s'oppose à son passage, le fils tombe à genoux, prie, supplie: rien n'y fait, il faut donner la pièce au bonze pour avancer plus loin. Deux pas plus loin, gesticule un nouveau diable, qui veut aussi de l'argent, et menace de jeter par-dessus les parapets du pont le fils et la tablette. Après maints pourparlers, on convient d'une somme d'argent, qui est de nouveau déboursée,

Et ainsi de suite. Le passage du pont soulage la bourse du trop crédule fils pieux, et garnit les poches de la gent épilée! C'est une vraie comédie, comme on le voit, mais une comédie lucrative.

2°. *La délivrance de l'enfer P'ouo-ti-yu* 破 地 獄.

Bonzes et *Tao-che* rivalisent d'habileté pour inventer toutes sorte de supercheries, dans le but prétendu de tirer les âmes des morts des griffes de *Yen-wang* 閻 王, le roi des enfers. Une des principales est la cérémonie dite *P'ouo-ti-yu* 破 地 獄. Les images des dix dieux infernaux sont exposées, des offrandes, des suppliques sont adressées à chacun de ces rois des dix sections de l'enfer, et quand chacun d'eux a été bien et dûment informé, apaisé, l'âme est censée tirée de l'enfer, ou plutôt du purgatoire, car ce lieu d'expiation, d'après la doctrine boudhique, n'est qu'une expiation passagère.

Cinq talismans et suppliques, imprimés sur cinq feuilles différentes, sont employés pour la cérémonie du "*P'ouo-ti-yu*" 破 地 獄, pratiquée par les *Tao-che* et surtout par les bonzes. Pendant la cérémonie, ces cinq feuilles sont suspendues aux quatre points cardinaux, dans l'ordre indiqué par le texte, la cinquième est suspendue au milieu de l'appartement. Après les prières, la musique, les détonations de pétards, ces cinq feuilles sont réduites en cendres pour être expédiées aux dieux, et tirer des souffrances de l'enfer l'âme en faveur de laquelle a eu lieu la cérémonie expiatrice.

慈悲道場所

遵奉

如来宣説破地獄真言

佉罗谛那苑

覺朮普薩所説破地獄宝偈

若人欲了知　三世一切佛

应観法界性　一切惟心造

台真言宝偈頌下地獄主者仰遵

如来救命速開獄户普救

為修斎薦亡信人

超度亡故

出離幽冥得覲

佛光万罪蕩餘寃仇靈罗令

仗功勳往生

淨界一如告命信

受奉行

年　月　日

秉教奉行破獄法車沙門

中央

Feuille suspendue au milieu de l'appartement.

[illegible]

慈悲道場所　遵奉

如来宣説破地獄真言

佉罗諦那苑

覺朩菩薩所説破地獄宝偈

若人欵了知　三世一切佛

应観法界性　一切惟心造

台真言宝偈頌下地獄主者仰遵

如来救命速開獄戸普救

為修斋薦亡信人

超度亡故

出離幽冥得覩

佛光万罪蕩餘寃仇靈罗令

仗功勳往生

淨界一如告命信

受奉行

北方

年　月　日

秉教奉行破獄法車沙門

Feuille pour le Nord.

慈悲道場所　遵奉

如来宣説破地獄真言

佉罗諦那苑

覺卉菩薩所説破地獄宝循

若人欲了知　三世一切佛

应観法界性　一切惟心造

台真言宝偈頌下地獄主者仰遵

如来救命速闹獄户普救

為修斋薦亡信人

超度亡故

出離幽冥得観

佛光万罪蕩餘冤仇靈罗令

仗功勳往生

淨界一如告命信

受奉行

年　月　日

東方

秉教奉行破獄法車沙門

Feuille suspendue à l'Est.

慈悲道場所 遵奉

如来宣説破地獄真言

佉罗谛那苑

覺林菩薩所説破地獄宝偱

若人欲了知 三世一切佛

应観法界性 一切惟心造

台真言宝偈頌下地獄主者仰遵

如来救命速開獄户普救

為修斋薦亡信人

超度亡故

出離幽冥得覲

佛光万罪蕩餘寃仇璽罗令

仗功勳往生

净界 一如告命信

受奉行

南方

年 月 日

秉教奉行破獄法車沙門

Feuille pour le Sud.

慈悲道場所 遵奉

如来宣説破地獄真言

佉罗谛耶苑

覺卄普薩所説破地獄宝循

若人欲了知 三世一切佛

应观法界性 一切惟心造

台真言宝偈頌下地獄主者仰遵

如来救命速開獄户普救

為修斋薦亡信人

超度亡故

出離幽冥得覲

佛光万罪蕩餘冤仇靈罗令

仗功勳往生

淨界一如告命信

受奉行

西方

年 月 日

東教奉行破獄法車沙門

Feuille pour l'Ouest.

La cérémonie dite "*P'ouo-ti-yu*" 破地獄, Rédemption de l'enfer, est d'un usage très fréquent ; elle constitue une des principales sources de revenus pour les bonzes.

3°. *La délivrance de l'étang de sang Hiué-hou* 血湖.

Abominable doctrine qui jette dans une mer de sang et de boue toutes les malheureuses femmes mortes en couches ou après avoir enfanté. Elles n'ont aucun espoir de délivrance, et doivent rester plongées dans cette infecte puanteur, aux prises avec une terrible agonie, jusqu'à l'anéantissement complet, c'est-à-dire jusqu'à la fin du monde. Seuls, les bonzes et le *tao-che*, par leurs invocations magiques, ont le pouvoir de les en tirer.

Tantôt ils dessinent la figure de la morte, écrivent au bas les huit caractères documentaux de sa naissance, "*Pa-tse*" 八字, et collent cette image dans la cloche de leur pagode, afin que les vibrations de la cloche dégagent peu à peu l'âme de la morte des fondrières de boue et de sang où elle est immergée.

Tantôt, ils brûlent des bateaux de papier, appelés bateaux de sauvetage, destinés à la traversée de cette mer de sang. On peut voir, Chapitre IV, Article II, un talisman-supplique, et le texte de la prière thibétaine destinée à tirer les femmes qui ont enfanté, de l'étang de sang où elles sont plongées, et l'histoire de cette pratique exécrable inventée par le bonze *Mou-lien*, ou plutôt promulguée en Chine par son concours.

Les femmes païennes ont une peur terrible de l'étang de sang, et dès qu'une mère de famille vient à mourir, on dépense sans compter pour inviter les bonzes ou les *tao-che* à prier pour elle, afin de la tirer sans retard du lac de sang.



